

Joseph Bertuel

L'ISLAM

*Ses véritables
origines*

III

*Vers un islam arabe
autonome*

Nouvelles Editions Latines

L'ISLAM
ses véritables origines

* * *

VERS UN ISLAM ARABE AUTONOME

OUVRAGES DE JOSEPH BERTUEL

Publiés aux Nouvelles Editions Latines :

L'ISLAM — SES VERITABLES ORIGINES

- * « Un prédicateur à la Mecque » (1981, 2^e éd. 1983)
- ** « De la Mecque à Médine » (1983)
- *** « Vers un Islam arabe autonome » (1984)

ABBÉ JOSEPH BERTUEL

L'ISLAM

ses véritables origines

Essai critique d'analyse
et de synthèse

* * *

Vers un islam arabe autonome

Études Coraniques

NOUVELLES EDITIONS LATINES
1, rue Palatine - 75006 PARIS

I.S.S.N. 0750-506 X
I.S.B.N. 2-7233-0247-4

© Nouvelles Editions Latines, Paris. 1984.

AVANT-PROPOS

Dans ce troisième et dernier livre, nous suivrons le développement de l'Islam arabe jusqu'à l'acquisition de son autonomie. Autonomie politique seulement, étant avéré qu'il restera intrinsèquement lié, par son Livre de Direction, aux « *Lois et coutumes de Yahwé* » dictées par l'apôtre juif qui entreprit un jour la judaïsation de l'Arabie.

Nous aurions voulu rendre plus agréable la lecture de notre livre par un style beaucoup plus délié. Mais, même en résumant de longues analyses, comment éviter de briser le rythme du récit par la citation de nombreux textes qui sont précisément la base de notre argumentation ?

D'autre part, la nature de notre ouvrage nous interdisait aussi de multiplier ces citations et d'entraîner nos lecteurs dans le dédale de l'érudition, ce qui eût été fastidieux pour beaucoup qui ne cherchent ici qu'une information solide ; de surcroît, cela ne leur eût rien appris de plus en ce qui concerne l'essentiel sur l'origine de l'Islam arabe.

Nous avons dû également nous plier à une sorte de contrainte « anti-littéraire » : dans l'enchevêtrement des sourates et des versets, il a fallu sérier les questions, opérer des regroupements, alors que, dans la réalité, le rabbin de La Mecque devait faire face à plusieurs problèmes en même temps. D'où, de notre part, des répétitions obligées, infiniment moins nombreuses toutefois que dans le Livre analysé. Nous avons toujours choisi les textes les plus significatifs des enseignements et des situations.

Sur un sujet dont l'étude comporte plusieurs gros volumes, nous avons toutefois essayé d'être aussi clair, bref et précis, que possible. Y avons-nous réussi ? On n'est

jamais content de soi-même, surtout en un pareil travail. Rappelons simplement que nous ne prétendons à rien d'autre qu'à ouvrir une piste pour de nouvelles recherches, à partir des conclusions essentielles que nous tenons pour solidement démontrée par notre ouvrage.

En souvenir du P. Gabriel THERY qui les a découvertes, en témoignage de l'esprit qui a présidé à nos études, nous citerons ce paragraphe d'un discours * que le P. THERY a prononcé en plusieurs lieux d'Afrique du Nord devant des musulmans qui lui en ont exprimé leur reconnaissance :

« D'une façon virile et solide, nous avons mis à l'écart tout esprit d'apologétique, cette science des faibles et des craintifs de la lumière. Il y a mieux à faire que l'apologie d'un homme ou d'une doctrine. Il suffit d'en faire l'exégèse. En tout, l'objectivité est un signe, un signe de force et loyauté plénière. Elle est plus que cela : seule l'objectivité apporte à des esprits de formation, de philosophie et de religion différentes, le principe de compréhension mutuelle et d'union. Dieu n'est pas un passionné. Et c'est parce qu'il est objectif qu'il nous regarde, qu'il nous mène, qu'il nous juge avec « sympathie », justice et miséricorde.

**L'OBJECTIVITE EST LE PLUS GRAND APOSTOLAT
DE L'INTELLIGENCE. »**

* *Entretien sur la philosophie musulmane et la culture française ; prononcé à Rabat, 1941 ; à Oran, 1942 ; édité à Oran en 1945.*

CHAPITRE I

ATTITUDE DU RABBIN ENVERS LES JUIFS ET LES CHRETIENS A MEDINE

Nous avons vu dans notre précédent ouvrage que l'utilisation d'Abraham dans l'apologétique du rabbin de La Mecque avait obtenu des résultats satisfaisants, auprès de certains Arabes. Mais que pensaient les Juifs de tout cela ? Nous entrons dans une période où la situation se complique. Déjà, au nom d'Abraham érigé en parfait modèle de soumission à la Loi mosaïque, la guerre avait été déclarée ouvertement aux adorateurs d'idoles :

4. *Vous avez eu un beau modèle en Abraham et en tous ceux qui crurent avec lui, quand ils dirent à leurs compatriotes : « Nous sommes irresponsables de ce que vous faites et à l'égard de ce que vous adorez en dehors de Dieu. Nous vous renions. Qu'entre vous et nous paraissent l'inimitié et la haine, à tout jamais, jusqu'à ce que vous croyez en Dieu uniquement ! »* (sour. LX).
115. *...Quand il fut manifeste que (son père) était un ennemi de Dieu, (Abraham) se déclara irresponsable à son égard. En vérité, Abraham était humble et longanime.* (Sour. IX).

Utiliser des Arabes judaïsés contre les polythéistes afin de les convertir de gré ou de force était déjà remarquable. Pourtant certains Juifs n'appréciaient pas ce succès. Ils étaient mécontents que leur Torah ait été livrée aux Arabes ; cette traduction, ils la ressentaient comme un viol, et peut-être comme un vol. De plus, ils ne pouvaient, dans leurs synagogues et le jour du sabbat, supporter la promiscuité avec ces nouveaux convertis.

Revenons donc au texte qui nous avait mis en présence,

pour la première fois à Médine, d'un groupe juif qui repousse hors de la synagogue les Arabes musulmanisés. Afin de ramener ses frères aux sentiments authentiquement religieux qui doivent les animer, le rabbin les conjure de continuer à accomplir leurs devoirs même à côté des Arabes, puisqu'ils s'inclinent à présent devant le Vrai Dieu. Il faut relire ce texte afin de bien réaliser la situation, et de ne plus parler du « *désir des musulmans de convertir les Juifs médinois* »¹. Comment peut-on en arriver à pareille aberration en lisant ce qui suit ?²

Sourate II :

38. *O Fils d'Israël !, croyez à ce que j'ai révélé (à cet Apôtre) marquant la véracité des messages que vous détenez ! Ne troquez pas mes enseignements à faible prix. Moi, craignez-moi.*
39. *Ne travestissez pas la Vérité au moyen du Faux ! Ne tenez point secrète la Vérité alors que vous savez !*
40. *Accomplissez la Prière, donnez l'Aumône ! Inclinez-vous avec ceux qui s'inclinent !*
44. *O Fils d'Israël ! rappelez-vous le Bienfait dont je vous ai comblés ! (Rappelez-vous) que Je vous ai mis au-dessus du monde !*
45. *Prenez garde à un jour où une âme ne sera en rien récompensée pour une (autre) âme, nulle intercession ne sera acceptée à son endroit, nul équivalent ne sera pris à sa place, (les Impies) ne seront point secourus !*
46. *(Rappelez-vous) quand Nous vous sauvâmes des gens de Pharaon qui vous infligeaient un détestable tourment, égorgeaient vos fils et couvraient de honte vos femmes ! En cela est une grande épreuve de votre Seigneur.*
47. *(Rappelez-vous) quand Nous séparâmes la mer devant vous, et vous sauvâmes, alors que Nous engloutîmes les gens de Pharaon sous vos regards !*

C'est bien le rabbin qui rappelle aux Juifs la bonté de Dieu à l'égard de leurs ancêtres. On sent que son cœur

1. BLACHERE, *Le Coran*, t. III, p. 739. Titre donné au fragment 38-80 : *Aux Juifs médinois pour amener leur conversion*.

2. Avec la sourate II commence la période médinoise.

est ulcéré. Pourquoi ces Juifs qui possèdent la Vérité ne veulent-ils pas qu'elle s'étende à d'autres peuples ? Pourquoi repoussent-ils ces Arabes qu'il a eu tant de mal à arracher au culte des idoles ? Vous n'avez, leur dit-il, aucune raison d'être jaloux, après les bienfaits dont Dieu vous a comblés de préférence à tant d'autres nations. Non seulement Il vous a arrachés à la colère de Pharaon, mais, alors que vous étiez retombés dans l'abominable adoration du veau, Il fit preuve à votre égard d'une miséricorde et d'une patience infinies durant votre marche à travers le désert et tout au long de votre histoire :

48. *(Rappelez-vous) quand Nous fîmes pacte avec Moïse durant quarante nuits, puis (quand) en son absence, vous prîtes le Veau (d'or comme idole) et fûtes injustes !*

49. *(et quand) ensuite Nous effaçâmes pour vous ce péché, (pensant) que peut-être vous seriez reconnaissants !*

50. *(et) quand Nous donnâmes à Moïse le Coran et le Salut, (espérant que) peut-être vous demeureriez dans la bonne direction ! (Sour. II, suite).*

Et le *rappel* continue, plein de réminiscences bibliques, évoquant la rogne et la grogne des Hébreux au désert à propos de la nourriture, et la bonté inlassable de Dieu. Face à ce récit (sour. II, 38-58) chacun peut confronter les passages scripturaires correspondants³, et l'on pourra constater une fois de plus que seul, un Juif élevé dans le judaïsme classique et authentique a pu déclamer de tels discours, écrire de telles pages à l'adresse d'autres Juifs.

Mais voici que tout à coup le rabbin quitte le texte biblique pour faire une réflexion à laquelle personne ne s'attendait, sans aucune connexion avec ce qui précède ni avec ce qui suit ; texte si étrange qu'on a pu se demander s'il est bien à sa place et même s'il est authentique :

59. *Ceux qui croient, ceux qui pratiquent le judaïsme, les Chrétiens, les Sabéens — ceux qui croient en Dieu et au Dernier Jour et accomplissent œuvre pie — ont leur rétribution auprès de leur Seigneur. Sur eux, nulle crainte et ils ne seront point attristés. (Sour. II, suite).*

3. Voir Exode, 32, 25-27 ; Nombres, 11, 5-15.

Plutôt que de recourir à la solution facile d'un ajout tardif, ne pouvons-nous essayer de trouver à ce verset un sens raisonnable et normal? S'adressant à des Juifs rebelles à tout contact arabe, que dit le rabbin? « Attention! Le Paradis ne vous est pas spécialement réservé. Y ont droit également tous ceux qui croient en Dieu⁴: ces Arabes qui pratiquent le judaïsme⁵, et même les Chrétiens et les Sabéens, qui croient en Dieu et au Dernier Jour, et font le bien. »

On a voulu comprendre ces paroles comme si « *Mohammed* »⁶ mettait à égalité les quatre religions: juive, islamique, chrétienne et sabéenne⁷. Sans compter que « *Mohammed* » n'est pour rien dans ce discours, il n'est nullement question pour le rabbin de situer le judaïsme sur pied d'égalité avec quelque religion que ce soit. C'est pour lui impensable. Justement, il ne prêche aux Arabes que cette religion-là. Déjà plusieurs s'y sont convertis et c'est pour eux qu'il a adapté le Coran hébreu en arabe. Au groupe juif rebelle, jaloux de sa Torah, il rappelle l'identité essentielle des deux Livres. Et pour apaiser leur rancœur, il évoque les épisodes historiques pas très glorieux pour eux, où ils mirent à dure épreuve la condescendance de Dieu à leur égard, par leur inconstance, leurs transgressions, et leurs rebellions contre des prophètes qu'ils tuaient. Oui, « *les Fils d'Israël ...ont jadis éprouvé la colère de Yahvé* »⁸, dit le rabbin, cessez donc d'être hostiles à ceux qui se soumettent à Lui; acceptez dans votre synagogue ces Arabes qui croient comme vous. « *Vous les retrouverez d'ailleurs dans le Paradis: ils croient, et pratiquent le judaïsme* ». On ne doit donc pas lire, semble-t-il, « *ceux qui croient + ceux qui pratiquent le judaïsme* », comme si nous étions en présence de deux religions distinctes; les Arabes, en adoptant la foi et les coutumes des fils d'Israël sont judaïsés, tout simplement.

Pourquoi le rabbin ajoute-t-il que les Chrétiens et les Sabéens iront aussi en Paradis? Là aussi, comme dans le

4. Voir *L'Islam — Ses véritables origines*, t. II, ch. VII « O vous qui croyez », p. 97.

5. *Ibid.*, « *Ceux qui pratiquent le judaïsme* », p. 103.

6. Voir notre réserve à propos du nom de Mohammed: *Ibid.*, p. 118.

7. BLACHERE, *op. cit.*, p. 743, ann. du v. 59.

8. Sourate II, 58.

premier membre de la proposition, ne devons-nous pas voir un même groupe de croyants ? Qui sont ces Sabéens du point de vue religieux ? On est fort peu renseigné sur ces gens qui se nommaient eux-mêmes *mendaïtes*, *chaldéens*, parfois *nazaréens*, ou *chrétiens de St Jean* à cause de leur prétention de se rattacher à Jean-Baptiste. Ailleurs le rabbin y adjoint les Zoroastriens. On suppose qu'ils pratiquaient le monothéisme, le culte des anges et des ancêtres. C'est dans la sourate XXII que nous retrouvons une déclaration identique du rabbin ; mais cette fois nous sommes mieux renseignés sur ses intentions :

17. *Au jour de la Résurrection, Dieu distinguera entre ceux qui auront cru — ceux qui auront pratiqué le Judaïsme, les Sabéens, les Chrétiens et les Zoroastriens, — et ceux qui auront été Associateurs. Dieu, de toute chose est témoin. (Sour. XXII).*

On peut donc dire que plus haut comme ici, le rabbin entend opposer deux groupes : ceux qui croient en Dieu et au dernier Jour, parmi lesquels se trouvent les Chrétiens assimilés aux Sabéens, et les Zoroastriens, d'une part, et d'autre part, en face, le groupe des polythéistes. Lorsque le rabbin place les Chrétiens dans le groupe des croyants qui iront en Paradis⁹ alors que partout ailleurs il les voue aux flammes éternelles, il est tout simplement fidèle en l'occurrence à sa ligne de conduite, en vertu de laquelle il ne distingue pas Jésus des autres prophètes. Dans les versets que nous venons de lire, les Sabéens et les Chrétiens sont identifiés comme une secte juive qui croit en Dieu et au dernier Jour, ou comme une catégorie de croyants dont la foi n'est pas différente de celle des Juifs, et non comme des gens qui croient en la Trinité des personnes en Dieu et à la divinité du Christ. Le Christ ne fait que confirmer la vérité des messages antérieurs, et l'interprétation authentiquement chrétienne des Evangiles est constamment et volontairement écartée par le rabbin. C'est dans ce sens que « *Mohammed* » s'entend dicter par son maître ce qu'il doit dire aux Arabes qui ont maintenant leur Livre de Direction, leur Coran écrit en arabe :

9. Remarquons qu'à présent, le Paradis est débarrassé des éphèbes et des houris (cf. sourate XXII, suite).

72. *Dis : « O Détenteurs de l'Écriture ! vous ne serez pas dans le vrai avant d'avoir traduit (en actes) la Torah, l'Évangile et ce qu'on a fait descendre vers vous, de votre Seigneur. » (Mais) ce qu'on a fait descendre de ton Seigneur accroît pour beaucoup d'entre eux (leur) rébellion et (leur) impiété. Ne te désole point sur le peuple des Infidèles !! (Sour. II, suite).*

Ce verset n'est surprenant que pour ceux qui imaginent que c'est « Mohammed » qui recommande à présent la pratique de l'Évangile tel que les chrétiens ont coutume de le lire. Or, non seulement nous constatons que « Mohammed » n'a, ici comme partout dans le *Livre Arabe de l'Islam*, qu'un rôle de porte-parole ; mais nous pouvons remarquer que le terme *Évangile* est toujours au singulier dans le *Pseudo-Coran*. Autre remarque : cet *Évangile* n'est qu'un message de Dieu au même titre que la Torah, et il a été *lancé* par Jésus tout comme la Torah a été proclamée par Moïse sous l'inspiration de Dieu ; c'est ce qui ressort de plusieurs textes dont nous ne retiendrons que quelques uns à titre d'exemples.

I — LA TORAH ET L'ÉVANGILE

43. *Dieu enseignera (à ton enfant) l'Écriture, la Sagesse, la Torah et l'Évangile. (Sour. III).*

On le voit, dans ce texte relatif à l'Annonciation, la Torah n'est pas séparée de l'Évangile ; elle est mise directement en relation avec lui, pour montrer que les deux enseignements n'en font qu'un en réalité. Ils ne sont pas différents dans leur essence et l'Évangile n'est désigné ni comme un écrit de Jésus, ni comme le récit de sa vie et de son œuvre. Il est même une réalité acquise au moment de l'Annonciation, comme nous le constatons à propos d'une discussion au sujet d'Abraham :

58. *O Détenteurs de l'Écriture ! Pourquoi argumentez-vous au sujet d'Abraham, alors qu'on n'a fait descendre la Torah et l'Évangile qu'après lui ? (sour. III, suite).*

Mais voici une parabole racontée par le rabbin avec

l'intention évidente, explicite, de montrer que la Torah et l'Évangile expriment le même enseignement, en utilisant les mêmes images :

29. *Béni est l'Apôtre de Dieu. Ceux qui sont avec lui sont violents à l'égard des Infidèles et compatissants entre eux. Tu les vois (dans la prière) inclinés, prosternés, recherchant une faveur de Dieu et sa satisfaction. Leur marque propre est sur leur visage, à la suite de leur prosternation. Voici la parabole sur eux dans la Torah, et la parabole sur eux dans l'Évangile : « (Ils sont) comme le grain qui, ayant sorti ses pousses, leur donne force, en sorte qu'elles grossissent, se tiennent droites sur leur tige, faisant le plaisir du semeur ». (Cette parole est proposée) pour courroucer les Infidèles, à propos (des Croyants). A ceux qui, parmi eux, auront cru et fait des œuvres pies, Dieu a promis un pardon et une immense rétribution. (Sour. XLVIII).*

L'Évangile apparaît donc là, non comme un message indéfini de Bonne Nouvelle qui ajouterait quelque élément essentiel à la Torah, mais comme une simple écho de celle-ci, entendu dans les thèmes de la prédication chrétienne. On trouve effectivement ce thème chez St Marc, St Matthieu, et St Luc¹⁰ :

« Et (Jésus) disait : « A quoi allons-nous comparer le Royaume de Dieu, ou par quelle parabole allons-nous le figurer ? C'est comme un grain de sénevé qui, lorsqu'on le sème sur le sol, est la plus petite de toutes les semences qui sont sur la terre ; mais une fois semé, il monte et devient la plus grande plante de toutes les plantes potagères et il pousse de grandes branches, au point que les oiseaux du ciel peuvent s'abriter sous son ombre » (St Marc, 4, 30-32).

On retrouve les éléments de cette parabole dans Daniel, 4, 9-18 ; Ezéchiel avait développé une parabole d'inspiration identique :

« Et moi, je prendrai à la cime du grand cèdre, au plus haut de ses branches je cueillerai un rameau et je le planterai moi-même sur une montagne très élevée. Sur la haute montagne d'Israël je le planterai. Il poussera

10. Voir St Matth. 13, 31-32 ; et St Luc 13, 18-19.

des branches et produira du fruit, et il deviendra un cèdre magnifique. Toutes sortes d'oiseaux habiteront sous lui ; toutes sortes de volatiles reposeront à l'ombre de ses branches, et tous les arbres des champs sauront que c'est moi, Yahwé, qui humilie l'arbre élevé et qui élève l'arbre humilié, qui fais sécher l'arbre vert, et qui fais reverdir l'arbre sec. Moi, Yahwé, j'ai dit, je fais » (Ezéchiel, 17, 23).

Oui, dit en somme le rabbin, le craignant — Dieu prospérera et deviendra grand à la face de ses ennemis ; cela est écrit en parabole dans la Torah et l'Évangile : « sa lignée sera puissante sur la terre, et bénie la race des hommes droits » (Psaume 111, 2) ; « l'impie le voit et s'irrite » (Ps. 111, 10). *« Cette parabole est faite pour courroucer les Infidèles contre les croyants. Mais (à ceux-ci) Dieu a promis pardon et immense rétribution » (Ibid., sour. XLVIII, 29).*

Dans la sourate ci-après, afin de préciser — si l'on peut dire — sa pensée, le rabbin rapporte les deux groupes de messages, celui de la Torah et celui de l'Évangile, à deux groupes de craignant-Dieu :

Sourate LVII :

26. *Et Nous avons, certes, envoyé Noé et Abraham, et Nous avons mis dans leur descendance la Prophétie et l'Écriture. Parmi (cette descendance), il est des gens qui sont dans la bonne direction alors que beaucoup d'entre eux sont pervers.*

27. *Ensuite, Nous leur avons donné comme successeurs Nos (autres) Apôtres ainsi que Jésus fils de Marie ; Nous lui avons donné l'Évangile et avons mis, dans les cœurs de ceux qui le suivent, mansuétude et pitié.*

Dans l'histoire des musulmans authentiques, le rabbin distingue donc deux périodes : le cycle de Noé et d'Abraham, puis celui des apôtres postérieurs, dont Jésus. Aux premiers, Dieu donna le Coran hébreu ; aux seconds, il donna l'Évangile qui, semble-t-il, précéda Jésus, puisque celui-ci en fut instruit par Dieu en même temps que de la Torah. A quel livre le rabbin fait-il allusion ? Nul ne saurait l'affirmer. Ce qui paraît à peu près sûr, c'est qu'il ne fait allusion à aucun des quatre Évangiles, qu'il ne sem-

ble avoir connus ni directement, ni personnellement. Une seule chose est certaine pour lui, l'Évangile n'est absolument rien d'autre qu'une confirmation de la Torah.

Après avoir lu ces quelques versets sur l'Évangile et sur Jésus, on pourrait croire que l'hostilité du rabbin envers les chrétiens s'est quelque peu calmée et que l'on pourrait même s'entendre sur la base des points communs à l'Ancienne et à la Nouvelle Alliance. Ne nous faisons pas d'illusions. Le ton du rabbin varie seulement selon les circonstances. Il sait très bien que, d'une part les chrétiens, juifs à l'origine, revendiquent aussi la Torah comme leur Livre, mais que, d'autre part, ils trouvent dans l'Évangile la révélation de mystères qui n'étaient qu'en germe ou en promesses latentes dans la Torah et les Prophètes.

Alors là, le rabbin est parfaitement clair : les Chrétiens sont des ânes ! Ils n'ont rien compris au message de Jésus et lui font dire des choses contraires à la Torah :

5. *L'image de ceux qui ont été chargés de la Torah et qui, par la suite, ne s'en chargèrent point, est à la ressemblance de l'âne chargé de livres. (Sour. XLII).*

Les personnes visées dans ce texte ne peuvent être en effet :

- ni les Arabes qui ne furent jamais chargés de la Torah ;
- ni les Juifs de Médine, l'expression étant trop générale ;
- ni encore moins les Juifs dans leur ensemble.

Il ne peut être question que des chrétiens, pour la raison que nous avons exprimée ci-dessus. Alors que, pour le judaïsme talmudique, la loi traditionnelle représentait le principe national suprême, le christianisme, dès sa naissance, établissait la transcendance de la religion au-dessus de toute nationalité, et se séparait des « lois et coutumes » accumulées par une casuistique juive tâtilonne et oppressive. Ce fut alors le peuple juif qui se chargea du « joug de la Loi » et, contrairement aux chrétiens qui s'en libérèrent par la foi en Jésus-Christ, ils ne trouvèrent pas que ce « joug » fût trop lourd.

Remarquons que l'expression arabe qui signifie : « des ânes chargés de « livres », — *himâri yahmilu asfarân* —

est un décalque de l'expression hébraïque *hémôr nasa' séfârîm*, et que le mot hébreu *séfer*¹¹ est employé généralement pour désigner l'un des grands livres du Pentateuque. Mais le trait le plus audacieux du rabbin sur le Christ se trouve au v. 6 de la sourate LXI, où il raconte que Jésus annonce un futur messenger qui se nommera *ahmad*, dont on fait évidemment « *Mohammed* » :

6. « *O fils d'Israël* », dit Jésus, « *je suis l'apôtre de Dieu, (envoyé) vers vous, déclarant véridique ce qui, de la Torah, est antérieur à moi, et annonçant un apôtre qui viendra après moi, dont le nom sera Ahmad* ». (Sour. LXI).

Ou bien, le rabbin parle conformément à la pensée chrétienne, et désigne le Saint-Esprit, le Béni (*Hamad*) ; ce qui, selon toute vraisemblance, paraît exclu ;

ou bien cette finale a été ajoutée très postérieurement par quelque sérieux et inconscient plaisantin ;

ou bien le rabbin a joué sans vergogne avec l'ignorance et l'orgueil incommensurable des Arabes riches de son temps¹² en donnant un dernier coup de pouce à la scène qu'il avait imaginée lorsqu'il montrait Abraham priant Dieu d'envoyer à La Mecque un apôtre mecquois.

Entre ces trois hypothèses, que chacun fasse son choix¹³.

II — LE LIVRE ET LA SAGESSE

Si l'expression « *la Torah et l'Évangile* » forme un tout, on peut constater qu'il en est de même pour cette autre expression, « *le Livre et la Sagesse* », à laquelle elle est parfois associée :

110. (*Rappelle-toi, Jésus*), *quand Je t'enseignai l'Écriture, la Sagesse, la Torah et l'Évangile...*

Avec ce verset de la sourate V, nous sommes au dernier chapitre du *Livre Arabe de l'Islam* ou *Pseudo-Coran*. C'est

11. *Séfer*, singulier de *séfârîm*.

12. Ignorance et orgueil qui nous sont révélés par le *Livre Arabe de l'Islam*, comme nous l'avons vu dans nos précédents ouvrages.

13. Cf. BERTUEL J., *L'Islam — Ses véritables origines*, t. II, pp. 119-120, la critique de la traduction de ce verset 6.

dire que le rabbin n'a jamais varié dans son apologétique anti-chrétienne. Au cours de la 2^e période mecquoise, en effet, il avait déjà exposé sa pensée. Après avoir rappelé le premier précepte de la Loi, il cite, mêlés à quelques autres préceptes, un ensemble de gestes et d'attitudes dont on peut dire qu'ils décrivent un style de vie obligatoire pour le craignant-Dieu. Voulons-nous savoir ce qu'il entend par « Sagesse » ? Écoutons-le :

Sourate XVII :

24. *Ton Seigneur a décrété que vous n'adoriez que Lui et (marquiez) de la bonté à vos père et mère. Si l'un d'eux ou tous deux doivent auprès de toi atteindre la vieillesse, ne leur dis pas : « Fi ! » et ne les brusque point, mais dis-leur des paroles respectueuses !*
25. *Incline vers eux l'aile de la déférence, par mansuétude, et dis : « Seigneur ! sois miséricordieux envers eux comme (ils le furent quand) ils m'élevèrent tout petit. »*
26. *Votre Seigneur est très informé de ce qui est dans vos âmes, si vous êtes purs,*
27. *car, envers ceux toujours en repentance, Il est absolu.*
28. *Donne son droit au Proche, ainsi qu'au Pauvre et au Voyageur, mais ne fais point de grandes dissipations :*
29. *les Dissipateurs sont frères des Démons et le Démon, envers son Seigneur, est très ingrat.*
30. *Si tu t'écartes d'eux (parce que) démunis, à la recherche d'une bonté de ton Seigneur, espérée de toi, adresse-leur une douce parole !*
31. *Ne place point ta main à ton cou (pour ne point donner) et ne l'étends pas non plus trop largement (en prodigalités et gaspillages), sans quoi tu te trouveras honni et misérable !*
32. *Ton Seigneur dispense ou mesure Son attribution à qui Il veut. Il est très informé et clairvoyant sur ses Serviteurs.*
33. *Ne tuez pas vos enfants, de crainte du dénuement ! Nous, Nous leur attribuerons ainsi qu'à Vous (le nécessaire) : les tuer est une grande faute.*

34. *N'approchez point la fornication : c'est une turpitude, et quel mauvais chemin !*
35. *Sinon en droit, ne tuez point votre semblable que Dieu a déclaré sacré! Quiconque est tué injustement, Nous donnons à son proche le pouvoir (de le venger). Que celui-ci n'exagère pas dans le meurtre : il sera secouru.*
36. *N'approchez du bien de l'Orphelin que de la manière la plus convenable, jusqu'à ce qu'il ait atteint sa majorité! Tenez votre engagement ! car de l'engagement il est demandé compte.*
37. *Donnez juste mesure quand vous mesurez, et pesez avec la balance (la plus) exacte. C'est un bien (pour vous) et meilleur, comme supputation.*
38. *Ne suis point ce dont tu n'as pas connaissance ! L'ouïe, la vue, le cœur, de tout cela il sera demandé compte.*
39. *Ne marche pas sur la terre avec insolence ! Tu ne saurais déchirer la terre et atteindre en hauteur les montagnes.*
40. *Ce qui est mauvais de tout cela est exécré de ton Seigneur.*
41. **CELA FAIT PARTIE DE LA SAGESSE QUE T'A REVELEE TON SEIGNEUR !¹⁴**

Tout cela est essentiellement biblique, répétons-le. Ce sont ces préceptes de la Torah, et la « Sagesse » ou mode de vie qui en découle, que « Mohammed », guidé par son maître juif, est chargé de prêcher, pour conduire les musulmanisés dans le *Chemin de Yahwé* :

126. *Appelle au Chemin de ton Seigneur par la Sagesse et la Belle Exhortation !... (sourate XVI).*

III — NOUVELLE POLEMIQUE ANTI-CHRETIENNE

C'est en étudiant dans la sourate II l'expression « *les Sabéens et les Chrétiens* » que nous avons ouvert une

14. C'est nous qui soulignons. Voir Sour. VI, 152-154 ; XVII, 24-41 ci-dessus, et comparer avec Exode, 20, 1-7 ; 12 ; Lévitique, 19, 3 ; 20, 10-21 ; 9 ; Exode 20, 14 ; Deutéronome 5, 16 ; Ecclésiastique 3, 1-16 ; Deutéronome 22, 22 ; Proverbes, 6, 32... etc. La sourate XVII appartient à la 2^e période Mecquoise.

sorte de parenthèse dans l'histoire des rapports du rabbin avec les Juifs et les chrétiens à Médine.

Revenons à notre propos. Qu'en est-il de l'attitude du maître juif à l'égard des chrétiens dans ce nouveau contexte ? Afin de ne pas égarer le lecteur en morcelant cette étude qui s'étale sur plusieurs années de polémique¹⁵, nous allons réunir en une vue d'ensemble les principaux textes qui nous permettront de mieux comprendre les apparentes contradictions du rabbin. Elles ont fait couler beaucoup d'encre et jeté le désarroi dans l'esprit des traducteurs-commentateurs, faute d'être appréciées selon les circonstances concrètes qui les ont motivées.

A. — Jusqu'à la fin de son apostolat, l'auteur du *Livre Arabe de l'Islam* demeure fermement anti-chrétien. C'est ainsi que, dans la sourate V, il écrit :

76. *Ceux qui sont impies ont certes dit : « Dieu est le Messie, fils de Marie ». Or le Messie a dit : « O Fils d'Israël, adorez Dieu, mon Seigneur et le vôtre ! A quiconque donne des Associés à Dieu, Dieu interdit le Jardin. Celui-ci aura le feu comme refuge. Aux Injustes, point d'auxiliaire ».*

Il est bien vrai que Jésus a commandé d'adorer Dieu et qu'il a affirmé lui-même que « sa nourriture était de faire Sa volonté ». Mais il a non moins affirmé que son Père et lui ne font qu'un. Affirmation que le rabbin écarte toujours avec soin. Il est donc certain pour lui que les chrétiens sont des impies :

77. *Impies ont été ceux qui ont dit : « Dieu est le troisième d'une triade ». Il n'est de Divinité qu'une Divinité Unique. S'ils ne cessent point leur dit, ceux qui parmi eux sont impies seront touchés par un tourment cruel ! (sourate V, suite).*

Le « parmi eux » s'expliquera plus loin. Mais bien auparavant, en cette même période médinoise, le rabbin avait pris à partie les chrétiens en les accusant d'avoir dit contre Marie « une immense infâmie » en la déclarant mère d'un Dieu. Ce n'est pas tout, ils ont raconté sur les Juifs une calomnie inacceptable en affirmant que ce sont

15. De la sourate II à la sourate V, dernière des 24 de cette période. (Cf. BERTUEL J., *L'Islam — Ses véritables origines*, t. 2, p. 96, note).

eux qui ont tué Jésus. C'est absolument faux, s'écrie-t-il. Et la preuve, dit-il en prenant pour base de son raisonnement la légende du sosie répandue par certaines sectes gnostiques, c'est qu'ils ne s'entendent pas entre eux sur ce point. La vérité, c'est qu'un sosie a été substitué au Messie sur le Calvaire, en sorte que Jésus n'a pas été crucifié. C'était, du même coup, éliminer le fait de la résurrection du Christ. Et lorsque le rabbin ajoute que « *Dieu l'a élevé vers Lui* », ne nous hâtons pas de croire que, parlant comme les chrétiens, il l'entend dans le même sens. Tout simplement, Dieu a élevé Jésus vers Lui comme il avait auparavant élevé vers Lui d'autres grands apôtres d'Israël. La Bible raconte l'ascension d'Hénoch¹⁶ et celle d'Elie dans un tourbillon de feu, mais les apocryphes connaissaient aussi celle de Moïse¹⁷ et celle d'Isaïe¹⁸ :

Sourate IV :

155. *(Nous les avons maudits) à cause de leur incrédulité pour avoir dit, contre Marie, une immense infâmie,*

pour avoir dit : « Nous avons tué le Messie, Jésus fils de Marie, l'Apôtre de Dieu ! », alors qu'ils ne l'ont tué ni crucifié, mais que son sosie a été substitué à leurs yeux. En vérité, ceux qui s'opposent, à l'égard de (Jésus) sont certes dans un doute à son endroit. Ils n'ont nulle connaissance de (Jésus) ; ils ne suivent que conjecture et n'ont pas tué (Jésus) en certitude.

156. *Tout au contraire, Dieu l'a élevé vers Lui. Dieu est puissant et sage.*

Le v. 157, de construction grammaticale assez obscure, a mis dans l'embarras bien des commentateurs qui se demandent comment il faut l'entendre :

157. *Il n'est (personne), parmi les Détenteurs de l'Écriture, qui ne croie, certes, en lui, avant sa mort (sic) et, au Jour de la Résurrection, (Jésus) sera témoin à (leur) rencontre.*

Nous n'entrerons pas ici dans les hypothèses plus ou moins plausibles, formulées pour expliquer ce verset,

16. Genèse, 5, 21 s. Et pour Elie, voir 2^e Rois, 2, 1.

17. *Dizionario Biblico* (Francesco Spadafora, Editrice Studium ; Roma) p. 44.

18. *Ibid.*

selon que l'on rapporte les mots « *avant sa mort* » à Jésus ou à *un* Détenteur de l'Écriture (*Il n'est personne... etc*). Dans le cadre de notre exégèse et du contexte de ce verset, il est hors de doute que le rabbin rejette tout ce qui pourrait servir de preuve à la divinité du Christ. Il est fort probable qu'après avoir, en un premier temps, écarté le problème de la Résurrection, il le combat ouvertement en racontant que les chrétiens — qui sont aussi des *Détenteurs de l'Écriture*¹⁹ — n'ont pas cru, à l'origine, en la divinité de Jésus tant qu'il était en vie. Ce n'est qu'après sa mort que certains ont inventé toute cette histoire de sa divinité, de sa crucifixion et de sa résurrection. Le fond de toute cette polémique est bien juif, exception faite de la légende du sosie, et si l'on désire entendre de sa part des affirmations tout à fait explicites, on n'a qu'à se donner la peine de l'écouter :

169. *O Détenteurs de l'Écriture !, ne soyez pas extravagants en votre religion ! Ne dites, sur Dieu, que la vérité ! Le Messie, Jésus fils de Marie, est seulement l'Apôtre de Dieu, sa parole²⁰ jetée par Lui à Marie et un Esprit de Lui. Croyez en Dieu et en ses Apôtres et ne dites point : « Trois ». Cessez ! (Ce sera) un bien pour vous. Dieu n'est qu'une divinité unique. A Lui ne plaise d'avoir un enfant ! A Lui ce qui est dans les cieux et ce qui est sur la terre. Combien Dieu suffit comme protecteur !*

170. *Le Messie, non plus que les Anges rapprochés (du Seigneur), n'ont trouvé indigne d'être des serviteurs de Dieu. (Sour. IV, suite).*

Ainsi, Jésus, simple Apôtre, n'a pas estimé que ce fût pour lui un déshonneur de n'être qu'un bon serviteur de Dieu. Il partage l'honneur des Anges les plus grands ; que demander de plus !

19. Ce verset 157 est un des rares où cette expression désigne des Juifs — (devenus chrétiens à l'origine). Au v. 152 de la même sour. IV elle désigne bien des Arabes, qui sont alors comparés à d'autres *infidèles* qui demandèrent à Moïse de leur montrer Dieu.

20. Blachère traduit ce mot par *Verbe*, donnant ainsi à toute la phrase un sens chrétien trinitaire qui est farouchement nié par tout le reste du verset. Nous reviendrons sur ces traductions qui faussent complètement la pensée de l'auteur et jettent le trouble dans celle des lecteurs.

Déjà, à La Mecque, le rabbin avait été obligé de s'expliquer sur les personnages les plus importants de l'Évangile. Il se trouve dans la même nécessité à Médine, par suite du réveil des chrétiens de cette cité. Et c'est toujours en recourant aux écrits apocryphes qu'il mènera son combat oratoire, pour nier la divinité de Jésus : même les miracles du Christ, tant ceux de son enfance que ceux de son âge mûr, ne seront point l'effet de sa volonté et de sa puissance propre, mais celui d'une permission de Dieu, affirmée avec insistance :

Sourate V :

110. (*Rappelez-vous*) quand Dieu dit : « O Jésus fils de Marie ! rappelle-toi Mon bienfait envers toi et envers ta mère, quand Je t'assistai de l'Esprit Saint, (te disant) : « Tu parleras aux Hommes dans ton berceau, comme un vieillard. » (*Rappelle-toi*) quand Je t'enseignai l'Écriture, la Sagesse, la Torah et l'Évangile, quand tu pus créer d'argile une manière d'oiseaux, AVEC MA PERMISSION, (quand) tu pus y insuffler (la vie) en sorte que ce furent des oiseaux (vivants). AVEC MA PERMISSION, (quand) tu pus guérir le muet et le lépreux, AVEC MA PERMISSION, quand tu pus faire sortir les morts (de leur tombeau), AVEC MA PERMISSION, quand J'écartai de toi les Fils d'Israël alors que tu vins à eux avec les Preuves et que ceux qui, parmi eux, étaient incrédules s'écrièrent : « Ceci n'est que magie évidente ! ».²¹

Du reste, s'il reprend avec quelques développements supplémentaires ses mêmes arguments contre Marie et Jean-Baptiste, c'est pour atteindre essentiellement le personnage central : Jésus. Ainsi, Jean-Baptiste sera dépouillé de son rôle d'annonciateur et de précurseur du Messie tel que l'entend la tradition chrétienne. Et c'est tout à fait abusivement qu'on a voulu voir, à la suite de Blachère, une affirmation « coranique » de l'Incarnation du Verbe dans le verset suivant :

21. Par exemple, lorsque des Juifs accusent Jésus de chasser les démons par Bézébut, prince des démons.

34. « Dieu t'annonce (la naissance de) Jean qui déclarera véridique un Verbe (émanant) de Dieu, un chef, un chaste et un prophète parmi les Saints. » (Sour. III).

On ne peut souscrire à une pareille traduction du mot « parole » par *Verbe*. C'est ce que nous appelons une *version enchaînée* ; enchaînée par une foule de préjugés *a priori* qu'on n'a pas la force de secouer, alors que, dans la même phrase est affirmée la négation de ce Verbe Incarné : cette parole de Dieu n'annonce que la naissance d'un fils (Jean) qui attestera simplement que Jésus est un vrai prophète, et pas autre chose. Le mot *Verbe* nous oriente à tort vers une conception chrétienne de Jésus, tandis qu'il s'agit pour le rabbin de montrer que toute parole de Dieu se réalise dès lors qu'il l'a prononcée, signe de sa toute-puissance²².

Un autre verset — et ce n'est pas le seul — a donné lieu à un même quiproquo ; il s'agit de l'Annonciation :

40. (Rappelle) quand les Anges dirent : « O Marie ! Dieu t'annonce un Verbe (émanant) de Lui, dont le nom est le Messie, Jésus fils de Marie, (qui sera) illustre dans la (Vie) immédiate et Dernière et parmi les Proches (du Seigneur). » (Sour. III).

Le texte dit exactement : « Dieu t'annonce *une parole* » (kalimatin). Qu'est-ce qui autorise Blachère à traduire ce mot par *Verbe*, en ajoutant par surcroît et de son crû : *émanant* (de Dieu). Pour les chrétiens, pareille traduction évoque évidemment le Prologue de l'Évangile de St Jean. Mais cela ne peut que créer une fâcheuse confusion en donnant à penser que les musulmanisés — arabes ou autres — croient à l'Incarnation du Verbe, ou que du moins leur « Livre Saint » contient maintes fois cette affirmation. Et dans ce cas on pourrait se demander comment il se fait que, depuis treize siècles, aucun musulman ne s'en soit aperçu et continue de nier la divinité de Jésus.

En fait, une différence fondamentale sépare le *Pseudo-*

22. Le rabbin en donne une démonstration au v. 35, lorsque, à Zacharie qui demande comment il pourra avoir un enfant, Dieu répond : « Ainsi. Dieu fait ce qu'il veut ». — Voir Genèse : « Dieu dit : que la lumière soit... etc. », ch. I, 1, 2 et ss.

Coran de l'Évangile de St Jean : pour celui-ci, « au commencement était le Verbe, et *le Verbe était Dieu* ». Quand on constate par une lecture objective des textes avec quel acharnement le maître juif combat la divinité de Jésus, pourquoi, dans une traduction, choisir des termes qui créent l'illusion ?²³

Jésus n'est qu'un homme, rien de plus dans sa nature et sa personne :

52. *Jésus, auprès de Dieu, est à l'image d'Adam : Il l'a créé de poussière, puis dit à son propos : « Sois ! » et il fut.* (Sour. III, suite).

Quand à Marie, nous l'avons dit, son histoire relève davantage des récits apocryphes que des Évangiles authentiques de St Matthieu et de St Luc auxquels ils s'apparentent. Bornons-nous à relever l'étonnement satisfait que certains trouvent dans le v. 42 de cette même sourate et dans quelques autres où la virginité de Marie est affirmée :

42. « *Seigneur !* », répondit Marie, « comment aurais-je un enfant, alors que nul homme ne m'a touchée ? »

Vous voyez bien, dit-on, que les musulmans croient comme nous à la virginité de Marie ! Et pourquoi l'auteur du *Livre Arabe de l'Islam* n'y aurait-il pas cru, répondons-nous. Examinons la question sur le terrain essentiellement religieux où elle se situe. Ce n'est pas à toutes les femmes que peut arriver une pareille aventure, de devenir mère en conservant la virginité. Notons tout d'abord que la virginité, c'est-à-dire, pour une femme, se conserver intacte pour des motifs vertueux, est à peu près inconnu dans l'Ancien Testament. Virginité et vertu sont deux choses différentes. C'est l'enseignement du Christ qui a fait une connexion entre elles, et qui a fondé une spiritualité de la virginité considérée comme une vertu. Mais que pouvait penser un rabbin du VII^e siècle de la virginité d'une femme-mère ? Il connaissait le texte

23. Chaque fois que Blachère trouve ce mot (*kalimatin*) en rapport avec la naissance de Jésus, il se croit obligé de le traduire par *Verbe*, — sour. III, 34 ; 40 —, tout en remarquant que c'est là un sens exceptionnel dans le *Coran*. Exception, dit-il, *permise par le contexte !* C'est précisément ce que le contexte ne permet pas. Cf. BLACHERE, *op. cit.*, t. III, p. 868, ann. 40.

d'Isaïe, ch. 6, 13-14 : « Ecoutez donc, maison de David... Le Seigneur lui-même va vous donner un signe. Voici : la jeune fille est enceinte et va enfanter un fils qu'elle appellera Emmanuel ».

Où est le centre de ce signe ? Qu'une jeune fille ou une jeune femme mette au monde un enfant ? Il n'y a rien là d'extraordinaire, rien qui manifeste une intervention particulière de Dieu. On peut dire qu'Isaïe annonce directement la naissance d'Ezéchias; c'est probablement exact. On peut affirmer aussi qu'au-delà de cette naissance royale, il entrevoyait une ère nouvelle, qui serait le règne messianique. Et une longue tradition juive, sanctionnée par la traduction grecque de la Bible entreprise par des Juifs — (la Septante) — et dont l'évangéliste St Matthieu est un écho fidèle, a considéré que le « signe prédit par Isaïe serait quelque chose de jamais vu, vraiment divin : une vierge, non pas une simple jeune fille, mais une vierge avant et après la conception, serait mère d'un fils qu'on appellera Emmanuel.

En hébreu, le terme *almah* employé par Isaïe et plusieurs autres fois dans l'Ancien Testament signifie jeune fille, ou jeune femme récemment marié. Mais les traducteurs de la Bible ont rendu le mot *almah* par un mot grec, *parthénos* —, qui signifie littéralement *vierge*, femme intouchée. Et c'était là le signe de Dieu attendu : que, tout en étant vierge, intouchée, « la jeune fille » annoncée mette au monde un fils. Il n'y a donc pas lieu de considérer que, dans le verset 12 de la sourate LXII, le rabbin fait une quelconque concession aux chrétiens, pas plus que dans le V. 42 étudié ci-dessus :

12. (Et) Marie, fille d'Imrâne, qui se garda vierge, en laquelle nous insufflâmes de Notre Esprit, (qui) déclara véridiques les arrêts et les Ecritures de son Seigneur, et fut parmi celles faisant oraison. (Sour. LXII).

Marie fut donc celle en qui s'accomplit la parole de Dieu, témoigna de sa fidélité à la Torah, et vécut comme une bonne juive pieuse. C'est tout. Ajoutons que certains ont voulu trouver un sens catholique au v. 37 de la sourate III. Le rabbin raconte encore une fois²⁴ la scène de

24. Voir « *L'Islam — Ses véritables origines* », t. II, p. 68.

l'Annonciation. Il n'y est pas question, cette fois d'un émissaire du Seigneur se présentant à la sœur de Moïse et d'Aaron sous l'apparence d'un beau jeune homme. Ce sont *des anges* qui viennent apporter à la jeune fille (qui devrait avoir au moins 1.230 ans !) la bonne nouvelle :

37. *Et quand les Anges dirent : « O Marie ! Dieu t'a choisie et purifiée. Il t'a choisie sur (toutes) les femmes de ce monde. (Sour. III).*

« Purifiée » plus que toute autre, n'est-ce pas l'équivalent de « conception immaculée » ? Là encore, nous devons refuser une pareille interprétation, parce que l'Immaculée Conception de Marie telle que l'entendent les chrétiens catholiques n'a rien à voir avec la pensée du rabbin. L'héritage même du péché originel par chaque individu et sa relation avec la mission rédemptrice du Christ est absolument étrangère à l'auteur de ce récit. Marie est pure à la manière juive parce que, depuis sa plus tendre enfance, elle a vécu pieusement, dans la prière et l'observation fidèle des Ecritures. Elle demeurera jusqu'à la fin enfermée dans l'histoire du judaïsme, et les chrétiens seront toujours désignés comme des impies, des blasphémateurs qui ont brisé le monothéisme révélé sur le mont Sinai :

Sourate V :

78. *Eh quoi ! ne reviendront-ils point à Dieu et ne Lui demanderont-ils point pardon, alors que Dieu est absoluteur et miséricordieux ?*

79. *Le Messie, fils de Marie, n'est qu'un apôtre avant lequel les apôtres (antérieurs) ont passé. Sa Mère était une Sainte. Ils prenaient de la nourriture. Considère comment nous expliquons les aya (aux chrétiens) et considère comment ensuite ils s'en détournent !*

S'adressant alors aux Arabes qui risqueraient de se laisser entraîner par les chrétiens, il leur fait dire par « Mohammed » :

80. — *Dis (—leur) « Adorez-vous, en dehors de Dieu, ce qui ne détient pour vous ni dommage ni profit, alors que Dieu entend et connaît tout ? »*

81. *Dis : « O Détenteurs de l'Ecriture ! ne soyez pas extravagants en votre religion, (professant) une au-*

tre (doctrine) que la Vérité ! Ne suivez point les opinions pernicieuses de gens qui, antérieurement, ont été égarés, (qui) en ont égaré beaucoup et (qui) sont égarés loin du Chemin Uni ! ». (Sour. V, suite).

Bref, le rabbin demande aux Arabes d'abandonner leurs idoles impuissantes, mais que ce ne soit pas pour adopter la religion des chrétiens qui ont entraîné une foule de gens dans leur égarement. Ils n'ont rien compris à la Torah dont ils étaient chargés à l'origine en tant que juifs, ils se sont déchargés du poids de la Loi, et, comble de la monstruosité, non seulement ils ont fait de Jésus un Dieu, mais il sont brisé en trois l'unicité de Yahvé ! ²⁵

B. — Comment alors, après les déclarations formelles que nous avons lues, interpréter les versets favorables, en apparence, au « christianisme » ? Prenons bien garde à ne pas nous laisser leurrer en lisant sans réflexion des versets où le rabbin manifeste sa sympathie pour certains chrétiens, *sans pour autant renoncer à sa lutte contre le christianisme.*

Il semble bien que, malgré les déclarations anti-chrétiennes du rabbin, certains chrétiens, à Médine comme à La Mecque, aient voulu chercher un terrain d'entente avec les musulmanisés arabes. On risque de se fourvoyer dans ce mélange de positions contradictoires, si l'on oublie ceci : dans le concret, dans le détail, sur place, non plus sur le plan dogmatique mais sur le plan réel et historique, on croirait assister sur ce terrain bien délimité, à un renversement des alliances. Essayons donc d'y voir clair.

a) Certains Juifs, jugeant comme dangereuses et trop hardies les démarches du rabbin de La Mecque, répugnent à accepter les Arabes dans leurs synagogues. Pis encore, ils iraient jusqu'à s'allier avec les polythéistes pour combattre les Arabes judaïsés. Le rabbin se plaint de cet état d'esprit en rappelant les infidélités juives du passé sans donner de précisions :

82. *Ceux des fils d'Israël qui ont été impies ont été maudits par la bouche même de David et de Jésus, de Marie, en prix d'avoir désobéi et d'avoir été*

25. Sour. IV, 169.

transgresseurs. Ils ne cessaient point d'accomplir le Blâmable. Combien détestable était certes ce qu'ils faisaient !

Que la mention de Jésus ici ne nous trouble pas. Nous savons que le rabbin l'associe à tous les autres prophètes de l'Ancienne Alliance ; Jésus ne peut pas parler autrement qu'ils ne le firent. Mais voici qu'à présent des Juifs s'éloignent du droit chemin en renouvelant les transgressions de leurs ancêtres :

83. *Tu vois beaucoup d'entre eux prendre pour affiliés ceux qui sont infidèles. Ce qu'ils accomplissent est si détestable que Dieu se courrouce contre eux. Dans le tourment ils resteront immortels.*

84. *S'ils croyaient en Dieu et au Prophète et en ce qu'on a fait descendre sur celui-ci, ils ne prendraient pas (ces infidèles) pour affiliés. Mais beaucoup parmi eux sont des pervers. (Sour. V, suite).*

Furieux de voir leur Torah livrée aux Arabes, les Juifs hostiles sont devenus les plus nombreux, à l'époque où se situent les versets que nous venons de citer, c'est-à-dire à l'époque de la sourate V :

85. *Tu trouveras certes que les gens les plus hostiles à ceux qui croient sont les Juifs et les Associateurs...*

Mais dans le même temps, voici que le rabbin semble pleurer de tendresse à l'unisson avec les chrétiens alors que, quelques versets auparavant, il proclamait une fois encore qu'ils sont des impies et des blasphémateurs :

...et tu trouveras que les gens les plus proches de ceux qui croient, par l'amitié, sont ceux qui disent : « nous sommes chrétiens ». C'est que, parmi ceux-ci, se trouvent des prêtres et des moines et que ces gens ne s'enflent point d'orgueil.

Oui, dit le maître à son disciple, ces gens-là savent qu'en donnant aux Arabes, en leur langue, le Livre des Révélation hébraïques, c'est la Vérité que je leur ai transmise ! Quand ils entendent parler de ce que je t'ai donné, de ce que j'ai fait pour toi afin de détourner tes compatriotes de leur ignorance séculaire, tu les vois répandre des larmes, tellement ils sont émus. Jusqu'à présent ils ne connaissaient, en dehors de leur communauté, que d'autres Arabes encroûtés dans leur idolâtrie. Or voici

que maintenant ils aperçoivent un grand nombre de ces hommes qui, naguère encore, adoraient les cailloux de la Ka'ba, adressent leur prière au Dieu Unique révélé à Moïse sur le Mont Sinai. Ne les entends-tu pas s'écrier à haute voix : « Seigneur !, Dieu tout-puissant, créateur du ciel et de la terre, nous aussi, chrétiens, nous croyons en Toi ! Inscris-nous avec les Juifs et le musulmanisés arabes au nombre des témoins. Pourquoi n'y croirions-nous pas, alors que nous désirons aller au Paradis avec les saints ? » :

86. *Quand ils entendent ce qu'on a fait descendre vers l'Apôtre, tu les vois répandre des larmes, de leurs yeux, à cause de ce qu'ils savent de Vérité. (Tu les entends) s'écrier : « Seigneur !, nous croyons ! Inscris-nous avec les Témoins !*

87. *Pourquoi ne croirions-nous pas en Dieu et à la Vérité venue à nous, alors que nous convoitons que Notre Seigneur nous fasse entrer (au Paradis) avec le peuple des Saints ? »*

88. *En prix de ce qu'ils auront dit, que Dieu les récompense par (les) Jardins sous lesquels couleront les ruisseaux où, immortels, ils resteront. Voilà la récompense des Bienfaisants. (Sour. V, suite).*

Il n'y a donc pas contradiction entre les différentes déclarations du rabbin. Nous n'avons pas besoin ici non plus de recourir à une interpolation très postérieure à la rédaction du *Pseudo-Coran*. C'est toujours une tentation, pour les commentateurs, que de recourir à des additions étrangères ou tardives pour expliquer les contradictions apparentes du texte. Ce ne doit être là qu'un rare et dernier recours, lorsque toute tentative d'explication sensée se heurte à un échec. A l'époque où le rabbin prononce les paroles que nous venons de lire, nous sommes à la période terminale de son apostolat. Nous nous apercevons :

— que les Juifs, premiers et authentiques musulmans dans l'Histoire, ne sont pas tous complètement d'accord avec les musulmanisés arabes ; il s'en faut de beaucoup ;

— que tous les chrétiens ne sont pas forcément, non plus, ennemis des Arabes musulmanisés ; car eux aussi sont arabes, et un certain nombre considère comme un

grand bien la conversion de leurs frères. Ils en arrivent donc à soutenir de leur amitié les musulmanisés et, dans un premier temps, ces chrétiens-là — dont nous ne connaissons guère le nombre — croient pouvoir passer sous silence leur foi en la divinité de Jésus pour mettre l'accent sur l'Unicité divine comme terrain d'entente. Et c'est cette attitude que loue le rabbin, car il n'admettra jamais les dogmes chrétiens. Sur le plan des doctrines, il sera d'une fermeté inébranlable. C'est pourquoi on doit toujours prendre garde de ne pas mélanger, dans son langage, ce qui se rapporte à des groupes concrets avec ce qui concerne les doctrines. Là, il n'y aura jamais de contradiction chez le maître juif. Entre judaïsme et christianisme, ou si l'on veut, entre islamisme — (authentique, juif ; ou d'adoption, arabe) — et christianisme, il existera toujours un obstacle majeur ; un seul, mais difficile à franchir : à l'unité de la nature Divine le christianisme intègre la Trinité des Personnes.

Si donc, sur le plan concret de la lutte pour le bénéfice de l'Islam, certains chrétiens s'allient parfois aux musulmanisés de Médine, ne nous étonnons pas que le rabbin fasse leur éloge. Mais cet éloge est limité strictement à ces chrétiens et au temps que dure leur alliance. En réalité, ces chrétiens sont des aveugles car, vis-à-vis de leur foi l'apôtre juif maintiendra son intransigeance. Lorsqu'il s'est trouvé en face de vrais chrétiens qui affirment leur croyance en pleine lumière, en une période de luttes à main armée comme celle dans laquelle nous sommes déjà entrés, il a lâché son cri de guerre contre ceux qui déclarent que le Messie est Fils de Dieu :

30. *...Les Chrétiens ont dit : « Le Messie est le fils de Dieu ». Tel est ce qu'ils disent, de leur bouche. Ils imitent le dire de ceux qui furent infidèles antérieurement.*

QUE DIEU LES TUE !²⁶

Combien ils s'écartent (de la vérité). (Sour. IX).

26. Le mot employé pour dire « tuer » (*qâtala*) signifie aussi *combattre dans le but de tuer*, et il est traduit indifféremment dans l'un ou l'autre sens, le but d'un combat sans merci se terminant par la mort d'un des deux adversaires.

IV — LES JUIFS DANS LA SOURATE V

Les Juifs, dans le dernier chapitre du *Pseudo-Coran*, ne sont pas traités avec la douceur ou les égards que l'on était en droit d'attendre de la part d'un rabbin. Les violentes diatribes anti-juives que nous entendons pendant cette période, que signifient-elles historiquement ? Le recours aux textes va encore nous éclairer.

A. — LES PRESCRIPTIONS ALIMENTAIRES.

Le v. 4 de la sourate V énumère les viandes défendues aux musulmans juifs par Moïse, et défendues par conséquent aux musulmanisés arabes. Nous n'y trouvons rien qui nécessite une révélation particulière de quelque Allah que ce soit. Il suffit de mettre en parallèle le texte du rabbin avec les références bibliques correspondantes pour s'en rendre compte :

Bible :

« Quiconque, citoyen ou étranger, mangera une bête morte ou déchirée, devra nettoyer ses vêtements et se laver avec de l'eau; il sera impur jusqu'au soir, puis il sera pur; mais s'il ne les nettoie pas et ne se lave pas le corps, il portera le poids de sa faute ». (Lévitique 17, 15; 22, 8; Deutéronome, 14, 21).

« Vous ne mangerez pas la chair avec son âme, c'est-à-dire avec le sang. » (Genèse 9, 4; Lévit. 17, 11; 3, 17; 7, 26; 1, 5; 17, 10-15; 19, 22; Deut. 12, 16, 23).

« Vous ne pourrez manger... ni le porc qui a bien le sabot fourchu et fendu, mais qui ne rumine pas » (Deut. 14, 8). « L'autel était couvert de victimes illicites, réprouvées par les lois (juives)... », et l'on obligeait les Juifs à en manger sous peine de châ-timent. (2 Macchabées, 6, 7-10).

Sourate V :

4. Illicites ont été déclarées pour vous (la chair de) la bête morte.

le sang,

la chair du porc
et ce qui a été consacré à un
autre que Dieu,

« Vous ne consommerez pas la viande d'une bête déchirée par un fauve ; vous la jetterez aux chiens » (Exode 22, 30). « Qui-conque, citoyen ou étranger, mangera une bête morte ou déchirée... sera impur jusqu'au soir, etc. » (voir ci-dessus Lévit. 17, 15 ; et Deut. 14, 21).

Les pierres dressées étaient en l'honneur des idoles ; ce qui était immolé devant elles tombait sous le coup de la loi générale qui interdisait la participation au culte des idoles.

(la chair) de la bête étouffée, de la bête tombée sous les coups, de la bête morte d'une chute (ou) d'un coup de corne, (la chair de) ce que les fauves ont dévoré — sauf si vous l'avez purifiée —, (la chair) de ce qui est égorgé devant les pierres dressées²⁷.

De cette comparaison des textes du Pseudo-Coran avec le Pentateuque, on peut conclure que l'auteur a fait beaucoup plus que de « s'inspirer » de la Bible. Il en édicte les lois aux Arabes convertis par sa prédication. Des querelles pourront bien s'élever entre Juifs et judéo-arabes, ce ne seront jamais que des incompatibilités de personnes ou de groupes, mais nullement des scissions doctrinales. Le JUDAÏSME ne sera pas mis en cause. L'Islam arabe, même en conquérant son indépendance vis-à-vis de l'Islam juif, n'arrivera jamais à répudier son enseignement à moins de se renier fondamentalement.

B. — CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LES RAPPORTS ENTRE L'ISLAM ARABE ET L'ISLAM JUIF, OU JUDAÏSME.

Le rabbin reste dans la véritable tradition biblique lorsqu'il rappelle les bienfaits de Dieu envers le peuple de l'Ancienne Alliance :

10. *Rappelez-vous le bienfait de Dieu envers vous et l'alliance que Nous avons conclue avec vous, quand vous eûtes dit : « Nous avons entendu et nous avons obéi ». (Sour. V).*

C'est uniquement avec les Juifs que Dieu a établi son Alliance. Ce fait énorme, capital, domine toute l'histoire religieuse du monde. Mais chaque fois qu'ils ont rompu

27. Les mêmes prescriptions avaient été édictées dans la sour. II, 168, ainsi que dans la sour. VI, 146 et, à supposer que la sour. XVI, 115-128 appartienne à la période mecquoise, dans le v. 116 du bloc 115-128.

cette Alliance, Dieu les a maudits, les traitant de « peuple à la nuque raide » (Exode 33, 3), et réprimant son envie de les exterminer (*ibid.*). Dans Sa bonté cependant, Il a toujours suscité quelqu'un pour intercéder en leur faveur, au cours de leur longue histoire, et Il a pardonné sans cesse ; Il est revenu de « Sa colère » parce qu'Il ne renie jamais ses promesses, ne rompt jamais son Pacte. Pour comprendre cela, nous devrions lire et méditer le Pentateuque, et aussi le livre des Juges, les livres de Samuel, des Chroniques et des Rois, ainsi que les Prophètes.

En attaquant les Juifs dans la sourate V, le rabbin rappelle donc, simplement, des événements historiques anciens et largement connus. Mais là ce rappel prend valeur d'actualité. Avant la fuite de La Mecque, en pleine période d'influence juive, jamais il n'avait évoqué ces infidélités, ces ruptures d'Alliance successives et momentanées. S'il le fait à présent, c'est parce qu'ils s'opposent à son apostolat ; ils détournent de son vrai sens le Coran hébreu pour jeter le trouble dans l'esprit des Arabes musulmanisés, et ils oublient de la Loi ce qu'ils veulent bien oublier. « *Tu ne cesseras (mon fils, dit-il à « Mohammed») d'éventer quelque trahison de leur part, sauf d'un petit nombre d'entre eux.* » Que faire contre ces « traîtres » ? Écoutons bien la réponse : contre les chrétiens affirmant fermement l'intégrité de leur foi, le rabbin n'avait dicté qu'une seule ligne de conduite : combattez-les, que Dieu les tue ! Mais contre les Juifs : « *Efface (leur faute) et pardonne ! Dieu aime les Bienfaisants* »²⁸. Les bienfaisants, évidemment, ne sont pas ces Juifs hostiles, mais les musulmanisés arabes qui leur pardonnent. Ces derniers sont pourtant devenus la risée de beaucoup de monde. Juifs, chrétiens, infidèles, trouvent des motifs à moquerie chez ces gens qui s'attachent au judaïsme et dont les Juifs ne veulent pas :

62. *O vous qui croyez ! ne prenez point comme affiliés ceux qui ont pris votre religion en raillerie et com-*

28. Sour. V, 16 : « Pour avoir rompu leur alliance avec Nous, Nous les avons maudits... Ils détournent le Discours de ses sens et ont oublié une partie de leur Coran. Tu ne cesseras d'éventer quelque trahison de leur part, sauf d'un petit nombre d'entre eux. *Efface et pardonne ! Dieu aime les Bienfaisants* ».

me jeu, parmi ceux à qui l'Écriture a été donnée antérieurement (= les Juifs) et parmi les Infidèles!

Même quand ils appellent à la prière, refoulés par les Juifs, on les raille sans pitié :

63. *Quand vous appelez à la prière, ils prennent celle-ci en raillerie et comme jeu. Ils sont en effet un peuple qui ne raisonne pas. (Sour. V, suite).*

L'histoire du peuple de Dieu, qui aurait dû être un triomphe permanent, a été bien souvent ternie par les bénéficiaires eux-mêmes de l'Alliance :

77. *Rappelez-vous quand Nous fîmes alliance avec les Fils d'Israël, en leur disant : « Vous n'adorerez que Dieu. Marquez de la Bienfaisance à vos père et mère ainsi qu'au proche, aux orphelins et aux pauvres. Dites du bien aux hommes ! Accomplissez la Prière et donnez l'Aumône » ! Par la suite, vous vous êtes détournés et vous vous êtes écartés, sauf un petit nombre parmi vous. (Sour. III).*

74. *Nous avons certes conclu une alliance avec les Fils d'Israël et leur avons envoyé des Apôtres. Chaque fois qu'un Apôtre leur a apporté ce que leurs âmes ne désiraient pas, ils ont traité d'imposteur une fraction et tué l'autre fraction.*

75. *Ils... ont été aveugles et sourds, mais Dieu est revenu de Sa rigueur (contre eux). Ensuite, beaucoup d'entre eux furent (à nouveau) aveugles et sourds. Dieu voit bien ce qu'ils font. (Sour. V, suite).*

Oui, la grande faute des Juifs, leur grande erreur, est d'avoir maintes fois rompu leur pacte en refusant d'en observer les clauses :

78. *Rappelez-vous quand Nous fîmes alliance avec vous, vous disant : « Vous ne répandrez pas mutuellement votre sang. Vous ne vous expulserez pas mutuellement de vos habitats. Vous avez confessé cette alliance et en portez témoignage. »*

Mais ce n'est pas seulement une allusion à l'histoire ancienne que fait le rabbin ; c'est un page de l'histoire contemporaine qu'il écrit :

79. *Par la suite, vous êtes devenus ces Juifs (que nous avons sous les yeux). Vous vous tuez mutuellement; vous expulsez une fraction d'entre vous de leurs*

habitats et faites assaut contre eux de péché et d'abus de droit, et s'ils deviennent vos captifs, vous les rançonnez ». (Sour. II, suite).

Ces versets, quand on veut bien les lire objectivement, nous révèlent les remous et les tiraillements qui secouent la communauté juive de Médine. Prononcés en diverses circonstances (sour. II et sour. V en l'occurrence), ils témoignent de l'aversion grandissante des Juifs pour les Arabes et de la scission qui s'opère entre les Juifs eux-mêmes, non point certes sur le contenu de la Torah, mais sur le point de savoir s'il convient de la livrer aux Arabes. Ils en viennent à retomber dans les aberrations du passé. Ils s'entretuent, s'expulsent, se font une véritable guerre. Et pour quel motif cette guerre fratricide ? Le rabbin évoque ici un texte du Lévitique : « Si vous ne m'écoutez pas, je vous punirai au septuple pour vos péchés. Ceux qui parmi vous survivront, dépériront dans les pays de leurs ennemis à cause de leurs fautes... Moi aussi je m'opposerai à eux et je les mènerai au pays de leurs ennemis. Alors, *leur cœur incirconcis s'humiliera* »²⁹.

82. *Les Fils d'Israël ont dit : « Nos cœurs sont incirconcis ». Non point. Que Dieu les maudisse pour leur incrédulité ! Combien peu ils croient* » (Sour. II, suite).

Cette incrédulité des Juifs de Médine n'a pas Dieu pour objet, bien entendu. C'est sur le message du rabbin en arabe que les Juifs médinois s'opposent et se combattent, comme nous avons eu maintes fois l'occasion de le constater :

83. *Quand, de Dieu, est venue à eux une Ecriture (arabe) déclarant véridiques les messages détenus par eux (en hébreu) — antérieurement ils imploraient le succès sur ceux qui étaient infidèles —, quand à eux est venu ce qu'ils savaient (déjà), ils furent à leur tour incrédules à cela. Que la malédiction de Dieu soit sur les Incrédules !*

85. *Quand on leur dit : « Croyez à ce que Dieu a fait descendre ! » (= en arabe), ils répondent : « Nous croyons à ce qu'on a fait descendre sur nous » (=*

29. Lévit. 26, 27, 28, 41. Voir aussi Jérémie 4, 4, ann. i (Bible de Jérusalem) ; Ezechiel 20, 7-9.

hébreu) ; et ils sont incroyables en ce qui est (venu) après cela (= le Coran arabe) ,et qui est la Vérité marquant la véracité des messages (hébreux) détenus par eux. (Sour. II, suite).

Pour ces *ultra* qui ne veulent absolument pas voir les Arabes se prosterner avec eux dans les synagogues ,le Coran arabe est sans valeur, et ils entendent l'ignorer totalement. Une pareille mauvaise foi en fait des ennemis de Dieu, des pervers :

93. *Nous avons certes fait descendre vers toi de clairs enseignements que récusent seulement les Pervers.*

94. *Eh quoi ! chaque fois qu'ils concluent un pacte, celui-ci sera-t-il rejeté par une fraction d'entre eux? Non, la plupart d'entre eux ne croient pas !*

95. *Quand un Apôtre de Dieu est venu à eux déclarant véridiques les messages que (les fils d'Israël) détiennent, une fraction de ceux à qui a été donnée l'Écriture (= la Torah) a rejeté l'Écriture de Dieu derrière son dos, comme si elle ne savait point³⁰. (Sour. II, suite).*

C'est parce qu'ils croient à leur mission religieuse, à l'exclusion des Arabes, que ces Juifs rejettent la véracité du Coran arabe, et qu'ils l'expédient avec désinvolture *derrière leur dos*, selon une vieille expression hébraïque.

Comme on peut s'en rendre compte en faisant la synthèse de tous les textes déjà étudiés, Médine est en effervescence. La situation est explosive. A tout instant, on risque l'affrontement d'un groupe contre un autre. La cause de tout ce remue-ménage et de ce branle-bas de combat ? La judaïsation des Arabes. Discussions plus ou moins vives, disputes, railleries, empoignades avec morts et blessés, semblent éclater dans tous les coins. Souvenons-nous : entre les Hypocrites pourris, les Bédouins opportunistes et bien « planqués », les chrétiens qui entrent dans la controverse, et les Juifs anti-Arabes d'une part, et d'autre part, en face, les musulmanisés dont le

30. En reprenant à son compte cette expression biblique, *rejeter l'Écriture derrière son dos*, le rabbin rappelle à ses auditeurs juifs l'attitude de leurs ancêtres : « Mais voici qu'indociles, révoltés contre Toi, ils *rejetèrent la Loi derrière leur dos*, ils tuèrent les prophètes qui les avertissaient pour Te les ramener, (et ils commirent de grands blasphèmes) » (Néhémie, 9, 26).

nombre s'accroît, les chrétiens bienveillants qui s'allient à eux, et le petit groupe de Juifs favorables au rabbin, un antagonisme irréductible empoisonne l'atmosphère ; le climat est malsain. On ne vit plus en paix dans cette cité.

Malgré tout cependant, le rabbin tient bon. Il poursuit sa tâche avec une ténacité admirable, animé par la foi qui soulève les montagnes. Les obstacles même stimulent son courage. C'est « *un battant* », comme on dirait aujourd'hui ; il a une âme de vainqueur. Il n'abandonnera pas la partie, résoudra les difficultés, et atteindra son but contre vents et marées, même s'il faut pour cela séparer l'Islam arabe de son père l'Islam juif. Ce n'est pas lui qui l'aura cherché. Les grands responsables de cette scission ne seront pas tellement les riches et orgueilleux Arabes dont nous avons déjà parlé³¹ que les Juifs de Médine, inflexibles dans leur détermination de rejeter hors de leur communauté les musulmanisés arabes. Ce sont eux qui ont, en définitive, poussé à la constitution d'un Islam arabe autonome. Les textes qui nous parlent de la Mosquée sacrée et de la nouvelle *qibla* (ou orientation de la prière) n'ont pas d'autre origine que l'hostilité des Juifs de Médine.

31. Voir *L'Islam — Ses véritables origines*, t. II, pp. 146-148.

CHAPITRE II

LES MUSULMANS A LA RECHERCHE D'UN LIEU DE CULTE

I. — LES MUSULMANISES A LA SYNAGOGUE

Les luttes engagées par le rabbin contre ses propres coréligionnaires hostiles à la promiscuité avec les Arabes l'obligeront, à Médine, à envisager la séparation des deux communautés, arabe et juive. Déjà, nous l'avons vu, cette manœuvre a été amorcée avec la nouvelle dimension donnée à Abraham dans la naissance historique de l'Islam juif. Renforçant son argumentation à l'aide de quelques traditions légendaires, et peut-être inventées par lui, le rabbin va développer son plan ; c'est une nécessité vitale pour son entreprise apostolique. Peu lui importe, au fond, que les Arabes soient ou non d'authentiques descendants d'Abraham par Ismaël. Jusque là, ils semblaient ne s'en être jamais aperçus ; et c'est le rabbin qui les persuadera de cette filiation qu'il n'aurait jamais imaginée, sans l'obligation de trouver aux Arabes une source non juive de l'Islam qu'il leur prêche. Mais l'essentiel pour lui, c'est que les vrais fils d'Abraham sont ceux qui croient comme lui et obéissent à la Torah, au Coran de Moïse, adapté depuis quelque temps en langue arabe. Il l'a déclaré clairement dès la seconde période mecquoise :

38, 39. ...*Abraham dit : Seigneur ! rends cette Ville sûre et détourne-nous, moi et mes fils, d'adorer les idoles ! Elles ont, Seigneur, égaré beaucoup d'Hommes. CELUI QUI ME SUIVRA SERA DE MOI...* (Sour. XIV).

et il le répète encore à Médine :

61. *En vérité, les plus liés des Hommes à Abraham sont certes ses adeptes, ce Prophète, et ceux qui croient. Dieu est Patron des Croyants.* (Sour. III).

La grande difficulté qui commande tout l'avenir de l'Islam arabe, à la fin de la seconde période mecquoise, semblait bien tenir à ce détail d'apparence bénigne : le lieu de prière des musulmanisés. Ce détail n'est pourtant pas aussi insignifiant qu'il y paraît au premier abord, puisqu'il fut à l'origine de l'expulsion des musulmanisés de La Mecque. Pareillement à Médine, voici qu'il devient un objet de rupture avec la communauté juive et une source de vexations de la part de celle-ci à l'égard des Arabes.

Procédons pas à pas, en rappelant que nous n'écrivons pas particulièrement pour des érudits. Nous évitons à dessein les complications de l'érudition, que nous n'ignorons pas. Nous méditons des textes afin d'en comprendre la signification et le mouvement interne, leur restituant dans la mesure du possible une vie qui a été enfouie sous la lourdeur des traductions, et plus encore dans l'enchevêtrement tant des sourates que des versets.

A La Mecque donc, « *Mohammed* » converti au judaïsme ne pouvait plus avoir accès à la Ka'ba, temple des idoles. Il fallait pourtant bien qu'il prie son nouveau Dieu ! Où aller ? Il ne pouvait tout de même pas construire un temple pour lui tout seul ! A cette époque où il était l'unique musulmanisé, une seule solution s'offrait pour son cas : l'admettre à la synagogue. Nous pouvons penser qu'il y alla tout seul tant qu'il fut l'unique converti. En toute logique, il semble normal qu'il y fut accompagné plus tard par ses disciples, tant que la communauté se réduisit à quelques membres. De fait, une sourate de la seconde période mecquoise nous le présentait priant « *avec les prosternés* »¹ et chargé d'instruire ses proches :

213. *Ne prie donc, à côté de Dieu, aucune autre divinité, car tu seras parmi les tourmentés.*

214. — *Avertis ton clan le plus proche !*

1. Voir *L'Islam — Ses véritables origines*, t. II, pp. 30 et ss.

215. — *Sois tutélaire pour ceux des Croyants qui te suivent !*
 216. — *S'ils te désobéissent, dis : « Je suis innocent de ce que vous faites » ;*
 217. — *et mets ta confiance dans le Puissant, le Miséricordieux*
 218. — *qui te voit durant tes vigiles*
 219. — *et voit tes gestes parmi les prosternés. (Sour. XVI).*

En cette même période, nous percevons les premières manifestations de la petite communauté des Croyants : « *abaisse tes ailes sur ceux des Croyants qui te suivent* », dit le rabbin à son élève². Par cette jolie comparaison empruntée aux Psaumes³ et que le psalmiste emprunte à son tour au Deutéronome⁴, le maître juif recommande à son disciple de protéger les nouveaux croyants qui se réunissent avec lui à la synagogue pour participer aux prières canoniques et les apprendre par la même occasion.

Entre Juifs et Arabes, cette cohabitation était-elle durable ? La prière juive était totalement imprégnée de l'histoire merveilleuse du Peuple Elu. Pouvait-elle convenir longtemps à celle des Arabes ? Prenons un exemple : si les Juifs du VII^e siècle étaient transportés d'allégresse et de reconnaissance au chant du psaume 114 : « *Quand Israël sortit d'Égypte, la Maison de Jacob de chez un peuple barbare, Juda lui devint un sanctuaire et Israël Son domaine* »⁵, comment les musulmanisés auraient-ils pu comprendre et ressentir ces actions de grâce ? Ils n'avaient aucune raison d'adresser à Dieu de telles paroles pour leur passé « *national* »⁶. Ces mots auraient même pu être désagréables et provocants, comme c'eût été le cas pour des Égyptiens ; sans compter que la femme d'Ismaël était égyptienne comme sa mère et que, par la grâce du rabbin, les Arabes étaient devenus des Ismaélites. Un jour

2. Sour. XV, 88 et XVII, 25.

3. Psaumes 17, 7-9 ; 36, 8 ; 57, 2 ; 63, 7, 8.

4. Deutéronome, 22, 11.

5. Psaume 114, 1, 2.

6. A supposer qu'il ait existé une nation arabe comparable à la nation juive dans son histoire, son unité politique et son unité religieuse.

ou l'autre, ces derniers auraient dû prendre leurs distances vis-à-vis des Juifs. Ils ne pouvaient s'assimiler définitivement aux Juifs et considérer la synagogue comme leur lieu de culte. Les juifs prétendaient descendre d'Abraham par Isaac, le fils de la Promesse ; en temps opportun, ils ne manqueront pas de rappeler aux Arabes qu'ils ne sont que des bâtards, fils d'Abraham et de la servante égyptienne de Sara, des « onagres », peuple stagnant et sans culture dans le désert⁷. La cohabitation nécessaire du début n'était pas longtemps viable.

Effectivement, elle ne dura pas. Mais où aller ? Les musulmanisés ne pouvaient évidemment pas se réunir dans l'église chrétienne. Bâtir un temple ? Cela n'était pas techniquement impossible. Mais il semble bien que la population idolâtre, de plus en plus excitée contre « Mohammed » et ses condisciples, aurait fait obstruction de toutes manières à une pareille entreprise. Restait une seule solution : obligés sans aucun doute par les Juifs à quitter la synagogue, les musulmanisés se réunissaient à la Ka'ba. Ce fait semble attesté par le *Pseudo-Coran* :

18. *Les Temples sont à Dieu. Ne priez donc personne à côté de Dieu.* (Sour. LXXII).

C'est vers le milieu de la seconde période mecquoise que retentit cette véritable déclaration de guerre aux divinités lithiques de la Ka'ba. Le rabbin réaffirme avec force l'unicité du vrai Dieu. Les temples doivent être dédiés à Lui seul, et non à des idoles ridicules. En conséquence, il faut balayer tous ces cailloux impuissants qui encombrèrent le temple de La Mecque. Mais prier le nouveau Dieu et tenir pour rien les idoles dans leur propre demeure n'allait pas sans mal. Un jour, cela faillit provoquer une bagarre :

19. *Quand le Serviteur de Dieu s'est levé, priant, (les infidèles) ont failli être contre lui en masse.* (Sour. LXXII, suite)⁸.

7. Genèse, 16, 1-4.

8. « *Kâdû yakûnûna 'alay-hi-libadâ : peu s'en est fallu qu'ils ne collassent contre lui* ». Comme le sujet n'est pas exactement exprimé, les commentateurs comme Montet, à la suite des musulmans, disent qu'il s'agit ici des djinns qui entouraient « Mohammed » lorsqu'il récitait le Coran pendant l'Office, et qui finirent par se convertir. De grâce, gardons les pieds sur la terre !

Peut-être « *Mohammed* » fut-il quelque peu refroidi dans son zèle. Mais son maître lui demande de résister⁹. Il lui ordonne de bien tenir son rôle d'*Avertisseur*, qui est de « répéter aux gens, avec lenteur, le Coran qu'il a divisé en fragments » en vue de cette lecture publique, ou plus précisément, de sa récitation¹⁰. Mais les idolâtres ne veulent rien entendre, ou bien tournent en dérision ces récits édifiants :

47-49. *Quand tu invoques ton Seigneur, l'Unique, dans la Lecture, par répulsion ils tournent leurs derrières. (Sour. XVII).*

Non seulement ils sont pleins de mépris, mais ils font obstruction aux réunions des musulmanisés, en empêchant les gens d'approcher et d'écouter :

25. *...Quand ensuite ils viennent à toi, discutant contre toi, ceux qui ne croient point disent : « Ceci n'est qu'histoires des Anciens ».*

26. *Ils interdisent (d'écouter) cela et en écartent (les gens). Ils ne feront périr qu'eux-mêmes et ne (le) pressentent pas. (Sour. VI).*

Bien entendu, les menaces de châtiments éternels ponctuent toujours les ripostes dictées par le rabbin. Nous avons raconté toutes ces disputes, assorties de violentes invectives de part et d'autre, qui aboutirent à l'*Hégire*, c'est-à-dire à la *Fuite* précipitée du premier groupe des musulmanisés et de leur maître juif vers Médine. Menacés de mort par les uns, en effet, et d'expulsion de la Ka'ba et de La Mecque par les autres, leurs ennemis finiront par l'emporter. Nous l'apprenons avec certitude à Médine, de la bouche même du rabbin :

30. *(Rappelle-toi) quand ceux qui sont infidèles machinaient contre toi pour t'affermir (dans leur idolâtrie) ou te tuer ou t'expulser ! Ils machinaient alors que Dieu machinait, mais Dieu est le meilleur en Sa machination.*

« *Mohammed* » et les siens ne durent donc leur salut qu'à la fuite et, à présent, les infidèles occupent seuls la Ka'ba, redevenue le théâtre de leurs stupides prières :

9. Sour. LXXII, voir vv. 20-27.

10. Sour. XVII, 106-107.

35. *La prière (des infidèles), auprès de la Mosquée Sacrée, ne consiste qu'en sifflements et battements de mains. (Sour. VIII, suite).*

Personne d'autre ne peut en approcher :

34. *Pourquoi Dieu ne les tourmente-t-il point, alors qu'ils écartent (les Croyants) de la Mosquée Sacrée et qu'ils ne sont point les adeptes de Dieu ? Ses adeptes sont seulement les Craignant-Dieu. Mais la plupart d'entre eux ne savent point. (Sour. VIII).*

Cette situation est scandaleuse, puisque Dieu est le seul Seigneur de la Ville et du Temple. Et pourtant, se dit le rabbin, la communauté arabo-juive doit survivre : Dieu est avec elle, donc elle doit triompher. Que faire ?

II. — LA MOSQUEE SACREE

Chassés de La Mecque et de la Ka'ba, mal accueillis et expulsés de la synagogue à Médine par un certain nombre de Juifs, les musulmanisés seront-ils d'éternels transfuges ? Vers quel sanctuaire se tourner désormais ? Comment résoudre ce problème vital ? Le rabbin trouvera. C'est peut-être là le point central de son génie qui va bouleverser toute l'histoire du bassin méditerranéen, en rejetant l'Islam arabe sur ses propres bases ; il le détachera des Juifs, tout en lui conservant son dogme mosaïque et ses lois hébraïques. Avec son énergie coutumière et l'esprit de décision qui le caractérise, l'apôtre juif va mettre en œuvre les moyens les plus efficaces pour arriver à ses fins :

Le centre religieux des Arabes est La Mecque? Eh bien!

11. Les musulmanisés qui se voyaient interdite l'entrée des synagogues, et qui n'avaient pas encore repris la Ka'ba, avaient peut-être construit à Médine quelques oratoires particuliers que les idolâtres s'empressèrent de démolir ainsi que des synagogues, sans doute par représailles contre les Juifs encore favorables aux Arabes convertis. Voir sour. II, 108 : « *Qui donc est plus injuste que ceux qui ont empêché que, dans les mosquées de Dieu, Son Nom soit invoqué et qui se sont évertués à détruire ces mosquées ? A ceux-là, il n'appartenait d'entrer dans (ces mosquées) qu'emplis de crainte. A eux, opprobre en la vie immédiate et à eux, en la vie dernière, tourment immense* ». Voir aussi XXII, 41 : « *Si Dieu n'avait point repoussé certains hommes par d'autres, des ermitages auraient été démolis, ainsi que des synagogues, des oratoires, des sanctuaires où le nom de Dieu est invoqué* ».

il faut reconquérir La Mecque, qui doit être le centre de la vraie religion.

La Ka'ba est dédiée aux idoles ? Il faudra la nettoyer, la vider de ces divinités qui ne sont que néant, et y instaurer le culte du seul vrai Dieu ; Dieu de Moïse, des Patriarches, d'Abraham.

Mais avant d'organiser ses troupes et de les mettre en branle, il était nécessaire de les persuader que la Ka'ba leur avait appartenu jadis, qu'à cette époque elle était dédiée au Dieu Unique, et que La Mecque était pareillement une ville sainte. C'est alors que le rabbin fait fond sur cette légende absurde — à supposer qu'il ne l'invente pas de toutes pièces — d'après laquelle la Ka'ba aurait été bâtie par Abraham.

Suivons bien cette opération. *Dans aucun texte arabe, ou d'autre provenance préislamique*, il n'est question de la construction de La Mecque et de la Ka'ba par Abraham. Cette légende est mentionnée là pour la première fois, et nous ignorons son origine. Peut-être a-t-elle flotté longtemps sans lignes concrètes bien définies, et le rabbin l'a-t-il précisée pour les besoins de sa cause ? Le fait est que nous devons attendre la sourate XIV pour trouver sur ce point une indication :

38. *Abraham n'a-t-il pas dit : « Seigneur ! rends cette ville sûre et détourne-nous, moi et mes fils, d'adorer les idoles.*

39. *Elles ont, Seigneur, égaré beaucoup d'Hommes. Celui qui me suivra sera (issu) de moi, mais qui me désobéira... Car Tu es absoluteur et miséricordieux. »*

A partir de ce thème mecquois, la légende de la fondation de La Mecque par Abraham prend à Médine des contours définis sous la plume du rabbin. Il rapporte une prétendue prière d'Abraham : *« Seigneur, rends cette ville sûre, et détourne-nous, moi et mes fils d'adorer des idoles ! »* La Mecque doit devenir une ville sacrée, un refuge où personne n'adorera plus que Dieu, l'Unique :

40. *« Seigneur, j'ai établi une partie de ma descendance dans une vallée sans culture, auprès de Ton Temple rendu sacré. Seigneur ! (c'est) pour qu'ils accomplissent la Prière. Fais que des cœurs, chez*

*les Hommes, s'inclinent vers eux ! Attribue-leur des fruits ! Peut-être seront-ils reconnaissants »*¹². (Sour. XIV, suite).

A Médine donc, à l'époque où les musulmanisés reçoivent la mission d'occuper la Ka'ba, le rabbin précise les liens par lesquels il entend unir La Mecque à Abraham :

118. *(Rappelez-vous) quand le Seigneur éprouva Abraham par certaines prescriptions...*

119. *Et quand Nous fîmes du Temple (de La Mecque) un lieu de visitation et un asile pour les Hommes, (quand) ceux-ci tirèrent du Maqâm¹³ d'Abraham un lieu de Prière ! Nous fîmes pacte avec Abraham et Ismaël : « Purifiez Mon Temple pour ceux qui font la circumambulation, ceux qui font retraite pieuse, ceux qui s'inclinent et se prosternent. »*

.....
121. *(Et) quand Abraham, avec Ismaël, élevait les assises du Temple (disant) : « Seigneur ! accepte(-le) de nous ! Tu es l'Audient, l'Omniscient ».*

Avouons qu'il fallait une certaine désinvolture, dénuée de tout scrupule historique, pour tisser la trame de cet argument sur lequel le rabbin va édifier un Islam arabe parallèle à l'Islam juif, avec son fondateur, son Livre, sa Ville Sainte, et son Temple. Les versets que nous venons de lire méritent plus qu'une lecture rapide. Ils nous permettent d'entrer dans la pensée de l'apôtre juif qui jonglait en virtuose avec ses connaissances bibliques et l'ignorance de ses interlocuteurs. Abraham s'était marié à une femme, Saraï, de sa race et de son pays. Au bout de dix ans, elle ne lui avait pas donné d'enfant. Mais elle avait une servante égyptienne, Agar. Sur les conseils mêmes de Saraï, Abraham *connut* Agar qui donna le jour à

12. Réflexion qui fait allusion au récit de la Genèse, 13, 10-12 : « Lot leva les yeux et vit toute la plaine du Jourdain qui était partout irriguée — c'était avant que Yahwé ne détruisit Sodome et Gomorrhe — comme le jardin de Yahwé, comme le pays d'Egypte, jusque vers Coar. Lot choisit pour lui toute la plaine du Jourdain et il émigra à l'Orient ; ainsi, ils se séparèrent l'un de l'autre. Abraham s'établit au pays de Canaan ».

13. En hébreu, le mot *Maqom*, (et son décalque arabe *Maqâm*) signifie : *place, lieu*. C'est sur le lieu où Abraham aurait prié que fut édifiée la Ka'ba.

Ismaël, fils bâtard, « onagre d'homme » pour des nomades qui ne connaissent qu'une loi, l'indépendance et la liberté :

*Qui a lâché l'onagre en liberté,
délié la corde de l'âne sauvage ?*

*A lui, j'ai donné le désert pour demeure,
la plaine salée pour habitat.*

*Il se rit du tumulte des villes
et n'entend pas l'ânier vociférer.*

*Il explore les montagnes, son pâturage,
à la recherche de toute verdure.* (Genèse, 16, 1-4 et 11).

Au moment où se situent les faits racontés dans la sou-rate II, les musulmanisés n'ont plus de lieu de prière. Normalement, ils devraient s'installer à la Ka'ba puisque « les Temples sont à Dieu » et que les idoles n'y ont point de place, ainsi que l'a proclamé le rabbin. Mais en vertu de quel droit les musulmanisés revendiqueraient-ils ce panthéon arabe ? En vertu de celui que vous tenez de vos ancêtres, dit le rabbin. Dieu vous a donné un temple bien à vous, Arabes fils d'Abraham et d'Agar¹⁴. La Mecque vous appartient ; la Ka'ba a été construite par Abraham et Ismaël pour le culte du TRES-HAUT. De plus, vous possédez dans votre langue, à présent, les révélations authentiques de Dieu auxquelles votre ancêtre se soumit le premier. Sus à la Ka'ba ! Sus à La Mecque ! Ce sont des propriétés arabes depuis des siècles. Aujourd'hui, revenus à l'Islam de jadis, vous devez les reconquérir pour en faire ce qu'elles n'auraient jamais dû cesser d'être : un lieu de culte en l'honneur du Dieu Unique qui entend tout et qui sait tout.

14. S.D. GOÏTEIN, *Juifs et Arabes*, p. 19-20, remarque que l'ancienne tribu d'Ismaël disparut de bonne heure et *Ismaélites* devint par la suite un nom commun, dans la Bible, pour désigner les peuples du désert, éleveurs de chameaux, vivant de razzia et de transports de marchandises. — Les Madianites qui combattirent Gédéon sont appelés Ismaélites (Juges, 8, 24). — Lorsque les Juifs eurent de nombreux contacts avec les tribus arabes, le terme « *Ismaélites* » a fini sans doute par les englober, pour être employé dans ce sens par la littérature talmudique.

De la même façon, les occidentaux appellent « arabes » tous les musulmans non seulement d'Arabie, mais ceux du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord.

Reprenons la sourate II au point où nous l'avions laissée :

120. (*Rappelez-vous*) quand Abraham dit : « Seigneur ! fais de cette (ville) une ville sûre ! »...

121. (*Et*) quand Abraham, avec Ismaël, élevait les assises du Temple, (disant) : « O Seigneur ! accepte (ceci) de nous ! Tu es l'Audient, l'Omniscient ».

Aussitôt après, le rabbin fait dire à ses disciples arabes :

122. *Seigneur ! fais de nous des Soumis et, de notre descendance, fais une communauté soumise à Toi ! Fais-nous voir nos pratiques culturelles. Reviens de (Ta rigueur) contre nous ! Tu es le Révocateur, le Miséricordieux.* (Sour. II, suite).

Effectivement, il va continuer de plus belle, nous le verrons, à inculquer aux musulmanisés les « *Lois et coutumes de Yahwé* ». L'Islam arabe ne sera jamais qu'un judaïsme (ou Islam) abâtardi de par la volonté des Juifs, tout comme Ismaël, par qui il est prétendûment rattaché à Abraham, fut rejeté de sa maison pour laisser la place nette à Isaac, l'authentique fils de la Promesse faite par Dieu à Abraham. Comme Ismaël refoulé au désert, l'Islam arabe sera refoulé à La Mecque et à la Ka'ba par les Juifs de Médine qui ne voulurent pas l'intégrer à leur communauté.

Sourate III :

90. *En vérité, le premier temple qui ait été fondé, pour les Hommes, est certes celui situé à Bakka, béni et Direction pour le monde.*

91. *Il s'y trouve des signes évidents : le Maqâm d'Abraham où quiconque entre est en sécurité. Dieu a imposé aux Hommes le Pélerinage à ce Temple.*

Sous la pression des événements, la substitution d'Abraham à Moïse avait pris corps. L'obstacle naturellement insurmontable qui empêchait les Arabes de devenir des musulmans authentiques en tous points avait été habilement contourné par le rabbin de La Mecque. Disons-le clairement : la trilogie caractéristique des fils d'Israël s'était dégagée dans toute son ampleur par et après Moïse :

Un seul Dieu, Yahwé ;

Une seule Loi, le Coran hébreu ou Torah ;

Un seul Peuple, le Peuple Elu.

On ne peut pas se convertir à cette trilogie. Il est bien possible, en effet, aux Nations, de reconnaître le Dieu Unique et d'accepter la Torah comme Livre de Direction. Mais personne ne peut, s'il n'est Juif, se classer comme membre du Peuple Elu. Or, pour trouver parmi les nations un modèle de soumission à Dieu valable pour les Gentils (= *non-juifs*), il faut remonter au-delà de Moïse à un homme plus neutre en quelque sorte, au chaldéen Abraham. Avec lui, la porte est ouverte à d'autres qu'aux Juifs.

L'Islam juif avait fait du peuple Elu un peuple libre, épanoui, un peuple de lumière qui sut se donner une culture religieuse dominant le paganisme ambiant dans l'ancienne Alliance, et fonder une grande civilisation ne se mesurant pas au nombre des habitants. L'Islam arabe, de par les origines historiques dans lesquelles il s'enracine, a fait des enchaînés. Nous voulons dire que, tant que subsistera l'Islam arabe, il ne pourra jamais se libérer des chaînes juives qui l'enserrent, modèlent son existence, et qu'il ne s'en délivrera jamais parce qu'il les attribue aux visions de « *Mohammed* ». C'est là un point d'histoire tragique, nous ne pouvons que le constater.

Pour l'instant, afin de donner à cet Islam bâtard une apparence de liberté en le refoulant sur ses terres, et en même temps de répondre aux objections de certains Juifs, le rabbin persuade les musulmanisés de reconquérir La Mecque et la Ka'ba. Mais pour aller jusqu'au bout de leur séparation d'avec l'Islam juif tout en leur imposant les coutumes juives, il changera aussi leur *qibla*, c'est-à-dire leur orientation au moment de la prière.

III. — LA NOUVELLE QIBLA

Les polythéistes, évidemment, n'avaient aucun point d'orientation pour leurs prières qui ne consistaient qu'en sifflements, danses et battements de mains pour marquer le rythme de ces manifestations collectives.

Dans l'hypothèse où les musulmanisés auraient eu une *qibla* à la Mecque, ce n'eût pu être que celle des Juifs,

selon les anciennes coutumes de l'exil, rappelées par le rabbin :

87. *Et nous révélâmes à Moïse et à son frère : «Fondez, pour votre peuple, des demeures en Egypte ! Faites de vos demeures une qibla ! Accomplissez la Prière ! » Fais gracieuse annonce aux Croyants. (Sour. X).*

Nous lisons au livre de Daniel 6, 11, que lorsque Daniel eut connaissance du décret de Darius, roi des Mèdes et des Perses, interdisant de prier quelque Dieu que ce soit, « il entra dans la maison, dans la chambre supérieure dont les fenêtres étaient ouvertes vers Jérusalem et, trois fois par jour, il fléchissait les genoux et rendait grâces à Dieu comme il avait coutume de le faire auparavant »¹⁵. Lors donc que le groupe des musulmanisés de la Mecque eut émigré à Médine, il dût normalement prier en direction de Jérusalem comme avant la fuite (Hégire). D'après le *Pseudo-Coran*, ce fut même un signe de reconnaissance entre eux :

138. *Nous n'avons établi la qibla vers laquelle tu t'orientais (= Jérusalem) que pour reconnaître ceux qui suivent l'Apôtre de ceux qui tournent les talons. En vérité, c'est là certes un grand péché, excepté pour ceux que Dieu dirige. Dieu ne pouvait faire se perdre votre foi. (Sour. II).*

Mais au moment où les discussions commencèrent à éclater aussi bien entre Arabes et Juifs qu'entre Arabes eux-mêmes, un grand nombre de musulmanisés ne voulant pas se soumettre aux Juifs, tandis que d'autres semblaient l'accepter sans difficulté, il y eut un certain flottement, des hésitations dans l'attitude des croyants et chez « Mohammed » lui-même :

139. *Souvent, nous te voyons tourner ta face (en tous sens) vers le ciel. Nous te tournerons donc vers une qibla que tu agréeras. Tourne donc ta face dans la direction de la Mosquée Sacrée ! Où que vous soyez, (Croyants), tournez votre face dans sa direction. Ceux qui ont reçu l'Écriture savent, certes, que c'est la Vérité venue de leur Seigneur. Dieu*

15. Voir aussi I Rois, 8, 48.

n'est pas insoucieux de ce qu'ils font. (Sour. II, suite).

La Ka'ba étant déclarée de droit Temple de Dieu et La Mecque ville sacrée, il devenait désormais normal que les musulmanisés se tournent vers ces lieux ancestraux où Abraham, leur père, avait édifié le monument inspiré par sa foi, l'Islam qu'ils viennent de retrouver par une immense grâce de Dieu.

Il semble que les querelles raciales aussi bien que les discussions doctrinales aient leur répercussion dans cette histoire de *qibla*. Les Juifs s'orientent vers Jérusalem, les chrétiens orientent leurs églises vers le soleil levant ; divergences entre gens qui ont fondé leur religion sur la même Ecriture. — « *A chacun une orientation vers laquelle il se tourne* »¹⁶. Lorsque le rabbin traite d'insensés ceux qui critiquent les musulmanisés à cause de leur changement de *qibla*, peut-être ne pense-t-il pas seulement aux Arabes, mais aussi aux Juifs hostiles à son apostolat ; ils ne veulent pas que les judaïsés se mêlent à eux dans leur synagogue, et maintenant ils les critiquent parce qu'ils prient en direction de leur propre temple ? Ils devraient bien savoir ce qu'ils veulent ! C'est en cela qu'ils manquent de bon sens peut-être : « *Les insensés, parmi les Hommes, diront : « qu'est-ce qui a détourné ces gens de la qibla vers laquelle ils s'orientaient ? » — Réponds-leur : « A Dieu l'Orient et l'Occident. Il dirige qui Il veut vers une Voie Droite* »¹⁷. Quant à toi, dit le rabbin à son disciple : « *D'où que tu sortes, tourne ta face vers la Mosquée Sacrée* »¹⁸. Ce qui compte avant tout, ce n'est pas de choisir un point cardinal concret, mais une orientation spirituelle : c'est vers Dieu que l'on doit orienter la pensée et le cœur. Les maîtres du Talmud avaient bien précisé que « *ceux qui prient à l'étranger doivent diriger leurs cœurs vers la Palestine ; ceux qui prient en Palestine doivent diriger leurs cœurs vers Jérusalem, de sorte que tout Israël se trouve dans la même direction* »¹⁹.

16. Sour. II, 143-145.

17. *Ibid.*, 136.

18. *Ibid.*, 144.

19. T. BERAKHOT III ,16, p. 8.

Ainsi, les Juifs conservent leur *qibla* et les chrétiens la leur. L'essentiel est de ne pas suivre la doctrine pernicieuse de ces derniers. « *Certes, si tu viens avec quelque aya à ceux à qui l'Écriture a été donnée, ils n'adopteront point ta qibla et tu n'adopteras pas leur qibla. Certains d'entre eux (= les chrétiens) n'adoptent d'ailleurs point la qibla des autres. Mais si tu suis leurs doctrines pernicieuses après ce que tu as appris, tu seras alors parmi les Injustes* »²⁰.

Ni chrétiens, ni Juifs, mais également adorateurs du Vrai Dieu, les Arabes musulmanisés formeront une sorte de communauté qui sera un moyen terme :

137. *Ainsi, Nous avons fait de vous une communauté médiale pour que vous soyez témoins à l'encontre des Hommes et que l'Apôtre soit témoin à votre rencontre. (Sour. II).*

Ainsi, au prix d'un immense labeur d'imagination et de lutte sur le terrain, le rabbin touchait presque au but. Pour parfaire son œuvre, il restait encore le dernier acte : conquérir La Mecque, s'emparer de la Ka'ba. Les infidèles en défendent toujours l'entrée, mais qu'ils prennent garde, car les croyants fourbissent leurs armes²¹.

Effectivement, à une époque que nous ne pouvons fixer avec certitude, les musulmanisés quittèrent Médine, pour tenter de réoccuper la Ka'ba. Le succès leur semblait promis. Ils n'osèrent pourtant pas pousser à fond leur avantage, par crainte de tuer des hommes secrètement croyants qui ne les avaient pas suivis naguère dans leur fuite. Comme aucun signe distinctif ne permettait de les reconnaître, il valait mieux limiter les fruits de la victoire.

Sourate XLVIII :

25. *Ce sont là ceux qui ont été infidèles et vous ont écartés de la Mosquée Sacrée ainsi que de l'oblation dont le lieu de sacrifice (vous) était interdit. N'eussent été des hommes croyants et des femmes croyantes, inconnus de vous, que vous risquiez, à votre insu, de broyer sous vos pieds, en sorte que*

20. Sour. II, 140.

21. Voir Sour. XXII, 25-26.

vos représailles contre eux vous auraient atteints (vous-mêmes)... S'ils s'étaient signalés, Nous aurions fait subir un tourment cruel à ceux qui sont infidèles. (Cela s'est passé ainsi) pour que Dieu fasse entrer qui il veut, dans Sa Miséricorde.

Une nuit — on raconte que c'était en 628 ou 629 — « Mohammed » fit un rêve. C'était un homme qui en faisait souvent, comme tout le monde : mais celui-là fut sans doute provoqué par sa grande préoccupation du moment. Il courut chez le rabbin pour lui raconter ce rêve étonnant : il s'était vu, avec les musulmanisés, entrer dans la Mosquée Sacrée d'Abraham, sans combattre, « paisibles, la tête rasée, ongles et barbe taillés, sans crainte ». Et ce rêve devint réalité, car Dieu, par miracle, apaisa la fureur des infidèles en inspirant à l'Apôtre et à sa troupe des paroles pieuses qui leur assurèrent un succès pacifique :

26. *(Rappelle-toi) quand ceux qui sont infidèles mirent en leurs cœurs la fureur — la fureur de la Gentilité! — Dieu fit descendre Sa Présence Divine sur son Apôtre ainsi que sur les Croyants et les obligea à la Parole de Piété : ils étaient les plus dignes de (cette parole). Dieu sait tout.*

27. *Dieu a certes montré la véridicité de Son Apôtre au sujet de la vision : « Vous entrerez certes en la Mosquée Sacrée, si Dieu veut, paisibles, la tête rasée, (ongles et barbe) taillés, sans crainte ». Il a su ce que vous ne saviez point et a placé, en deçà de (cette entrée), la prévision d'un proche succès. (Sour. XLVIII, suite).*

Les événements, peu à peu, assureront la solution du problème qui tourmentait le rabbin. Dans la sourate IX, avant-dernière du *Pseudo-Coran*, nous constatons que son plan a été réalisé. Désormais les musulmanisés parlent en maîtres et, s'ils concluent un pacte avec les infidèles, ce sont eux qui imposent leurs conditions. Mais il faut cependant rester vigilants, car pour ces gens-là, menteurs et parjures, un engagement de leur part ne pèse pas lourd. Par conséquent, il faut toujours être prêt à reprendre la guerre pour châtier les transgresseurs du pacte :

Sourate IX :

7. *Comment les Associateurs auraient-ils un pacte auprès de Dieu et de son Apôtre (à l'exception de ceux avec qui vous avez conclu un pacte près de la Mosquée Sacrée ? Tant qu'ils seront donc droits envers vous, soyez droits envers eux). Dieu aime ceux qui le craignent.*
8. *Comment (sans distinction, pourriez-vous nouer un pacte avec les Infidèles) alors que s'ils l'emportent sur vous, ils n'observent à votre égard ni alliance ni engagement ? Ils vous satisfont par leurs paroles, alors que leurs cœurs sont rebelles et que la plupart sont pervers.*
9. *Ils ont troqué les enseignements de Dieu à vil prix et ils se sont écartés de Son Chemin. Combien est mauvais ce qu'ils font !*
10. *Ils n'observent à l'égard d'un Croyant ni alliance ni engagement. Ceux-là sont des Transgresseurs.*
11. *S'ils reviennent (de leur erreur), font la Prière et donnent l'Aumône, ils seront vos frères en Religion. Nous exposons intelligemment les enseignements à un peuple capable de savoir.*
12. *Si (au contraire) ils violent leurs serments après avoir conclu un pacte et attaquent votre Religion, combattez les chefs de l'Infidélité ! En vérité, ils ne tiennent nul serment. Peut-être cesseront-ils.*

La Ka'ba appartient désormais aux musulmanisés. Les idoles n'y ont absolument aucune place. On laissera encore approcher les pèlerins, mais ces pèlerins seront obligatoirement des Croyants. Comme par le passé, tout un personnel sera affecté au service du Temple ; mais ce service ne pourra être assuré que par des Croyants qui auront la charge — et surtout le bénéfice — d'abreuver les pèlerins. Que les idolâtres aillent s'enrichir ailleurs, ces damnés !

17. *Il n'est point (laissé) aux Associateurs (le privilège) de servir la Mosquée de Dieu, tout en faisant, pour ce qui les concerne, profession d'infidélité. Que vaines soient les actions de ces gens ! Dans le feu, ils seront immortels.*
18. *Seuls serviront la Mosquée de Dieu ceux qui croient*

en Dieu et au Dernier Jour, (qui) accomplissent la Prière, donnent l'Aumône et ne craignent que Dieu. Peut-être ceux-là seront-ils parmi ceux qui se trouvent dans la bonne direction.

19. *Ferez-vous de la charge d'abreuver les pèlerins et du service de la Mosquée Sacrée (des devoirs) comparables (à ceux) de celui qui croit en Dieu et au Dernier Jour et mène combat dans le Chemin de Dieu ? Ils ne seront point égaux auprès de Dieu. Dieu ne dirige pas le peuple des Injustes. (Sour. IX, suite).*

Déjà on se dispute ; on rivalise pour saisir les bonnes places tranquilles et lucratives. Evidemment, il est plus intéressant de servir Dieu en tenant la buvette, qu'en courant au combat sur un champ de bataille où l'on risque quelque mauvais coup et même la vie. Le rabbin s'emploie à mettre bon ordre à cette bousculade, en affirmant que les poltrons et les « combinards » n'auront pas la même récompense auprès de Dieu.

20. *Ceux qui déjà croient, (qui) dans le Chemin de Dieu ont émigré et mené combat de leurs biens et de leurs personnes, auront un rang plus considérable auprès de Dieu. Ceux-là sont les Gagnants. (Sour. IX, suite).*

Quant aux idolâtres, qu'ils disparaissent des abords de ce lieu saint ! Le rabbin leur lance un ultimatum : vous avez jusqu'à la fin de l'année pour réfléchir. Nous vous laissons encore ce laps de temps pour accéder à la Mosquée Sacrée. Après quoi, ou bien il faudra vous convertir, ou vous tenir tranquilles loin d'ici, ou disparaître par les armes si vous tentez d'entrer de force. Dieu est avec nous.

Mais comme l'exclusion de tels pèlerins commerçants devait avoir pour conséquence, au début tout au moins, d'appauvrir ceux qui occupaient la Ka'ba et vivaient en grande partie du trafic dont les pèlerinages étaient l'occasion, le rabbin rappelle aux musulmanisés que Dieu veille sur ses serviteurs et qu'il ne les laissera pas dans le besoin :

28. *O vous qui croyez ! Les Infidèles ne sont qu'impurité. Qu'ils n'approchent donc point de la Mosquée Sacrée après la présente année. Si vous craignez*

une pénurie, Dieu vous donnera le suffisant, par Sa Grâce, s'Il le veut ! Dieu sait tout, et Il est sage.
(Sour. IX, suite).

On le voit, le rabbin touche au but ; il a déjà établi l'islam arabe sur ses bases essentielles, parallèlement à l'islam juif :

<i>Islam juif :</i>	<i>Islam arabe :</i>
Fondateur	
MOÏSE	ABRAHAM
Livre de Direction	
CORAN HÉBREU	CORAN ARABE, adaptation de
ou TORAH	la Torah
Capitale religieuse	
ou Ville Sainte	
JERUSALEM	LA MECQUE
Centre national du	
culte	
LE TEMPLE	LA KA'BA
Profession de foi	
DIEU, PAS	IL N'Y A DE DIEU
D'AUTRE QUE LUI !	QUE DIEU !
Moïse est notre Maître	Le Béni (mohammed) ²² est Son
dissent les Juifs.	Apôtre, disent les musulmanisés

22. Voir *L'Islam — Ses véritables origines*, t. II, pp. 117 et ss, notre réflexion sur le mot « mohammed ». Il se pourrait bien que la profession de foi arabe soit originellement : *Il n'y a qu'un seul Dieu et le Béni (= Moïse) est son Apôtre*, le « béni » étant devenu plus tard « Mohammed ». C'est une hypothèse que l'on peut raisonnablement envisager.

CHAPITRE III

ISLAMISATION DE LA SOCIÉTÉ MÉDINOISE

Si les nécessités de l'analyse nous obligent à sérier quelque peu les initiatives du rabbin, il ne faudrait pas pour autant penser que, dans la réalité les choses se passèrent ainsi. L'apôtre juif mène son combat et pousse ses avantages sur tous les terrains en même temps selon la quantité et la qualité des résultats acquis. Au plan de l'action, il n'y a pas de cloisons étanches entre les disputes religieuses, les bagarres occasionnelles, les directives données à leur sujet, les principes énoncés à propos de la *qibla*, de la Ka'ba, de La Mecque, et les lois qu'il impose à la société des musulmanisés pour transformer aussitôt que possible tous les Arabes en parfaits judaïsants, de gré ou de force. Selon ses propres expressions, il faut en faire d'authentiques *craignant-Dieu*, de vrais *croyants*, des gens « *qui pratiquent le judaïsme* ». Les progrès réalisés lui permettent à présent une pareille audace.

I. — LES FEMMES ET LE MARIAGE

Pendant la période mecquoise, il n'a guère été question que des houris, des rapports entre hommes et femmes au paradis. A Médine, c'est un véritable code que le rabbin compose à l'usage des croyants.

En premier lieu, un Arabe judaïsé ne devra plus épouser une femme qui continue à prier les idoles. Pour ses filles, il choisira pareillement un croyant¹. Dans les cas

1. Sour. II, 220. Voir Exode, 34, 16 ; Deutéronome, 7, 1-4, 21, 4, 10.

où l'épouse d'un infidèle se convertit et veut un croyant, le rabbin précise les lois concernant la restitution du douaire au premier époux ; il indique pareillement la conduite à tenir dans le cas contraire où une épouse quitte son mari croyant pour rejoindre son premier mari idolâtre².

Une femme ne peut évidemment passer du clan des Infidèles à la communauté des judaïsants qu'après certaines promesses :

a) Elles n'associeront rien à Dieu. Leur culte sera pur de tout mélange ; dans le judaïsme, le culte ne laisse place à aucune idole.

b) Elles ne voleront point. (Il est donc probable que les femmes arabes étaient coutumières du fait).

c) Elles ne forniqueront point.

d) Elles ne tueront point leurs enfants. — Nous avons déjà remarqué qu'avant l'apostolat du rabbin et la conversion des Arabes au judaïsme, il n'était pas rare que des hommes enfouissent dans le sable, à la naissance, leurs filles dont ils avaient honte en tant que filles. Nous apprenons ici que les femmes aussi se rendaient coupables de ce crime. Pour bien prouver la sincérité de leur conversion, elles doivent promettre d'abandonner pour toujours cette abominable pratique.

e) Elles ne commettront point une infâmie forgée par elles entre leurs mains et leurs pieds. (Faut-il entendre par là qu'elles ne donneront point de bâtards à leurs maris ?)

f) Elles ne te désobéiront pas en ce qui est reconnu convenable, ajoute enfin le rabbin à l'adresse de son disciple.

Les hommes, bien entendu, peuvent user de leurs femmes librement en vue d'une progéniture qui assurera leur descendance. On peut entendre cette descendance dans une perspective plus large : « *œuvrer pour vous à l'avance* », travaillez pour le Monde à venir, la vie éternelle où vous retrouverez devant Dieu la récompense de ce que vous Lui aurez ainsi donné :

2. Sour. LX, 10-11.

223. *Vos femmes sont un (champ) de labour pour vous. Venez à votre labour comme vous voulez, et œuvrez pour vous-mêmes à l'avance ! Craignez Dieu et sachez que vous Le rencontrerez ! Fais gracieuse annonce aux Croyants.* (Sour. II).

Il est fort probable que le rabbin avait interdit les rapports entre maris et femmes pendant la nuit du ramadan. Mais c'était vraiment trop exiger. Les musulmanisés de la première heure — car c'est d'eux qu'il s'agit — furent pris maintes fois en contravention à cette loi, et le rabbin jugea bon d'adoucir pour eux la règle de la continence :

183. *Durant la nuit du jeûne, je déclare pour vous licite de faire galanterie avec vos femmes : elles sont un vêtement pour vous et vous êtes un vêtement pour elles. Dieu a appris que vous vous êtes trahis vous-mêmes ; Il est revenu (de Sa rigueur) contre vous et Il a effacé (votre faute). Maintenant, cohabitez avec elles et recherchez ce que Dieu a prescrit pour vous...* (Sour. II).

Pendant les nuits du jeûne, mangez et buvez, et aimez vos femmes jusqu'à ce que vous distinguiez le fil blanc du fil noir, à l'aube. Ensuite, jeûne complet jusqu'à la nuit³. Mais, « *défense de cohabiter avec elles lorsque vous êtes en retraite à la Mosquée !* » De même, pas de galanterie ni de libertinage durant la période du pèlerinage. Dieu vous voit !⁴

Il faut aussi éviter les relations sexuelles pendant que les femmes ont leurs menstrues, jusqu'à ce qu'elles se soient purifiées⁵. Hors de ces cas exceptionnels, vos femmes sont votre propriété, votre champ de labour. N'oubliez cependant pas, ajoute le rabbin, que l'amour de Dieu est meilleur que tout ; les jours d'ici-bas sont sans valeur d'éternité. Femmes, enfants, richesses et autres biens, sont une tentation permanente qui peuvent écarter

3. Sour. II, 183, suite. — Dans l'Ancienne Alliance, Joël (2, 15) avait édicté les conditions d'un jeûne semblable. Et les 40 jours du jeûne de ramadhan rappellent le jeûne de Moïse sur le mont Sinaï pendant 40 jours et 40 nuits, pour y recevoir et y rédiger la Loi (Deutéronome, 9, 9, 18).

4. *Ibid.*, 193.

5. *Ibid.*, 222.

du *Chemin de Dieu*⁶. Prenez garde à ne pas laisser restreindre l'horizon de vos espérances aux jouissances terrestres, alors que les biens éternels s'obtiennent par la fidélité à Dieu⁷. Par ces conseils, le rabbin essaie d'élever l'âme de ses convertis à de plus hautes considérations, au-delà de ce qu'il est permis de faire.

Il y a beaucoup d'autres choses à spécifier. Certaines femmes sont interdites après leur conversion parce que, désormais, elles doivent se soumettre aux lois rabbiniques et bibliques qui déclarent illicites les mariages entre parents proches. Il y a aussi des femmes protégées avant le mariage par quelque tabou sexuel ; parce qu'elles sont des fornicatrices, des prostituées qui usent de leurs charmes pour vivre, ou qui se font entretenir par des amants⁸. Mais il est permis d'épouser des esclaves croyantes qui, après leur conversion, désirent quitter leur propriétaire demeuré idolâtre. Il faut alors payer un douaire convenable à leur propriétaire, et l'on doit se comporter à leur égard comme avec des femmes « réservées », c'est-à-dire libres et qui ne se sont pas livrées à la fornication⁹.

Après quoi, le rabbin ajoute : « *Dieu veut vous diriger et vous montrer LES PRATIQUES DE CEUX QUI FU- RENT AVANT VOUS* »¹⁰. Ces mots ont pour nous valeur de signature. Mais il n'en va pas de même pour les coranologues qui ne voient pas comment « *Mohammed* » — (puisque, à leur avis, c'est lui qui parle) — peut inviter ses congénères à suivre des « pratiques » et traditions inexistantes chez eux. Et nous comprenons bien leur embarras. Comment « *Mohammed* » pourrait-il diriger les Arabes selon des pratiques et des coutumes qu'ils n'ont jamais connues, ni eux ni leurs ancêtres, puisque précisément on est en train de les leur apprendre ? Pour nous, ce problème ne se pose pas. Celui qui parle, en effet, travaille de toute son âme à faire disparaître les coutumes barbares de ces Arabes, pour leur imposer celles de son propre peuple : *les Lois et coutumes de Yahwé*. Les pré-

6. Sour. III, 12.

7. Sour. LXIV, 14 ; 8, 28.

Sour. III, 8, 112 ; 57, 19 ; 63, 9 ; 58, 18, 19 ; 60, 3 ; 9, 55, 70, 86.

8. Voir Lévitique, 21, 7 ss.

9. Sour. IV, 26-30.

10. *Ibid.*, 31.

décesseurs dont il est question dans ce texte, il est extrêmement facile de les identifier après ce que nos analyses nous ont montré jusqu'à présent : le rabbin a désigné Abraham comme le premier musulman père des Arabes, constructeur de la Ka'ba et de La Mecque, observateur fidèle de la Torah de Moïse qui fut le législateur des Hébreux. C'est dans la descendance d'Abraham, que les Arabes doivent donc reconnaître leurs prédécesseurs dont ils ont désormais l'obligation de suivre « *les pratiques* ». C'est tout simple. Le rabbin ne fait rien d'autre que de rappeler ces lois des musulmans antérieurs, et de les adapter aux cas concrets qui se posent à lui dans la société médinoise ; ce qui nous invite à rechercher dans l'Ancienne Alliance aussi bien que dans le Talmud la législation matrimoniale et les règlements qui concernent la conduite des femmes et des maris. Et cette législation, on la trouve sans peine, dispersée dans divers livres de la Bible ¹¹.

II. — LA VIE QUOTIDIENNE

On est porté à croire que les rapports sexuels tenaient une grande place dans la société mecquoise et médinoise du VII^e siècle, en lisant toutes les recommandations faites par le rabbin à ce sujet. D'abord, une règle générale s'impose en ce domaine : « Mariez les célibataires vivant parmi vous, ainsi que ceux de vos esclaves, hommes et femmes, qui sont honnêtes ! S'ils sont besogneux, Dieu les aidera à se suffire » ¹².

Les victoires des croyants sur les infidèles les amènent parfois à recueillir chez eux des esclaves. S'ils n'épousent pas ces femmes idolâtres, qu'ils ne les obligent pas à se prostituer pour en faire un objet de rendement alors qu'elles entendent se « réserver ». Celui qui agirait autre-

11. Voir, entre autres : Esdras, 10, 2 ; Ezéchiel, 18, 6 ; Deutéronome, 27, 20 ; 22, 13 ; 23, 1 ; 24, 1-4 ; 1, 15 ; 5, 18 ; Lévitique, XX, 11-21 ; Ecclésiastique (Sirac), 9, 6-13 et 41, 25 ; etc.

12. Sour. XXIV, 32. Voir Jérémie 29, 6. Et COHEN, *op. cit.*, « Se marier est une prescription religieuse : un célibataire n'est pas un homme au sens plein du mot, car il est dit : « Il les créa mâle et femelle, les bénit et les appela du nom d'homme » (Genèse 5, 2 ; *Yoma*, I, 1). « Il faut aussi se marier de bonne heure » (*Le Talmud*, p. 214-216).

ment serait seul coupable devant Dieu, qui pardonnerait aux esclaves soumises à ce traitement¹³.

Quand on est croyant, il faut à tout prix s'abstenir de la fornication. Homme ou femme, le coupable recevra cent coups de fouet. Pas d'indulgence à son égard. On lui infligera cette punition en public, devant un groupe de croyants ; cela refroidira sans doute ceux qui pourraient être tentés de l'imiter. Que ces vicieux vivent ou se marient entre eux s'ils en ont envie !¹⁴

Dans la sourate XXIV, le rabbin insiste particulièrement sur les prescriptions concernant les femmes. Il impose sa loi avec une particulière fermeté : « *c'est une sourate que nous avons imposée* » (v. 1). Vous avez des femmes qui vous trompent. Contre ces adultères, voici la conduite à tenir : choisissez quatre témoins croyants ; s'ils sont affirmatifs, retenez ces femmes dans vos maisons jusqu'à leur mort ou leur repentir. Mais attention ! même si les fornicateurs et les fornicatrices se réforment, ne les fréquentez plus ! Dieu seul peut pardonner. Quant à ceux qui s'obstinent dans leur turpitude jusqu'à leur mort en s'écriant qu'ils se repentent, au dernier instant, qu'ils aillent au diable comme les infidèles ! Dieu pardonnera, par contre, à ceux qui ont mal agi par ignorance, c'est-à-dire avant de connaître ces prescriptions mosaïques, et qui se sont repentis aussitôt après les avoir connues¹⁵.

Le rabbin, qui connaît bien ces Arabes, juge plutôt sévèrement et sans aménité leurs mœurs dissolues, identiques en fin de compte à celles des anciens hébreux pour qui elles furent promulguées. Seulement, depuis ces siècles passés, les Juifs avaient fait des progrès. Tandis que les Arabes, non seulement en étaient au même point, mais rien ne présageait une évolution quelconque en ce VII^e siècle. Sans la miséricorde de Dieu — dont le rabbin est évidemment l'instrument — ils étaient tous voués à la damnation :

21. *O vous qui croyez !, ne suivez pas les pas du Démon ! Quiconque suit les pas du Démon (est voué à la perdition), car (le Démon) ordonne la Turpitude*

13. Sour. XXIV, 33.

14. *Ibid.*, 2 et 3.

15. *Ibid.*, 19 à 22.

et l'Acte blâmable. N'eussent été la faveur de Dieu envers vous et Sa Miséricorde, nul parmi vous, JAMAIS, n'aurait été pur. Dieu toutefois purifie qui Il veut. Il entend tout et Il sait tout. (Sour. XXIV).

Après cette déclaration qui résume ce qui vient d'être dit dans les versets précédents (18-20) du même chapitre, peut-être comprenons-nous mieux le pourquoi des descriptions fantaisistes du Paradis dans les sourates mecquoises : un Paradis aux joies toutes spirituelles n'avait à cette époque aucune chance de fasciner les Arabes, au point de leur faire abandonner les coutumes combattues par le rabbin. On comprend aussi la répulsion que les Juifs de Médine éprouvèrent à admettre, dans leur communauté, des nouveaux convertis qui avaient encore beaucoup de chemin à parcourir avant de « pratiquer » réellement « le judaïsme » dans l'ordre moral défini par le rabbin. En effet, les croyants continuaient à être sollicités : « *Ceux qui aiment que la Turpitude se répande parmi ceux qui croient auront un tourment cruel* »¹⁶.

A La Mecque, le rabbin avait déjà mis en garde les Arabes contre les vices de la chair, contre la « Turpitude » qui, dans son vocabulaire, prend quelquefois un sens précis, la sodomie : « *Accomplirez-vous l'acte charnel avec les mâles de ce monde et délaisserez-vous vos épouses que votre Seigneur a créées pour vous ?* (dit Loth à ses cotribules). *Oui, vous êtes un peuple transgresseur* »¹⁷. En racontant cette histoire de Loth et en insistant sur l'extermination des Sodomites, Il entendait bien faire la leçon aux Arabes sur ces manœuvres dont ils étaient coutumiers. S'il reprend même cet avertissement plusieurs fois, c'est que ses auditeurs, tout croyants qu'ils fussent, ne semblaient pas prendre pour eux les reproches adressées aux Sodomites¹⁸.

La turpitude a donc, dans le langage du rabbin, deux significations : (a) la sodomie ; (b) la fornication. C'est sous cette double forme qu'il la combat. Mais nous devons reconnaître qu'il est pour une grande part responsable de son échec sur ces deux points : après avoir pro-

16. Sour. XXIV, 18.

17. Sour. XXVI, 165-166.

18. Sourates XXI, 74 — XXVII, 55 et 56 — XXIX, 27 et 28.

mis aux Arabes, au début de sa prédication, un Paradis peuplé d'éphèbes et de houris, il eut beau, à Médine, faire marche arrière et jeter un voile sur cet aspect inventé du Monde à venir, les musulmanisés n'oublièrent jamais ses premières promesses, tandis que les plus évolués d'entre eux en donnent une interprétation symbolique et toute spirituelle. Le tort du rabbin fut de ne pas détruire ces premiers feuillets d'une apologétique provisoire, destinée à disparaître pour laisser place au Coran arabe qu'il avait composé. Le deuxième tort, le plus grand — mais on ne sait à qui l'attribuer dans l'état présent des recherches historiques — fut de ne conserver que « le Livre arabe de l'Islam » ou *Pseudo-Coran*, pour en faire le « vrai » Coran à la place de celui, authentique, qu'on a fait disparaître.

II. — UNE AVENTURE DE « MOHAMMED » ou L'EXEGESE EN DELIRE.

A La Mecque, le rabbin avait déjà demandé aux croyants de n'avoir « *de rapports qu'avec leurs épouses ou leurs concubines* »¹⁹. A Médine, d'après ce que nous avons déjà dit, son enseignement n'a pas varié ; au contraire, il s'est précisé et renforcé. Dans cette ville comme ailleurs, même de nos jours, il arrivait que médisances et calomnies, assaisonnées de joyeuses remarques, allaient bon train lorsque quelque infortune conjugale atteignait un mari. Mais voilà que les croyants, au lieu de réagir sainement contre de tels commérages, semblaient s'en amuser aussi, en écoutant ceux qui colportaient ces histoires. Le rabbin s'élève vigoureusement contre une pratique aussi malhonnête :

Sourate XXIV :

11. (*Croyants !*), ceux qui sont venus avec la calomnie sont un petit groupe d'entre vous. Ne croyez pourtant pas que (cette calomnie) soit un mal pour vous ! Au contraire, elle est un bien pour vous. A chacun de ceux qui l'ont colportée, ce qu'il a com-

19. Sour. XXIII, 6.

- mis de péché ; et à celui qui, parmi eux, s'est chargé de l'essentiel, un tourment immense !*
12. *Lorsqu'ils ont entendu (cette calomnie), pourquoi les Croyants et les Croyantes n'ont-ils, en eux-mêmes, conjecturé favorablement ! Que ne se sont-ils écriés : « C'est une calomnie avérée ! »*
 13. *Que les accusateurs n'ont-ils, à ce propos, produit quatre témoins ! N'ayant pas produit de témoins, ces gens, devant Dieu, sont des menteurs.*
 14. *(Et vous, Croyants), n'eussent été la faveur de Dieu envers vous et Sa miséricorde, en la (Vie) immédiate et Dernière, vous auriez été atteints par un tourment immense pour l'œuvre à laquelle vous vous êtes livrés,*
 - 14, 15. *en colportant de votre langue et en disant de votre bouche ce dont vous n'avez aucune connaissance. Vous comptez cela pour bénin, alors que devant Dieu c'est immense.*
 - 15, 16. *Quand vous avez entendu cette calomnie, que n'avez-vous dit : « Il n'est point de nous de parler de cela. (Seigneur), gloire à Toi ! C'est une immense infamie ! »*
 16. *Dieu vous exhorte à ne plus jamais commettre cela, si vous êtes croyants.*

Ce long texte fait allusion, de toute évidence, à un fait concret. Qui a été l'objet de cette calomnie ? Le texte étant muet sur ce point, nous n'en savons strictement rien ; et nous arrêterions là notre observation. Mais pour permettre à nos lecteurs de comparer notre méthode critique avec celle des commentateurs habituels, voici ce que coranologues et orientalistes ont trouvé, dans les amples réserves de leur imagination, pour combler les lacunes du texte. Pour eux, ces versets dateraient de 626 et viseraient une affaire de ménage.

Un jour, peut-être en novembre, « *Mohammed* » partit en campagne pour punir les Mustaliq. Dans cette expédition, il avait emmené sa chère femme 'Aïcha. Le campement devait être établi sur un terrain assez découvert, car 'Aïcha fut obligée de s'en éloigner pour satisfaire des besoins naturels²⁰. Cependant, on eut le temps de

20. M. HAMIDULLAH, *Le Prophète de l'Islam*, t. I, p. 158.

lever le camp, et l'on partit sans remarquer son absence. D'autres affirment que l'événement se produisit au cours d'une marche nocturne : 'Aïcha aurait été abandonnée par mégarde²¹. Quelques années plus tôt, la chère femme, plus jeune, plus svelte et plus légère, aurait pu rejoindre la caravane à la course, car elle avait en ce temps-là battu « *Mohammed* » dans ce genre de sport. Mais à présent, en 626 donc, elle avait pris de l'embonpoint, était devenue poussive, et ne put renouveler ses performances d'antan. Certains, mieux renseignés que les commentateurs précédents, nous précisent qu'elle s'était égarée en cherchant un collier. Mais « *Mohammed* » qui, à cette époque, ne manquait pas de femmes, s'aperçut tout de même de l'absence d'Aïcha, car elle n'était pas n'importe qui ! Fille d'Abou Bakr, un des premiers ralliés, dit-on, à la foi de « *Mohammed* »²², c'était une femme savante, une vedette du monde lettré arabe. Spécialisée dans le droit, elle se distinguait pareillement dans la poésie, la médecine, l'histoire de l'Arabie, les généalogies des tribus, et dans bien d'autres disciplines comme il séyait naturellement à la femme du « *Prophète* ». Hélas ! de ses œuvres complètes, la bibliothèque nationale de Médine n'a rien conservé²³.

« *Mohammed* », donc, s'inquiéta de sa disparition tellement inattendue. Par bonheur, un jeune bédouin retrouva la petite brebis perdue et la ramena le lendemain matin à Médine. C'est alors que les mauvaises langues allèrent bon train. On jasa. Les poètes, dignes devanciers des chansonniers de Montmartre, tournèrent quelques couplets croustillants fort goûtés du public. On colporta partout, même chez les croyants, ces calomnies qui mettaient le « *Prophète* » dans une situation ridicule.

« Une coterie hostile à 'Aïcha » — raconte Blachère — « où se trouvait le poète Hassân, et Hamna sœur de Zaïnab, prit l'histoire à son compte. Aïcha se vit abandonnée par Mahomet. Une révélation vint heureusement l'in-

21. BLACHÈRE, *op. cit.*, t. III, p. 1005, ann. du v. 11.

22. Voir ESAD TUGAY, *Mohammed, le Prophète d'Allah* ; Le Caire, 1951, p. 53. On peut lire cet ouvrage et le précédent, de M. HAMIDULLAH, pour constater comment, en dehors d'une véritable critique historique, leurs auteurs ne distinguent pas encore l'histoire du roman. Ouvrages de candeur romanesques, divertissants et parfois ridicules.

23. M. HAMIDULLAH, *op. cit.*, t. II, p. 512.

nocenter »²⁴. — E. Dermenghen ne le cède en rien aux autres coranologues pour la fantaisie : « L'opposition relevait la tête. 'Aïcha pleurait (*sic* !). Ali conseillait de la répudier. Mahomet, consterné, attendit plus d'un mois une révélation (*sic*) qui finit par survenir brusquement, justifiant l'accusée et ordonnant de punir les calomnieux (XXIV, 11) »²⁵.

Voilà la méthode que certains organismes très officiels opposent à la nôtre et nous proposent en exemple. Il faudrait remonter à l'époque carolingienne pour en trouver une semblable. Nous ne voulons pas faire de polémique, mais il est bon, de temps à autre, de démontrer dans le détail les principes d'exégèse sur lesquels nous ne pouvons pas être d'accord. Après avoir lu et relu les versets 11-16 de la sourate XXIV, nous demandons à nos lecteurs s'ils avaient décelé tant de choses dans ce texte. Quant à nous, nous ne nous permettrons aucun rapprochement entre ces versets et 'Aïcha, si belle, légère, savante et poussive soit-elle²⁶.

IV. — CONSEILS DE MODESTIE, LES ENFANTS, LES VEUVES, LA REPUDIATION

Après ces invectives contre les calomnieux, le rabbin recommande la modestie aux croyants et aux croyantes : que les croyants baissent leurs regards et soient chastes²⁷. Même conseil aux femmes ; mais en plus, qu'elles rabattent leurs voiles sur leurs seins et ne montrent « leurs atours » secrets qu'à leurs pères, ou à leurs époux, ou à d'autres personnes de leur parenté proche, ainsi qu'à leurs enfants et à leurs domestiques que n'habite pas en-

24. BLACHÈRE, *op. cit.*, t. III, p. 1005-1006, ann. v. 11.

25. E. DERMENGHEN, *Mahomet et la tradition islamique*, dans la collection « Maîtres spirituels », Editions du Seuil, 1956. Cette vie de « Mohammed » est du pur roman, sans consistance.

26. Sur 'Aïcha, voir TOR ANDRAE, *Mahomet, sa vie et sa doctrine*, p. 162, 171, 179, 180 ; ouvrage publié en 1945, traduit grâce à une subvention fournie par le Secrétariat d'Etat aux Colonies qui, en ce temps-là, avait sans doute de l'argent à gaspiller.

27. Sour. XXIV, 30-31. Voir *Siracide*, 41, 25, rougir de lorgner une prostituée ; *ibid.* 27, ne pas dévisager la femme d'un autre.

core la concupiscence. Et puis, qu'elles ne frappent pas du pied de façon à faire sauter trop haut leurs vêtements pour découvrir ce qui doit rester caché ! Elles avaient vraiment toutes les ruses, et le rabbin avait fort à faire pour mettre un peu d'ordre dans ces drôles de façons qui faisaient cascader la vertu²⁸.

Dans la vie quotidienne, il faut se montrer indulgents les uns à l'égard des autres : pas de jugements téméraires, ni d'espionnages ni d'intrigues. Soyez pacifiques, justes et équitables, comme il sied entre frères²⁹.

Quant au voile recommandé plus haut, il ne servait pas seulement à éviter d'exciter la convoitise des hommes ; c'était aussi un signe de reconnaissance pour les croyantes. En se signalant ainsi, elles avaient beaucoup plus de chance d'imposer le respect. Mais le port du voile n'était plus obligatoire après la ménopause, tout espoir de mariage étant perdu. Les hommes aussi devront se distinguer des infidèles par la modestie et la pudeur. C'est pourquoi ils n'entreront pas les uns chez les autres à l'improviste, au risque de se surprendre dans la nudité, particulièrement avant la prière de l'aube, au moment de la sieste, et après la prière du soir³⁰. Qu'ils n'oublient pas non plus qu'ils ont autorité sur les femmes, puisqu'ils dépensent leurs biens pour elles, surtout si Dieu a permis qu'ils soient favorisés par la richesse. Pour les désobéissantes obstinées, attention à la bastonnade : « *Quant à celles de vos femmes dont vous craignez l'indocilité, admonestez-les ! Reléguez-les dans les lieux où elles couchent ! FRAPPEZ-LES ! Si elles vous obéissent, ne cherchez plus contre elles de voie (de contrainte). Dieu est auguste et grand* »³¹. Voilà comment on maintiendra la paix dans le ménage, au nom du Très-Miséricordieux.

Il est certain que, comme chez les Juifs, le but du

28. Sour. XXXIII, 59. ESAD FUAD TUGAY, *op. cit.*, p. 189, commente ainsi ce verset : « L'autorité du Prophète se raffermissait de plus en plus, les Juifs et les « Hypocrites » n'osaient plus s'attaquer ouvertement aux Croyants. Ils s'en prenaient à leurs femmes, en leur lançant des quolibets et des remarques indécentes quand ils les rencontraient dans la rue. C'est pour les prémunir contre ces faits qu'eut lieu la révélation suivante : XXXIII, 59 ». !!!

29. Sour. XLIX, 6-12.

30. Sour. XXIV, 57-60.

31. Sour. IV, 38. XX

mariage fixé par le rabbin est la procréation des enfants³², dont on devra s'occuper attentivement pour la nourriture et l'éducation. On peut en adopter, bien entendu, à condition toutefois de ne pas faire de différence entre eux et les enfants légitimes. Dire qu'ils ne sont pas vos fils, déclare le rabbin, est un mensonge. On doit les appeler du nom de leurs vrais pères. Mais si ces derniers sont inconnus, choisissez un nom parmi vos frères en religion ou parmi vos proches³³.

Les veuves doivent être assurées par testament de pouvoir demeurer dans la maison de leur mari au moins pendant l'année qui suit la mort de celui-ci. Elles hériteront du quart des biens s'il n'y a pas d'enfant, ou du huitième de ce qui restera après dévolution des legs établis par testament ou extinction des dettes, dans le cas contraire³⁴. Libre à elles de se remarier, mais après quatre mois et dix jours de veuvage. Et que leurs futurs maris respectent scrupuleusement ce délai !³⁵

La répudiation fait aussi l'objet d'une réglementation précise dans la réforme des mœurs arabes entreprise par le rabbin.

a) Avant consommation du mariage, le mari peut renvoyer sa femme sans aucune formalité s'il ne s'est pas engagé à lui payer un douaire. Mais le rabbin recommande que, dans ce cas, on donne tout de même à la femme répudiée de quoi subsister, selon les moyens dont on dispose³⁶.

b) Après consommation du mariage, si le mari a l'initiative du divorce, qu'il s'engage par serment à n'avoir plus de rapport avec son épouse et attende quatre mois pour donner valeur exécutoire à ce serment. Si après ce délai, il revient sur sa décision, le serment est annulé³⁷.

c) Si l'épouse craint la rudesse ou l'indifférence de son mari, qu'ils procèdent ensemble à un arrangement, ou alors qu'ils se séparent³⁸.

32. Sour. II, 233.

33. Sour. XXXIII, 4-5.

34. Sour. IV, 14.

35. Sour. II, 234 à 236.

36. *Ibid.*, 237-238.

37. Sour. II, 226-227.

38. Sour. IV, 127-128.

d) Si la répudiée est enceinte, le mari doit pourvoir à sa subsistance jusqu'à son accouchement et, lorsqu'elle allaite l'enfant né d'eux, qu'il lui donne un salaire convenable, à moins qu'il ne prenne pour l'enfant une autre nourrice³⁹.

e) Avant de se remarier, les divorcés devront attendre trois cycles menstruels. Si elles sont déjà enceintes, elles ont l'obligation de le déclarer et d'attendre l'accouchement⁴⁰.

f) La répudiation peut se produire deux fois si mari et femme décident de revenir ensemble après le premier renvoi. Et ils pourront se séparer chaque fois à l'amiable contre versement d'un nouveau douaire.

g) La formule de répudiation est mise au point par le rabbin. En effet les Arabes avaient coutume d'expédier leurs femmes d'une façon dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle n'était pas très élégante : « *Sois pour moi comme le dos de ma mère !* », disaient-ils. Il est fort probable que la formule était beaucoup plus grossière, et que parler de « dos » est un euphémisme. Le rabbin réagit très énergiquement : « *Vous savez très bien que vos mères ne sont pas vos épouses ! Elles vous ont mis au monde. Respectez-les donc !* »⁴¹. Ne les mêlez pas à des affaires qui concernent les rapports que l'on a avec des épouses. Désormais, si vous usez de cette expression, vous serez punis : ou bien vous affranchirez un esclave, ou bien vous jeûnerez pendant deux mois, ou bien vous nourrirez soixante pauvres « *VOILA LES LOIS DE DIEU !* »⁴². Le rabbin donne encore d'autres instructions sur le moment et les conditions de la répudiation, ainsi que la conduite à tenir à l'égard des femmes répudiées. Et chaque fois, pour bien montrer qu'il n'invente rien, il se retranche derrière les Lois de Yahvé : « *Voilà les Lois de Dieu* »⁴³, ne les tournez pas en dérision. Originellement, il semble que les Arabes ne vivaient que selon des coutumes. A Médine, l'apôtre juif les gratifie d'un code

39. Sour. LXV, 6.

40. Sourates II, 228 et LXV, 4-5.

41. Sourates XXXIII, 4 et LVIII, 2.

42. Sour. LVIII, 3-5.

43. Sour. LXV, 1-2.

44. Sour. II, 231.

juridique bien déterminé sur lequel ils broderont à l'infini pendant les générations suivantes. La littérature juridique tiendra une place considérable. C'est à partir du droit que, des siècles durant, se distingueront et se préciseront les différents rites. Mais au point de départ, il n'y a pas de droit arabe, encore moins de code religieux et moral. Les prescriptions contenues dans le *Pseudo-Coran* sont un code rabbinique que son rédacteur n'a pas inventé : *Voilà les Lois de Yahwé*. Cette formule qui ponctue maints textes médinois a un sens très précis de la part de celui qui l'emploie : les lois que je vous impose ne sont pas de mon invention ; vous les trouverez dans le Coran (hébreu) de ceux qui vous ont précédés dans l'Islam, les Fils d'Israël qui peuvent témoigner de la vérité de mes paroles, et de la vérité du Coran (arabe) que je vous ai donné.

Avant d'énoncer les lois sur l'héritage⁴⁵, le rabbin fixe à quatre le nombre de femmes qu'un croyant pourra prendre ; mais à condition de ne pas en préférer une aux autres. Balance difficile à tenir ! Aussi, le mieux serait de n'en avoir qu'une. De cette façon, on éviterait les disputes dues à la jalousie dans les ménages. Mais comme une seule femme ne suffit pas à la convoitise des Arabes, qu'ils prennent toutes les concubines qu'ils voudront. Ce n'est tout de même qu'un moindre mal, car il faudra maintenir la concorde dans le harem en ne laissant personne en suspens !⁴⁶

III. — LE HAREM DE « MOHAMMED »

« *Mohammed* », devenu chef de la communauté des musulmanisés, a évidemment plusieurs femmes. Nous en entendons parler pour la première fois dans la sourate XXXIII, que les coranologues datent de 627, sans pour autant être fixé sur leur nombre. Ce qui paraît le plus vraisemblable, c'est qu'à cette époque la première femme de « *Mohammed* », celle qui avait fait sa fortune, était morte. En effet, on voit mal comment, après avoir tiré

45. Sour. IV, 8 à 17.

46. *Ibid.*, 128.

cet homme de la misère, elle aurait consenti à partager son gourbi avec d'autres femmes, surtout si, comme le prétend la tradition arabe, c'était Khadidja la juive. Elle ou une autre, peu importe. On a bien l'impression que le disciple du rabbin n'a dû se remarier qu'après la mort de sa première femme et qu'à l'époque de la sourate XXXIII, il en a plusieurs. Le texte ne nous autorise pas à plus de précision. Ces femmes doivent avoir un rôle privilégié dans la communauté des croyants, puisque, si « *l'Apôtre est le père des Croyants, ses femmes sont leurs mères* », déclare le rabbin⁴⁷. Aucun document ne nous permet de définir leurs privilèges, mais il apparaît que le harem du grand Apôtre n'était pas parfait en tous points. L'attrait du clinquant, des parures, des mille colifichets que convoitent les femmes, leur attirèrent quelques remarques sévères, dictées par le rabbin à leur époux⁴⁸.

Il y avait cependant plus grave à redouter. « *Mohammed* », obligé de s'absenter pour son apostolat ou ses guérillas, ne peut pas toujours emmener son harem. De quoi ces femmes sont-elles capables en son absence ? Le rabbin veut que son disciple puisse avoir l'esprit en paix durant ces périodes. Il ne se contente pas de déclarer, comme les Romains, que la femme de César est au-dessus de tout soupçon, ou que les femmes de l'Apôtre sont des modèles de fidélité. Il sait trop bien de quoi elles sont capables et leur parle en conséquence. Si jamais elles trompent leur illustre mari, les représailles seront dures :

Sourate XXXIII :

30. *O femmes de l'Apôtre ! celle parmi vous qui perpètrera une turpitude avérée recevra un châtement double de deux fois. Cela, pour Dieu, sera facile.*

Ce qui signifie : vous recevrez quatre fois le tarif normal de bastonnade. Et sachez que Dieu voit tout ; en d'autres termes, moi aussi, je vous ai « à l'œil », comme on dirait de nos jours.

Ne nous hâtons pas de penser que la conduite de « *Mohammed* » était exemplaire. Le rabbin, qui ne prévoyait pas que sa chronique des événements — le *Pseudo-Coran* — supplanterait un jour le Coran arabe comme

47. Sour. XXXIII, 6.

48. *Ibid.*, 28-29

Livre de Direction, a mentionné une aventure peu glorieuse qui ne méritait pas de passer à la postérité et qui lui donna bien du souci :

37. (*Rappelle-toi*) quand tu disais à celui sur qui Dieu et toi aviez répandu vos bienfaits : « Garde auprès de toi ton épouse et crains Dieu ! » ; quand tu cachais en ton âme ce que Dieu devait faire paraître et (que) tu craignais le jugement public alors que Dieu était le plus digne que tu le craignisses ! Quand Zaïd eut rompu tout commerce avec (son épouse), nous te la fîmes épouser afin que nul grief ne fût fait aux Croyants, à l'égard des épouses de leurs fils adoptifs, quand ceux-ci ont rompu tout commerce avec elles. Que l'ordre de Dieu soit exécuté !
38. Contre l'Apôtre, nul grief à l'égard de ce que Dieu lui a imposé, conformément à la coutume de Dieu, à l'endroit de ceux qui furent antérieurement — que l'ordre de Dieu soit un décret décrété !
39. (à l'endroit) de ceux qui transmettent les messages de Dieu, qui craignent Celui-ci et qui ne craignent personne excepté Lui. Combien Dieu suffit comme justicier ! (Sour. XXXIII, suite).

C'est la seule incartade amoureuse de « Mohammed » que nous connaissions avec certitude et dont nous puissions suivre les différentes phases d'après le texte que nous venons de reproduire :

a) « Mohammed » avait un fils adoptif que Dieu et lui-même avaient comblé de bienfaits ; en d'autres termes, ce fils adoptif, suivant l'exemple de « Mohammed », avait abandonné les idoles pour se rallier à la religion d'Israël.

b) Ce fils adoptif se nommait Zaïd.

c) Il était marié à une femme qui, sans aucun doute, était aussi une croyante.

d) Mais le ménage n'était pas très uni, nous ne savons pour quelle raison. Était-ce la faute de « Mohammed » ? Nous voyons néanmoins que celui-ci intervint pour recommander à Zaïd de garder sa femme et de craindre Dieu.

e) Or, les paroles de « Mohammed » ne correspondaient pas à ses désirs intimes. Il convoitait la femme de son

filis adoptif. Cependant, il avait honte de ses désirs et redoutait l'opinion publique.

f) Zaïd répudia sa femme. On ne dit pas s'il accomplit ce geste avec plaisir, colère, ou regret. En tout cas, cette répudiation faisait bien l'affaire de l'Apôtre arabe.

g) Mais, pour épouser cette femme, « *Mohammed* » avait un grand scrupule à vaincre. Avait-il le droit d'épouser, même répudiée, la femme de son fils adoptif ?

C'est alors qu'intervint le rabbin. On s'en souvient, il avait combattu sur ce point précis la tradition arabe : vos enfants adoptifs sont de véritables fils⁴⁹ bien que vous disiez le contraire. Dieu, Lui, dit la vérité. Est-il permis, dans ces conditions, d'épouser leurs femmes lorsqu'ils les répudient ? Certainement pas : vos fils adoptifs sont comme les fils nés de vos reins, et il vous est interdit d'épouser leurs femmes⁵⁰.

Le cas présent est donc fort embarrassant. Que va faire le rabbin ? Froisser « *Mohammed* » ? Lui faire regretter sa conversion à une religion qui entrave tellement ses instincts ? Ce serait bien imprudent pour l'avenir de l'Islam arabe. Quand le rabbin avait posé ces principes qui paraissaient intangibles et qui, dans sa pensée, devaient sûrement l'être, il n'avait pas compté sur les convoitises possibles du grand Apôtre. Devant cette impasse, il ne fut pas longtemps embarrassé. Il revint simplement à l'encontre de ce qu'il avait dit, et déclara sans sourciller que le fils adoptif n'est pas un fils ; que, par conséquent, il est permis à son père adoptif d'épouser sa femme répudiée :

38. *Contre l'Apôtre, nul grief à l'égard de ce que Dieu lui a imposé, conformément à la coutume de Dieu pour ceux qui furent antérieurement...*

39. *(et) de ceux qui transmettent les messages de Dieu...⁵¹*

Autrement dit, je ne te fais aucun reproche d'avoir enfreint la « *coutume de Yahvé* » que je t'avais transmise. Après tout, un enfant adopté n'est jamais un fils.

49. Sour. XXXIII, 4. Voir supra, p.

50. Sour. IV, 27.

51. Sour. XXXIII. Voir supra, p.

J'abroge tout ce que j'ai pu dire auparavant sur ce point. Par cette abrogation, je te libère entièrement, ainsi que tous les croyants. En épousant les femmes répudiées de vos fils adoptifs, vous resterez dans la légalité. Nous saisissons sur le vif ce que signifie dans le concret la loi de *l'abrogation*, à propos de laquelle les commentateurs ont échafaudé les plus invraisemblables explications. Elle a tout simplement été promulguée pour légitimer les faiblesses de « *Mohammed* ». C'est une accommodation rabbinique à l'usage des Arabes, et pas le moins du monde un décret divin.

Du reste, les coranologues nous racontent ce drame dans tous ses détails. Nous ne les rapporterons pas tous, mais nous ne voulons pas priver nos lecteurs d'une interprétation que tant de « savants » préfèrent à la nôtre. Il paraît, d'après la tradition arabe rapportée par Tor Andrae, que « Zaïd, fatigué d'entendre son épouse lui répéter l'impression qu'elle produisait sur Mohammed, se décida à aller trouver ce dernier pour lui offrir sa femme après avoir divorcé. Mais le père magnanime repoussa son sacrifice d'autant plus que les Arabes considéraient le fils adoptif comme un vrai fils. C'est alors que survint *une révélation coranique* qui leva le scrupule de l'Apôtre. Zaïd était, du reste, un bien galant homme. Cette affaire n'affecta pas le moins du monde ses excellentes relations avec son père et, comme tant d'autres compagnons de Mohammed, il se maria un certain nombre de fois, et divorça de même. Il paraît avoir envisagé toute cette histoire comme une transaction commerciale plutôt que comme une tragédie passionnelle »⁵². Il faut avouer que l'on avait un sens des affaires très aigu dans ce monde du Hedjaz. « Quant à Zaïnab » — continue Tor Andrae — « elle avait coutume de se vanter, après avoir atteint son but, que Dieu lui-même avait fait son mariage ; elle disait : « Les autres femmes du Prophète lui ont été données par leurs familles ; mais moi, c'est Dieu, du haut du ciel, qui m'a donnée à lui ». Nous ne citerons pas les autres récits des grands coranologues sur l'affaire Zaïd. Ils sont tous de la même encre et ne relèvent en aucune

52. TOR ANDRAE, *op. cit.*, p. 153-154.

façon de l'histoire. Mais ce qui est historique, c'est que, du vivant de Mohammed, qui redoutait à cette occasion précisément « *le jugement public* »⁵³, personne n'eut la naïveté de croire que cette malhonnêteté, qui le marqua jusqu'à la fin de ses jours, fût dictée par Dieu.

Le harem de Mohammed continua évidemment d'augmenter, enfreignant gaiement les lois générales édictées par le rabbin. C'est ce qui semble découler de la suite de la sourate XXXIII :

49. *O, Apôtre, Nous avons déclaré licites pour toi tes épouses auxquelles tu as donné leurs douaires, celles des esclaves que Dieu t'a données par fait de guerre, les filles de ton oncle et de tes tantes paternels, les filles de ton oncle et de tes tantes maternels qui ont émigré avec toi, la femme croyante, si elle se donne à l'Apôtre, s'il veut la prendre en mariage, dévolue à toi à l'exclusion des Croyants.*

Voilà une belle collection en perspective, pour quelqu'un qui aurait dû non seulement limiter à quatre le nombre de ses femmes, mais s'abstenir de ses proches parentes. Le rabbin n'est pas encore au bout de ses concessions cependant, s'il ne veut pas voir s'écrouler tout l'édifice si laborieusement construit. Selon les règles qu'il a établies, les femmes ont chacune leur tour auprès de leur mari ; ici aussi, il faut ouvrir une brèche : toi, mon fils, tu peux laisser celle que tu veux, prendre celle que tu désires, reprendre celles que tu as écartées. Rien à dire contre toi sur ce point. Ainsi, tes femmes accepteront mieux leur destin, ne récrimineront pas, et seront satisfaites de ce que tu leur accordes. Dieu est magnanime !

51. *Tu remets à plus tard celle d'entre elles que tu veux ;*

donnes accès auprès de toi à celle que tu veux, ainsi qu'à celle que tu recherches parmi celles que tu as écartées.

Nul grief à toi. Cela est très propre à leur donner la joie, à ce qu'elles agrément ce que tu leur accordes

53. Sour. XXXIII, 37.

à toutes. Dieu sait ce qui est en vos cœurs. Dieu est omniscient et longanime.

De concession en concession, il arriva un moment où le rabbin, excédé, jugea qu'il fallait stopper la passion ravageuse de son disciple. Maintenant, dit-il, c'est fini ; tu as dépassé la mesure, le nombre de femmes légalement autorisé. Je te défens d'aller plus loin et même d'échanger une de tes femmes contre une autre sous le prétexte que tu trouverais cette autre plus belle. Quant aux concubines, aux esclaves, le nombre est illimité, ne te gêne donc pas :

52. *Il ne t'est point permis encore (d'autres) femmes, en dehors de tes esclaves, ni de les changer contre (d'autres) épouses, fusses-tu ravi par leur beauté. Dieu observe toute chose. (Sour. XXXIII, suite).*

Ces paroles complètent le tableau que nous faisons du harem de « *Mohammed* » et nous aident à cerner quelque peu la personnalité de cet homme que nous ne pouvons connaître que grâce aux minces renseignements glanés au cours de notre étude. Il vivait, semble-t-il, en marge de toutes les prescriptions morales, mosaïques et talmudiques, promulguées pour l'ensemble des judaïsés arabes. Les coranologues et orientalistes contemporains, terriblement embarrassés devant le comportement de celui qu'ils prennent pour le fondateur de l'Islam, supplient leurs lecteurs de ne pas juger les mœurs arabes du VII^e siècle d'après celles des occidentaux du XX^e.

Tout d'abord, il n'est pas question de les juger, mais d'écrire la page d'histoire qui se dégage du *Pseudo-Coran*. Ensuite, lorsque ces mêmes coranologues et orientalistes, pour excuser « *Mohammed* », essaient de le mettre sur pied d'égalité avec certains grands personnages de l'Ancien Testament, tels David et Salomon, nous ne devons pas nous laisser abuser par la seule similitude de faits matériels. Oui, il est vrai que David eut un harem bien peuplé et qu'il commit l'adultère dans des conditions bien immorales. Oui, il est vrai que Salomon, selon la Bible, eut 700 épouses, plus 300 concubines. Mais lorsque l'on compare les faits rapportés par la Bible avec ceux que nous rapportent *le Livre arabe de l'Islam*, on oublie très régulièrement d'observer sur ce point que les appré-

ciations des Ecrivains Sacrés et celles des commentateurs arabes vont dans des directions diamétralement opposées. Les dérèglements de David lui ont arraché des cris de repentir que nous chercherions en vain sur les lèvres de « *Mohammed* » ou sous la plume de ses panégyristes.

L'auteur du premier livre des Rois mentionne le nombre des épouses et des concubines de Salomon⁵⁴. Mais c'est plutôt pour vanter le faste de sa cour et l'éclat de sa royauté que pour donner un exemple à suivre, car ces femmes étrangères détournèrent le cœur de Salomon vers d'autres dieux. « *Yahwé s'irrita contre lui... et lui dit : Parce que tu t'es comporté ainsi et que tu n'as pas observé mon Alliance et les prescriptions que je t'avais faites, je vais sûrement t'arracher le royaume et le donner à l'un de tes serviteurs* ». Dans la Bible, la polygamie apparaît comme une déchéance et une suite du premier péché ; c'est à la cinquième génération après Caïn, que la Genèse nomme le premier échantillon de cette humanité qui se dégrade par suite du funeste héritage originel : « *Lamek prit deux femmes* »⁵⁵. Nous n'en sommes pas encore à 700 + 300 concubines. Mais ce qui est remarquable, c'est qu'au plus fort des pratiques polygames, l'idéal d'Israël sera l'unicité du premier couple. Moïse, Ezéchiel, Isaïe, Osée, Tobie, n'ont qu'une épouse ; de même le mari de Judith, héroïne nationale.

L'Alliance de Yahwé avec son Peuple à l'exclusion de tout autre est le suprême modèle de l'union parfaite et indissoluble ; l'Epoux divin, avec Jérusalem son épouse, sont unis pour toujours malgré les infidélités successives de Jérusalem.

Jésus, à son tour, ramènera la réflexion de ses auditeurs vers l'unicité du premier couple humain, et St Paul, formé à l'école des rabbins, argumentera comme eux pour fonder toute la spiritualité du mariage sur l'union indissoluble du Christ avec son unique Eglise, Nouvelle Alliance de Dieu avec les croyants de tous pays qui auront suivi les enseignements de Jésus.

Les talmudistes avaient limité au nombre de quatre les

54. II Rois 11, 1 à 13.

55. Gen. 4, 19.

épouses permises aux particuliers, et à dix-huit celles d'un roi. Leur effort tendait nettement à la restriction, non à l'élargissement. C'est bien dans ce sens que va la pensée du rabbin de La Mecque lorsqu'il impose les lois juives aux Arabes. Mais ceux-ci ont pris le contre-pied de cette pensée. Et les commentateurs du *Pseudo-Coran* ont exhibé les dérèglements de «*Mohammed*» comme des prouesses admirables que, seul, un génial prophète pouvait se permettre parce que, seul, il était assez vigoureux pour accomplir chaque jour une pareille performance. Un prophète, dit la tradition, a normalement la puissance de quarante hommes ; mais le terrible «*Mohammed*», lui, avait la puissance de quarante prophètes ! C'est une façon d'évaluer le mérite⁵⁶.

56. BUKHAR, 67, 102.

CHATITRE IV

LEÇONS DE POLITESSE ET PROTOCOLE DU CHEF

Pour compléter les règles morales qu'il avait imposées aux musulmanisés arabes, le rabbin considéra comme une nécessité de leur apprendre la politesse élémentaire qui, en corrigeant leurs mœurs, pouvait instaurer chez eux un minimum de respect mutuel. Sans être un sentiment religieux proprement dit, la politesse exige certaines contraintes relevant de la considération que l'on doit avoir pour tout être humain en tant que frère. Elles rendent la vie sociale plus aimable, et interdisent la grossièreté du langage tout comme le laisser-aller dans la tenue ; ainsi, l'esprit s'affine peu à peu, et l'âme devient plus délicate.

En lisant les ordres et recommandations du rabbin de La Mecque, on a l'impression qu'il y avait fort à faire chez les Arabes de ce temps-là, dans ce domaine. En particulier, comment faire respecter l'autorité d'un chef, si celui-ci ne jouit pas d'une certaine considération s'exprimant dans les rapports que l'on entretient avec lui ? Souvenons-nous qu'à présent, « *Mohammed* », vivant dans son harem bien peuplé, n'est plus n'importe qui. On l'a suffisamment abreuvé d'insultes, comme nous l'avons vu ; on s'est moqué de lui parce qu'il n'avait pas d'enfants mâles. Les musulmanisés mecquois le connaissaient fort bien, ayant connu son enfance misérable, son mariage chanceux avec une épouse ne permettant aucune incartade, et la revanche qu'il prit après son veuvage en se constituant un confortable harem. Les Arabes non convertis continuaient à en rire, et les musulmanisés eux-mêmes le traitaient de façon assez cavalière.

Désormais, « *Mohammed* » est devenu le grand Apôtre arabe de Dieu, le premier musulman, c'est-à-dire le premier Arabe soumis aux *Lois et coutumes de Yahwé*. Toutes ces mauvaises manières à son égard doivent cesser, surtout et en premier lieu de la part des Croyants qui sont tenus à donner le bon exemple. La situation à Médine des expulsés de La Mecque s'était avérée très vite bien plus compliquée qu'ils ne l'avaient espéré, alors qu'ils croyaient trouver dans cette ville la tranquillité et le soutien de la puissante communauté juive qui y était établie. Bientôt, Juifs, infidèles, chrétiens, musulmanisés, n'arrivant même pas à s'entendre entre eux au sein de chaque communauté, en vinrent à constituer des factions opposant des gens qui, normalement, auraient dû s'entendre. Alliances d'un jour, hostilités du lendemain, perfidie des Hypocrites, opportunisme des Bédouins, c'est dans ce marécage bourbeux qu'il fallait ramer coûte que coûte.

Effectivement, le rabbin maintenait, non sans mal, l'ordre parmi les musulmanisés. Il imposait malgré tout sa suprématie et, sur l'échiquier de Médine, il poussait comme une pièce maîtresse sa créature personnelle, l'*Avertisseur* chargé de répéter en écho ses leçons laborieusement apprises. Il fallait le faire agréer et respecter pour ce qu'il était devenu : un personnage investi d'une magnifique mission, celle de prêcher aux Arabes la religion de Moïse et d'Abraham. Une telle promotion faisait frémir de rage tout d'abord les Juifs de Médine, ou du moins la plupart d'entre eux. On le comprend aisément. Obéir à « *Mohammed* », c'était obéir à Dieu ; lui désobéir, c'était attirer la colère du Tout-Puissant. Pour un peuple aussi inculte que les Arabes de ce temps, il fallait beaucoup de simplifications. « *Mohammed* » représentant de Dieu et parlant en Son Nom, en arguant des révélations antérieures que lui avait enseignées un maître juif, c'était poser les fondements d'une théocratie arabe, décalque et rivale de la théocratie juive. « OBEISSEZ A DIEU ET A L'APOTRE »¹. Tel est l'ordre du rabbin qui apparaît tou-

1. Voir sourates LXIV, 16 — XLVIII, 17 — III, 29 à 32 — IV, 17 et 82 — LVIII, 14 — XLIX, 14 — IX, 72 — etc. Ainsi que *L'Islam — Ses véritables origines*, t. II, pp. 114, 115.

jours sur l'avant-scène lorsqu'il faut prendre des initiatives particulièrement importantes. Jamais «*Mohammed*» n'agit de son propre chef. Qu'on lise et relise tout le *Pseudo-Coran*, jamais il n'entreprend de lui-même quoi que ce soit. Que le rabbin soit devant lui pour parler à sa place, ou derrière lui pour lui dicter ce qu'il doit dire ou faire, il n'est qu'un simple exécutant.

Nous entendons à présent le rabbin s'ingénier à établir des bonnes manières chez les Croyants et dans leurs rapports avec leur chef. Vous savez bien, leur dit-il, que les hommes bien élevés n'entrent pas chez quelqu'un sans frapper. Frappez donc avant d'entrer, et saluez avant de parler. Si l'on ne répond pas, c'est qu'il n'y a personne. Alors n'entrez pas, à moins évidemment qu'il ne s'agisse d'une demeure inhabitée où se trouve quelque objet qui vous appartient².

A plus forte raison doit-on se comporter envers «*Mohammed*» autrement qu'envers les gens du commun. D'abord, il ne faut plus le héler de l'extérieur comme n'importe quel «*copain*». Cela ne convient plus à sa dignité présente³. Après avoir demandé la permission d'entrer, saluez-le poliment⁴. C'est alors le moment d'exposer le motif de votre visite ; mais ne criez pas à tue-tête en un flot de palabres interminables ! Toutes ces criaileries sont le signe d'une mauvaise éducation. Je vous ai fait la même recommandation déjà pour la prière : quand vous parlez à Dieu, modérez votre ton⁵ ; il doit en être de même lorsque vous conversez entre vous :

Sourate XLIX :

2. *O vous qui croyez, n'élevez pas la voix au-dessus de la voix de l'Apôtre ! Ne lui adressez point la parole d'une voix haute, comme vous le faites entre vous ! (Vous risqueriez) que vaines deviennent vos (bonnes) actions, sans que vous (le) pressentiez.*
3. *Ceux qui, devant l'Apôtre de Dieu, baissent la voix, sont ceux dont Dieu a soumis les cœurs, pour qu'ils*

2. Sour. XXIV, 27 et 29.

3. Sour. XLIX, 4 et 5.

4. Sour. XXIV, 61.

5. Sour. XVII, 110.

soient pieux. A eux pardon et rétribution immense (dans la Vie Dernière).

Ces règles de bienséance doivent être observées même lorsque vous vous rendez visite mutuellement entre amis ou parents, car il vous est parfaitement permis de manger non seulement entre hommes de la même famille, mais aussi avec les femmes, mères, sœurs, tantes, de la même famille. Rien ne vous oblige à les tenir à l'écart de votre table⁶.

« *Mohammed* » devenu chef des musulmanisés a besoin parfois de voir ses subordonnés, tout comme ceux-ci ont besoin de le consulter⁷. Là aussi, le rabbin dicte la conduite à tenir ; la règle générale qui oblige à demander la permission d'entrer et de se retirer doit être observée. Mais attention aux petits malins qui se faufilent parmi les appelés et qui, une fois entrés, forcent « *Mohammed* » à écouter leurs verbiages⁸. Qu'ils cessent ce manège, car Dieu les connaît et les punira sévèrement.

« *Mohammed* » remplissait à l'occasion le rôle de juge de paix : « *Quand les Croyants sont appelés devant Dieu et son Apôtre pour qu'il arbitre entre eux, leur seul propos est de dire : Nous avons entendu et nous obéissons. Ceux-là seront heureux* »⁹. Mais, père des Croyants, il aime bien recevoir de temps à autre ses enfants à sa table. Dans ce cas, qu'on n'entre pas au dernier moment, et qu'on ne soit pas trop familier ; sinon on lui ferait honte et il rougirait d'avoir à vous en faire la remarque¹⁰. « *Dieu, Lui, ne saurait avoir honte de vous dire la vérité* ». Evidemment la voix de Dieu, en l'occurrence est toujours celle du rabbin. Que ceux qui sollicitent un entretien privé avec leur chef n'oublient pas de lui offrir d'abord une aumône, car, simple mortel comme tous les hommes, il a besoin de subsides pour vivre¹¹.

De plus, en sa qualité d'Apôtre et de chef de commu-

6. Sour. XXIV, 60. On ne voit pas pourquoi un grand nombre de musulmans ont continué de faire le contraire.

7. Sour. IV, 62 : « Obéissez à Dieu et à son Apôtre, et à ceux d'entre vous qui détiennent l'autorité ». Voir aussi LVIII, 13 et 14.

8. Sour. XXIV, 63.

9. *Ibid.*, 50.

10. Sour. XXXIII, 53.

11. Sour. LVIII, 13 et 14.

nauté religieuse, « *Mohammed* » doit présider des réunions pour instruire les Croyants et leur donner des consignes. Bien entendu, il répète là les récits que le rabin lui a appris et communique les conseils qu'il en a reçus. Le voici, par exemple, en train de recommander la circonspection : frères — tous les Croyants sont frères¹² — ne prêtez pas l'oreille à toutes les histoires qu'on vient vous raconter sur les autres. La plupart sont fausses. Elles alimentent les médisances et les calomnies :

6. *O vous qui croyez ! Si un pervers vient à vous avec une nouvelle, voyez bien clair, de crainte d'atteindre, à votre insu, des amis et d'avoir à vous repentir de ce que vous aurez fait !*

7. *Sachez que si l'Apôtre qui est parmi vous vous obéissait, dans mainte affaire, vous en souffririez dommage ! Mais Dieu vous a fait aimer la loi et Il l'a parée en vos cœurs, tandis qu'il vous a fait détester l'infidélité, la perversité et la désobéissance. (Sour. XLIX, suite).*

Voilà un bon petit sermon. Mais, à lire ces deux versets, on s'aperçoit que « *Mohammed* » n'a pas eu beaucoup de mal à le composer. De toute évidence, le v. 7 n'a pas été prononcé par lui. Cette fois, voici des conseils qu'il donne lui-même. Excellents conseils comme on va le voir ; mais toujours dictés par son maître :

30. *DIS* — (c'est le rabin qui s'adresse à Mohammed, lequel transmettra aux musulmanisés) — *aux Croyants qu'ils baissent leurs regards et soient chastes. Ce sera plus décent pour eux. Dieu est bien informé de ce qu'ils font. (Sour. XXIV).*

Il en donnera encore, avec plus d'insistance sur cette question de la modestie et de la pureté, aux femmes, comme nous l'avons vu précédemment¹³.

Ce qui importe par-dessus tout, dans l'attitude qu'il convient d'adopter à propos des racontars malveillants qui circulent, c'est que les Croyants, à quelque tribu qu'ils appartiennent, n'oublie pas de se considérer

12. Sour. XLIX, 10.

13. Voir sour. XXIV, 31.

comme de vrais frères. Ils se doivent entr'aide, concorde, générosité, bienfaisance¹⁴.

Comme dans toute société humaine en voie d'organisation, la société musulmane à ses débuts ne manque pas d'ambitieux. Au cours d'une réunion, voici que la question d'avancement a été mise à l'ordre du jour. « *Mohammed* » rétablit l'ordre et la discipline au nom de Dieu. Les responsabilités enviées ne seront attribuées en priorité qu'à ceux qui croient et qui, de plus, auront bien appris le Coran (*la Science*) :

12. *O vous qui croyez ! quand on vous dit : « Prenez place à l'aise, dans l'assemblée », prenez place ! Dieu vous fera une place (au Paradis). (Mais) quand on vous dit : « Retirez-vous », retirez-vous ! Dieu élèvera en hiérarchie ceux qui, parmi vous, auront cru, et auront reçu la Science.*

Dieu est bien informé de ce que vous faites. (Sour. LVIII).

Les Hypocrites et les adversaires de « *Mohammed* » tiennent aussi leurs réunions. Nous le savons déjà. Nous savons aussi comment on fausse le Coran arabe, comment on le travestit et le caricature (Sour. VI, 91), et que ces compositions sacrilèges, surtout de la part des Arabes impies, sont l'objet d'un petit commerce à la portée de toutes les bourses :

73. *Malheur à ceux qui écrivent le Livre de leurs mains, puis qui disent : « Ceci vient de Dieu », afin de le troquer à faible prix. Malheur à eux pour ce qu'ils se sont acquis ! (Sour. II).*

Il ne s'agit évidemment pas du Coran hébreu. En cette langue, il n'aurait pu être vendu qu'à des Juifs, qui n'avaient pas besoin de faire de la propagande pour la Torah en assurant qu'elle vient de Dieu. Ils en étaient parfaitement convaincus. Il s'agit donc bien d'Arabes qui se sont procuré des copies du Coran arabe, en font des extraits fautifs plus ou moins rocambolesques, les vendent bon marché, et ne croient absolument pas à la divinité de ce Livre composé par le rabbin et récité par « *Mohammed* » avec la plus grande application.

De ces disputes dont le Coran arabe est le centre rete-

14. Voir sour. LIX, 8 et 9 — XLIX, 10 — IX, 11.

nons seulement la signification : dans le tohu-bohu de Médine, l'Islam arabe est en marche. Il s'organise, se défend, contre-attaque, gagne du terrain. Bientôt, il s'imposera.

CHAPITRE V

LE COMBAT DANS LE CHEMIN DE DIEU

C'est encore par une expression biblique, spécifiquement biblique, que le rabbin désigne la lutte qu'il a entreprise contre l'idolâtrie : *le combat dans le chemin de Yahwé*, d'Allah, ou de Dieu. Si les coranologues avaient lu et médité les Livres juifs de l'Ancienne Alliance, ils auraient compris tout de suite ce qui se passait au Hedjaz en cette première moitié du VII^e siècle. Le souffle puissant qui soulève les grands apôtres du peuple de la Bible s'exprime dans l'ordre de mission qu'ils proclament à la face du Peuple Elu : sous sa conduite, toutes les nations doivent être amenées et guidées dans *le Chemin de Yahwé* ; elles doivent observer « *la Torah, qui est direction et lumière* »¹. Quand on a compris cela, il est inutile de se tourmenter l'imagination et de tourmenter les textes.

Jusqu'au début de l'installation à Médine, la *guerre sainte*, pour les musulmanisés, n'était qu'une joute oratoire contre l'idolâtrie. *Le combat dans le chemin de Dieu* consiste surtout à demeurer ferme dans la foi au Dieu Unique, et de mettre en pratique ses *Lois et coutumes* qui sont *la Voie Droite, le Sentier de Rectitude*. « *A Dieu incombe le Droit Chemin* »². Ceux qui ne croient pas au Jugement Dernier et s'écartent de ce Chemin, abusés par leurs conjectures, sont des égarés³. Tout comme autrefois Moïse, « *Mohammed* » est chargé aujourd'hui par Dieu — et par un apôtre zélé du judaïsme — de conduire les Arabes au Vrai Dieu. Il appartient à chacun d'enten-

1. Sour. V, 48.

2. Sour. XVI, 9

dre cet *avertissement*, car tout homme répondra un jour de sa décision⁴ et s'engager dans ce *Chemin* est déjà une grâce dont il faut remercier Dieu⁵.

N'est-ce pas une pure prédication juive que nous entendons ? Répondre à l'appel de Dieu est une grâce, y persévérer en est une autre. « *Le cœur de l'homme cherche sa voie, mais c'est Dieu qui affermit ses voies* », est-il écrit au Livre des Proverbes (16, 9) ; car il n'est pas toujours facile de résister aux tentations contraires, et l'on ne saurait échapper à la surveillance jalouse de Dieu : « *toutes mes démarches, Il les connaît* » (Job, 23, 10). « *En vérité* », dit le rabbin, « *ton Seigneur, (mon fils), est très instruit de ceux qui errent loin de Son Chemin, et Il est très instruit de ceux qui sont dans la bonne Direction* »⁶.

Il faut se défier de soi-même, car la passion égare du *Chemin*. Considère l'exemple de notre saint roi David, si célèbre par la magnificence de son règne, mais aussi par la violence de ses passions et les accents sublimes de son repentir : « *Mentionne notre serviteur David, si plein de foi et toujours en repentance... Il demanda pardon à son Seigneur, tomba prosterné, et revint à résipiscence. — O David! Nous t'avons fait khalife sur la terre. Arbitre entre les hommes par le moyen de la Vérité! Ne suis pas la passion car elle t'égarerait loin du Chemin de Dieu. Or, ceux qui s'égarèrent loin du Chemin de Dieu ont un tourment terrible comme prix de ce qu'ils ont oublié, au Jour du Jugement* »⁷.

Le Psalmiste ne disait-il pas : « *tous les sentiers de Dieu sont amour et Vérité pour qui garde Son Alliance et Ses préceptes ?* »⁸. Et le prophète Baruch n'adressait-il pas aux Juifs ce reproche : « *Si tu avais marché dans la Voie de Yahwé, tu habiterais dans la paix pour toujours* »⁹.

C'est certain, mon fils, tous nos Prophètes l'ont enseigné ; toute la Torah, le Coran de Moïse, l'atteste : *la Voie de Dieu est Vérité*. Seul, « *le Coran conduit au droit che-*

3. Sour. LIII, 31.

4. *Ibid.*, 15.

5. Sour. LXXVI, 29 et 30.

6. Sourates LXVIII, 7 et LIII, 31.

7. Sour. XXXVIII, 16-26.

8. Psaumes 25, 10 et 85, 10-11.

9. Bar. 3, 13. Voir aussi Isaïe, 48, 18.

min »¹⁰. Ne te décourage pas devant ceux qui refusent de te suivre, te méprisent, ou t'insultent. « *C'est le Démon qui est leur guide* »¹¹. Ils ne retrouveront pas leur *Chemin*, car c'est Dieu lui-même qui, pour les punir, a mis un voile sur leur cœur et une fissure dans leurs oreilles¹². Ces Infidèles ne suivent que conjectures et ne formulent qu'hypothèses ; ils s'égareront loin du *Chemin de Dieu*¹³.

S'il fallait attribuer de tels discours à « *Mohammed* », nous serions bien obligés de reconnaître que cet Arabe se serait copieusement « enjuivé » ! Comment nos érudits n'ont-ils pas immédiatement reconnu cette pensée et ce vocabulaire ? Les Infidèles, dit le *Pseudo-Coran*, suivent un chemin tortueux, mais la soumission à Dieu est une Voie Droite¹⁴, c'est un Chemin de Rectitude¹⁵. La Bible ne parle pas autrement : « Yahvé est le Rocher, son œuvre est parfaite, car toutes ses voies sont le Droit. C'est un Dieu fidèle et sans iniquité. Il est Rectitude et Justice »¹⁶. « Droite est la parole de Yahvé, toutes Ses œuvres sont Vérité. Il chérit la Justice et le Droit »¹⁷. « Tes voies sont droites ; tous tes jugements sont Vérité »¹⁸.

Nous n'en finirions pas de citer des références à l'Ancien Testament. Mais plus encore que des lambeaux de phrases ou des découpages à comparer, c'est tout un enseignement, tout un esprit, un style de vie observé dans la Bible comme dans son milieu original, que nous retrouvons dans le *Pseudo-Coran* ou *Livre arabe de l'Islam*, sous la forme d'une prédication, d'une apologétique, voire d'une polémique juive. Il n'est pas question de retrouver toute la Bible dans le *Pseudo-Coran* ; mais tout ce que contient le *Pseudo-Coran* se retrouve dans la Bible, les commentaires, les légendes, et le folklore juif, exception faite des événements de La Mecque et de Médine. Nos érudits ont souvent aperçu des similitudes *de textes*,

10. Sour. XVII, 9.

11. Sour. XLIII, 35-36.

12. Sour. XVII, 47-52.

13. Sour. IV, 116-117.

14. Sour. III, 44.

15. Sour. XL, 41.

16. Voir Deut. 32, 4 — Job, 1, 1 à 8 — Psaumes 25, 8 et 92, 16 — Prov. 20, 24.

17. Voir Psaumes 33, 4 et 119, 137 — Isaïe, 26, 7.

18. Voir Daniel, 3, 27.

mais ils s'en sont tenus là. Ils n'ont pas médité le Livre dans lequel ces textes sont enchâssés, et l'âme de tout cet enseignement leur a échappé. Si l'on a si peu avancé dans les études coraniques, c'est que pour beaucoup, là comme en d'autres domaines, être scientifique consiste à répéter les routines des autres. Pourtant certains écrivains qui n'étaient pas des critiques *spécialisés*, mais qui avaient lu tout le *Pseudo-Coran* à la lumière de leur vaste connaissance de la Bible et de la littérature périphérique, ont presque touché du doigt la vérité comme en se jouant. Jérôme et Jean Tharaud ont dit de «*Mohammed*» : «*Mais qu'aurait-il à dire s'il n'avait eu, pour l'inspirer, l'esprit juif ? Et que resterait-il du Coran, si l'on supprimait tout ce qui est emprunté à la Bible ?* »¹⁹. Rappelant que, dans le passé, plusieurs tribus arabes s'étaient converties au judaïsme, les frères Tharaud ajoutent que «*rien n'empêche de concevoir un Juif de génie judaïsant l'Arabie toute entière, et entraînant à sa suite les tribus du désert, comme allait faire Mahomet* ». Ce Juif de génie, nous n'avons eu aucune peine à le trouver à la place de «*Mohammed*», puisque nous n'entendons que lui dans le livre que nous analysons.

Il prêche maintenant le «*combat dans le Chemin de Yahvé* ». Ce combat conservera toujours, certes, son aspect spirituel ; mais il va se manifester extérieurement aussi dans des escarmouches, des razzias, et de véritables guerres qui prendront un nom parfaitement biblique à leur tour : *la guerre sainte*. Inaugurée à La Mecque, elle n'y était pas très meurtrière. Les projectiles n'étaient alors que des versets du Coran ; mais elle contenait en germe le recours à des armes plus dangereuses. A partir du moment où l'Islam fut bien établi sur ses bases et suffisamment structuré, la guerre contre les infidèles fut organisée sur le modèle de toutes les «*guerres saintes* » d'Israël.

Pour inciter ses musulmanisés à combattre, le rabbin va leur citer l'exemple du premier roi d'Israël. Il n'en

19. J. et J. THARAUD, *La Palestine*, p. 111, éd. Alpina, Paris 1930. — C'est nous qui soulignons, pour noter que seuls sont allés droit au cœur du «*Coran*» ceux qui sont allés d'abord droit au cœur de la Bible, et non à quelques bribes picorées de-ci, de-là.

avait jamais parlé à La Mecque. Mais aujourd'hui, à Médine, une certaine analogie entre quelques traits de l'histoire de Saül et la situation de « *Mohammed* » inspirèrent le maître juif. Chassé de chez lui avec d'autres convertis, « *Mohammed* » se voit assigner par le rabbin la mission de reconquérir La Mecque à la tête d'une armée. Bien entendu, puisque cette armée est celle de Dieu, elle ne peut être que victorieuse. Mais voilà que la première expérience dut être assez décevante, car les poltrons avaient été plus nombreux que les vaillants guerriers. Tant qu'il s'était agi, en effet, de faire de mirifiques projets, de palabrer avec volubilité sur la prochaine expédition, de tirer des plans de bataille en stratèges chevronnés, les fanfaronnades étaient superbes. Hélas, il semble qu'au moment de l'action le plus gros de la troupe avait décampé comme une ribambelle de lapins. Mais Dieu les a repérés. Ecoute, mon fils, dit le rabbin pour redresser le courage de « *Mohammed* », n'as-tu pas remarqué ce trait de notre histoire à nous, Juifs²⁰ :

Sourate II :

247. *n'as-tu point vu le Conseil des Fils d'Israël quand, postérieurement à Moïse, il dit à l'un de leurs prophètes : « Désigne-nous un roi ! nous combattons dans le Chemin de Yahwé ! » (Ce prophète) dit : « S'il vous est prescrit de combattre, pourriez-vous ne pas combattre ? » — « Pourquoi », répondirent-ils, « ne combattrions-nous pas dans le Chemin de Yahwé, alors que nous avons été expulsés de notre habitat ainsi que nos fils ? » (Mais) quand il leur eut été prescrit de combattre, ils tournèrent le dos sauf un petit nombre d'entre eux. Dieu connaît bien les Injustes.*

Voici une autre analogie : pour la première fois dans l'histoire des Arabes, un individu sans qualification spéciale est choisi par un apôtre de Dieu pour être mis à leur tête au nom de Dieu et pour donner à la communauté ainsi créée une structure politico-religieuse qui avait toujours fait défaut aux Arabes. Les riches idolâtres

20. Cette réflexion laisserait supposer que le rabbin avait raconté l'histoire de Saül dans son Coran, ou que « *Mohammed* » avait pu entendre maintes fois le récit à la synagogue.

— (« *ceux qui ont reçu largesse de biens* ») — n'apercevant pas du premier coup d'œil tout le parti qu'ils pourraient tirer de cette situation, couvrent de sarcasmes ce « *Mohammed* » né dans la pauvreté, et refusent d'abord son autorité. Le rabbin a entendu leurs réflexions déso-bligeantes. Aussitôt, il donne à son disciple la réponse destinée à affermir sa conviction, et sa confiance en Dieu qui n'abandonne jamais ses élus. Et il cite ce trait de l'histoire de Saül :

248. *Le Prophète dit (au Conseil des Fils d'Israël) : « Yahvé vous a envoyé Saül comme roi ». — « Comment Saül aurait-il la royauté sur nous », répondirent-ils, « alors que nous avons plus de droit que lui à la royauté et qu'il n'a pas reçu grande largesse de bien ? » — « Yahvé l'a élu sur vous », répondit leur (prophète), « et il lui a donné plus de grandeur (qu'à vous), pour ce qui touche la science et le corps. Yahvé donne sa royauté à qui Il veut. Yahvé est large et Il sait tout ». (Sour. II, suite).*

Tu vois, mon fils, notre premier roi n'a pas été mieux accueilli chez nous que tu ne l'es par tes frères arabes. On a objecté la pauvreté de sa famille, l'humilité de sa naissance ; mais c'était un homme solide et craignant Dieu. La crainte de Dieu est la première science pour conduire les hommes. Je te la communique depuis des années ; ne te décourage donc pas ; Dieu saura montrer qu'Il te soutient. Ecoute les signes qu'Il donna en faveur de Saül... Et le rabbin raconte quelques traits de cette histoire, destinés à illustrer son enseignement : avec de faibles moyens devant un ennemi puissant, on peut, avec l'aide de Dieu, remporter la victoire. A ces signes merveilleux en faveur de Saül, le rabbin, parlant d'abondance et moins soucieux de précision historique que d'argumentation convaincante, groupe dans le même récit un petit épisode relatif aux exploits de Gédéon, antérieur à Saül, ainsi que la victoire de David sur Goliath. Après quoi, il termine selon sa coutume lorsqu'il vient de citer un passage tiré des Livres Saints : « *Voilà les aya (c'est-à-dire les signes) de Dieu. Nous te les communiquons*

*avec la Vérité »*²¹. Ainsi donc, ne te laisse pas impressionner par les rébuffades et les défections ; cela ne durera pas. Les autres apôtres de Dieu, avant toi, n'ont pas été mieux traités. Mais Dieu mettra de l'ordre en tout cela, en donnant la victoire à ceux qui le craignent. Que deviendrait le monde en effet, s'il en était autrement : une immense corruption ! Or Dieu ne désire pas la perte du monde. Il est miséricordieux :

252. « *Si Dieu ne neutralisait pas une partie des Hommes par une autre, la terre serait corrompue. Mais Dieu est Détenteur de la Faveur pour le monde.* (Sour. II, suite).

Appelle donc au combat. Combattre les Infidèles *dans le Chemin de Dieu*, c'est combattre les suppôts du Démon. Bien sûr, comme je vous l'ai déjà enseigné, dit le rabbin aux Arabes, « *tous les Croyants iront en Paradis ; mais les combattants dans le Chemin de Dieu, ceux qui se dépensent corps et biens, seront mieux placés dans la hiérarchie céleste. Quant aux Infidèles et aux Hypocrites, c'est la Géhenne qui les attend : combattez-les durement* »²².

Nous nous acheminons ainsi vers un islam conquérant qui, au départ, a trouvé sa puissance dans la foi intense du rabbin et dans son esprit organisateur. Mais bientôt, il faudra autre chose pour mettre en branle des clans vivant dans l'aisance ou des tribus peu empressées à risquer leurs biens et leurs vies. Il faudra *propulser l'islam par l'appât du gain, puis par l'esprit de domination* avec les avantages qui en découlent, jusqu'au jour où les historiens, prenant le relai de la chronique *pseudo-coranique*, esquisseront le tableau des rivalités sanglantes consécutives à la mort de « *Mohammed* » et raconteront la suite des invasions musulmanes.

Le *Combat dans le Chemin de Dieu* ne perdra jamais son aspect spirituel et intérieur. Seules, les nécessités de l'instauration de l'islam en Arabie lui ont donné un autre sens, plus concret et politique : celui d'établir en cette contrée la suprématie de la religion juive, afin d'en éliminer définitivement le polythéisme, et le christianisme

21. Sour. II, 250 à 253.

22. Voir sourates IV, 76, 78 et 97 — III, 194 et 195 — XLIX, 15 — LXVI, 9.

sans doute plus dangereux. En effet, comme le dit Lammens : « Sans l'intervention de l'Islam, Juifs et chrétiens auraient sans doute fini par se partager l'Arabie. Cette éventualité ne nous paraît pas pouvoir être sérieusement contestée. »²³ Le polythéisme mecquois n'avait aucune chance de survie, sans doctrine, sans morale et sans âme, face au judaïsme et au christianisme. Le premier qui passerait à l'attaque, ou le plus dynamique, l'emporterait. Ce fut le judaïsme.

A La Mecque déjà, à Médine plus encore, face aux Juifs refusant d'entrer dans ses vues, au moins autant que face aux Arabes idolâtres, le rabbin s'employa à fonder un islam arabe autonome. Son « *leit-motiv* » : « OBEISSEZ A DIEU ET A L'APOTRE », contient en filigrane l'anti-judaïsme des Arabes qui veulent bien s'unir dans une même foi, mais refusent d'obéir à des Juifs. Lorsque cette vérité se dégagea avec force et netteté, l'apôtre juif transmit l'autorité à son disciple, donnant ainsi à l'islam arabe son autonomie politique. Politiquement libres du joug juif, les Arabes judaïsés²⁴ devaient pourtant rester enchaînés dans une théocratie qui leur a été imposée par le *Pseudo-Coran* qui n'a rien d'arabe, sauf la langue. Ils devaient pareillement rester enchaînés, et pour la même raison, dans la poursuite d'un but qui leur était parfaitement étranger avant la prédication rabbinique : l'anti-christianisme. On peut dire que, de ce point de vue, l'œuvre du rabbin fut une totale réussite, les musulmanisés ignorant encore qu'ils en sont les héritiers, fidèles et parfois farouches exécutants.

23. H. LAMMENS, S.J. — *L'Arabie occidentale avant l'Hégire. Les Juifs à La Mecque*, p. 54.

24. « *Ceux qui pratiquent le judaïsme* », disait le rabbin, entre autres appellations appliquées à ses convertis.

CHAPITRE VI

LE JEUNE ET LE PELERINAGE

Revenons donc à Médine où le rabbin se démène pour organiser la société musulmane sur tous les plans. Il donne des règles pour la prière : Dieu est partout présent ; c'est pourquoi on peut et l'on doit le prier en tout temps et en tout lieu. Peu importe l'attitude corporelle si les circonstances ne permettent pas les prosternations d'usage, normales pour l'adoration. « *Faites bien vos prières ; en tous temps ; sur vos jambes ou montés, quand vous êtes en danger. Mais lorsque vous êtes en sécurité, reprenez vos bonnes habitudes. Priez de la façon que Dieu vous a apprise — (par mes leçons évidemment) — et que vous ne connaissiez pas auparavant ;* » (c'est-à-dire à la manière juive)¹.

Le rabbin a imposé aussi aux musulmanisés le jeûne du ramadan. Les Juifs l'observaient avant les Arabes, en souvenir du temps que Moïse passa sur le Sinaï où il reçut la Torah, qui est Direction pour le monde. Or, le don de ce livre aux Arabes adapté en leur langue, par le rabbin, marque le plus grand événement de leur histoire religieuse. *Événement comparable à celui des Juifs recevant la Torah.* Il convient donc de le célébrer de la façon prescrite par Yahvé aux Hébreux. Cette marque de reconnaissance et de piété doit Lui être

1. Sour. II, 239, 240 ; voir aussi III, 188 : « *Ceux doués d'esprit implorent Dieu debout, accroupis ou couchés, (ils) méditent sur la création des cieux et de la terre...* » — Moïse ordonne aussi de méditer les commandements et de les répéter en toute occasion, quelle que soit la posture du corps : « *Que ces paroles que je te dicte aujourd'hui restent gravées dans ton cœur. Tu les répèteras à tes fils, tu les leur diras aussi bien assis dans ta maison que marchant sur la route, couché aussi bien que debout.* » (Deutéronome 6, 6-7 ; 11, 19).

manifestée avec la même précision et aussi les mêmes tolérances, le mois de ramadan :

Sourate II :

179. *O vous qui croyez! Le jeûne vous a été prescrit comme il a été prescrit à ceux qui furent avant vous, (espérant que) peut-être vous serez pieux.*
180. *(Jeûnez) des jours comptés! (= un nombre de jours déterminés.) Celui qui, parmi vous sera malade ou en voyage (jeûnera) un nombre (égal) de jours. A ceux qui peuvent jeûner (mais ne le font point) incombe un rachat, la nourriture d'un pauvre; quiconque fait volontairement un bien (plus grand), cela est un bien pour lui. Jeûner est un bien pour vous! si vous vous trouvez savoir.*
181. *(Le mois de jeûne) est le mois de ramadan dans lequel on a fait descendre la Révélation comme Direction pour les Hommes et les Preuves de la Direction et de la Salvation. Quiconque verra de ses yeux la nouvelle lune, qu'il jeûne ce mois! Celui qui, parmi vous, sera en voyage ou malade (jeûnera) un nombre égal d'autres jours : Dieu veut pour vous de l'aise et pas de gêne. Achevez cette période (de jeûne)! Magnifiez Dieu par (gratitude) qu'Il vous a dirigés! Peut-être serez-vous reconnaissants!*

A la prière et au jeûne, le rabbin ajoute l'obligation du pèlerinage. Certes, *le pèlerinage à la Ka'ba n'était pas une invention du rabbin de La Mecque, ni des Juifs, ni de « Mohammed ».* Mais nous avons vu que, dans le plan du rabbin, La Mecque et la Ka'ba sont destinés à devenir le centre religieux de l'Arabie musulmanisée, la pièce maîtresse de l'Islam arabe, liée à son origine abrahamique! C'est donc toujours dans ces mêmes perspectives qu'il fait remonter l'institution de ce pèlerinage à Abraham :

Sourate XXII :

27. *Et (raconte-leur) quand nous établîmes pour Abraham l'emplacement du Temple, (en lui disant) : « Ne m'associe rien! Purifie Mon Temple pour ceux qui accomplissent la circumambu-*

lation, ceux qui (prient) debout et (ceux) qui s'inclinent, prosternés !

28. *Appelle, parmi les Hommes, au Pèlerinage ! Ils viendront à pied ou sur toute (monture) au flanc cave. Ils viendront par tout passage encaissé,*

29. *pour attester les dons qui leur ont été faits et invoquer le nom de Dieu à des jours connus, sur des bêtes que (Dieu) leur a attribuées. « Mangez de ces (bêtes) et nourrissez-(en) le miséreux et le besogneux ! »*

30. *Qu'ils mettent fin ensuite à leurs interdits ! Qu'ils s'acquittent de leurs vœux ! Qu'ils accomplissent la circumambulation autour du Temple Antique.*

Le rabbin reste fidèle à sa tactique : avec habileté, il adopte un usage préexistant en rectifiant simplement son orientation. Israël, au cours de sa longue histoire, avait souvent emprunté ses rites aux cultes païens des peuples qui l'avaient asservi. Il avait alors absorbé et assimilé ces rites en l'honneur de son Dieu. A La Mecque, périodiquement, les caravanes en formation ou de passage se rassemblaient autour de la Ka'ba pour demander aux divinités lithiques la prospérité de leurs entreprises commerciales. Chacun trouvait là des occasions de réjouissances et de bonnes affaires, et cette clientèle saisonnière était une véritable bénédiction, tant pour les Juifs que pour les Mecquois, en particulier pour ceux qui étaient chargés du service des « pèlerins » aux abords de la Mosquée. En promettant ces bonnes places aux convertis et en les faisant ainsi changer de mains, le rabbin allait sûrement renverser des situations fort lucratives. Bon et pieux motif propre, non seulement à augmenter le nombre des conversions, mais à donner du courage aux moins enflammés pour « combattre dans le Chemin de Dieu ». Bédouins, Hypocrites et consorts, trouveront là les plus forts motifs de croire en Dieu et de pratiquer ses préceptes. Les manifestations des pèlerins autour de la Ka'ba ne rimait à rien d'autre que de jouer, de se distraire, de s'étourdir, de conjurer le mauvais sort et de s'attirer les faveurs de « la chance » par des pratiques superstitieuses. Toutes ces rondes, tournées, courses, stations, circumambulations, trépidations, danses, siffle-

ments, battements de mains, pour lesquelles le rabbin avait manifesté son mépris, devaient être complètement dépouillées de leurs caractères païens. Instruit par l'histoire de son propre peuple, il les intégra sans difficulté au culte du vrai Dieu.

Ce n'est qu'à partir du moment où la Ka'ba fut décrétée Temple de Dieu fondé par Abraham, que le pèlerinage devint obligatoire et que *son histoire* elle-même fut rattachée à Abraham. Tout y devint sacré : les stations à la pierre et au rocher² comme le reste, puisque tout est hommage à Dieu. Procession et circumambulation, c'est-à-dire marche autour d'un lieu ou d'un monument, sont des rites communs à tous les cultes sémitiques, ainsi que les divers rites de purification corporelle et vestimentaire. Israël avait eu, lui aussi donc, ses processions, circumambulations, danses et chants en l'honneur de Yahvé, jusqu'à la destruction du Temple. Les personnages importants et pieux de la communauté dansaient en chantant sur le parvis du Temple en brandissant des torches allumées³. Le maintien de traditions similaires chez les Arabes ne posa, de ce fait, aucun problème au rabbin. Il donna seulement des instructions précises pour que ce pèlerinage devienne une obligation pieuse, sans hypocrisie, faux-fuyant ni truquage, et que les sacrifices exigés soient loyalement accomplis dans le recueillement et la paix. En cas d'empêchement, il faudra compenser les rites omis par des bonnes œuvres et des actes de piété. Et qu'on ne se débarrasse pas du pèlerinage en quelques heures ! Que l'on y consacre au moins deux jours ! On peut, bien sûr, s'y attarder davantage si l'on est très pieux :

192. *Faites entièrement le Pèlerinage et la 'Umra⁴ pour Dieu. Si vous êtes empêchés, (libérez-vous) par ce qu'il sera pour vous (de sacrifier) comme offrande ! Ne vous rasez point la tête avant que l'offrande ait atteint le lieu de son immolation ! A quiconque parmi vous sera malade ou atteint*

2. Désignés par *As-Safâ* et *Al-Marwa*.

3. D. de VAUX, O.P. — *Les Institutions de l'Ancien Testament*, t. II, p. 399.

4. Petit pèlerinage, individuel et secondaire

d'un mal affectant la tête, incombera rachat par un jeûne, une aumône ou un sacrifice rituel. Quand vous serez en sécurité, à quiconque fera usage de la 'Umra jusqu'au Pèlerinage, incombera ce qu'il (lui) sera aisé (de sacrifier), comme offrande. Quiconque ne trouvera pas (à sacrifier), (se libérera) par un jeûne de trois jours durant le Pèlerinage et sept jours lors de son retour, soit dix jours entiers. Cela vaut (seulement) pour celui dont la famille n'est point présente dans la Mosquée Sacrée. Soyez pieux envers Dieu et sachez que Dieu est terrible en (Son) châtement !

193. *Le Pèlerinage a lieu en des mois connus. Pour qui s'acquitte du Pèlerinage, nulle galanterie, nul libertinage, nulle discussion au cours du Pèlerinage. Quelque bien que vous fassiez, Dieu le sait. Prenez un viatique ! car le meilleur viatique est la piété. Craignez-Moi, ô vous doués d'esprit !*

194. *Nul grief à vous faire, si vous recherchez une faveur de votre Seigneur (durant les cérémonies du Pèlerinage). Quand vous déferlez depuis 'Arafa, invoquez Dieu, au Sanctuaire Sacré. Invoquez-Le pour prix qu'Il vous a dirigés, quoique avant cela, en vérité, vous ayez été certes parmi les Egarés !*

195. *Ensuite, déferlez par où les gens déferlèrent et demandez pardon à Dieu ! Dieu est absoluteur et miséricordieux.*

.....

199. *Invoquez Dieu en des jours comptés ! Quiconque se hâte, dans deux jours, nul péché sur lui ! Quiconque s'attarde, nul péché sur lui ! (Voilà) pour qui est pieux. Craignez Dieu, car vers Dieu vous serez rassemblés ! (Sour. II, suite).*

L'immolation des bêtes, elle-même, doit être comprise comme un acte qui n'atteint Dieu qu'à travers les sentiments pieux et charitables qui l'inspirent :

37. *Pour vous, nous avons placé les animaux sacrifiés parmi les choses sacrées de Dieu. Un bien s'y trouve pour vous. Invoquez sur eux, vivants (?) le nom de Dieu ! Quand ils sont sans vie, mangez-en et nourrissez-en l'impécunieux et le démuné. Ainsi*

vous ont été livrées (ces victimes, espérant que) vous serez reconnaissants.

38. *Ni leurs chairs, ni leur sang n'atteindront Dieu, mais la piété, de votre part, l'atteindra. Ainsi (ces victimes) vous ont été livrées pour que vous proclamiez la grandeur de Dieu, en reconnaissance de ce qu'Il vous a accordé. (Sour. XXII, suite.)*

Enfin, si le rabbin fait du Pèlerinage une obligation pour tout croyant en en réglant si minutieusement les rites, c'est parce qu'il connaît la puissance de ces manifestations collectives, et de ces rassemblements de tout un peuple, pour renforcer l'unité dans la foi et pour resserrer les liens ethniques des tribus, dispersées en temps ordinaire. Le mot dont il se sert pour désigner le Pèlerinage arabe (*hâg*) est un mot hébreu anciennement réservé aux trois grands pèlerinages juifs à Jérusalem : pour la fête des Azymes, des Semaines et des Tentés⁵. Lorsque le roi Josias au VII^e siècle avant J.-C., voulut réformer le culte et le centraliser à Jérusalem, il invoqua la législation du Deutéronome :

« Vous abolirez tous les lieux où les peuples que vous déposséderez auront servi leurs dieux... ; vous démolirez leurs autels, briserez leurs stèles, abattrez leurs pieux sacrés, brûlerez au feu les images sculptées de leurs dieux, et vous abolirez leur nom en ce lieu. »

« A l'égard de Yahwé votre Dieu vous agirez d'autre sorte. Vous NE VIENDREZ TROUVER YAHWE VOTRE DIEU QU'AU LIEU CHOISI PAR LUI, ENTRE TOUTES VOS TRIBUS, POUR Y PLACER SON NOM ET L'Y FAIRE HABITER. Vous y apporterez vos holocaustes et vos sacrifices, vos dîmes et les présents de vos mains, offrandes votives et vos offrandes volontaires, les premiers nés de votre gros et de votre petit bétail, vous y mangerez en présence de Yahwé votre Dieu et vous vous réjouirez de tout ce que vos mains auront apporté, vous et vos maisons, bénis de Yahwé votre Dieu »⁶.

Le passage que nous avons souligné fera comprendre combien la légende faisant remonter la fondation de la

5. La racine hébraïque *Hâg* signifie danser, tournoyer. Allusion aux rites des anciens pèlerinages juifs.

6. Deut. 12, 2 à 8. Voir aussi Deutéronome 16, 16-17 ; et la plainte de Tobie, Tob. I, 6.

Ka'ba et le choix de La Mecque à Abraham servit les plans du rabbin. Tout comme le Temple de Jérusalem avait été choisi par Dieu pour être le centre de l'unité religieuse et politique d'Israël, de même la Ka'ba de La Mecque, lieu choisi par Dieu autrefois pour que les habitants du désert viennent y invoquer son Nom, doit être nettoyée des idoles qui l'encombrent pour devenir l'habitable du seul Vrai Dieu, dont toutes les tribus arabes sont appelées à observer la Loi. Il est donc urgent d'entreprendre contre les Infidèles ou les Egarés une lutte sans merci,

- de reconquérir La Mecque,
- de réoccuper la Ka'ba.

CHAPITRE VII

LA GUERRE MEDINOISE

Au fond, les péripéties de cette guerre n'apportent rien d'essentiel à la connaissance des origines et de la nature de l'Islam telle qu'elle se dégage de nos précédentes analyses. Elles nous apporteront seulement un complément d'information, corroborant les conclusions acquises. Les combats plus ou moins importants qui aboutirent à la conquête de La Mecque ont donné lieu à un dévergondage d'imagination inouï de la part des conteurs arabes et des historiens-romanciers. Parfois, le miracle y coule à flots. Il nous a semblé parfaitement oiseux de rappeler tous ces épisodes en nous y attardant.

La guerre s'étend approximativement, selon les coranologues, de 622 à 630, et peut se diviser en deux périodes. La première se situerait de 622 à 627. C'est dans la sourate II que, pour la première fois, nous entendons des bruits de guerre. Des gens sont morts. Non ! dit le rabbin, « *ceux qui sont tombés dans le Chemin de Dieu sont vivants, mais vous ne le pressentez pas ? — « Ils sont retournés vers Dieu.* » Vous souffrirez dans vos personnes et dans vos biens, mais soyez fermes ! Une récompense éternelle couronnera vos souffrances. Les Infidèles, eux, iront directement au feu éternel. L'enseignement du rabbin, on le voit, est invariable¹.

Il faut se résoudre, en lisant le *Pseudo-Coran*, à ne découvrir la plupart du temps, que de vagues indications sur les lieux des combats et l'ampleur des événements. Le rabbin n'a pas écrit un livre d'histoire circonstancié — (mais en avait-il l'intention ?) — selon les

1. Sour. II, 148 à 157.

méthodes actuelles. Nous savons bien que, globalement, les musulmanisés combattaient les Infidèles ; mais il y avait aussi les faux-frères, les *Hypocrites*, les Egarés, les renégats. Quant à savoir où, quand, et qui ils combattent, cela est rarement dit avec précision en ce qui concerne les lieux et les adversaires, jamais quant à la date. Nous devons nous contenter, pour rester dans la stricte vérité, de quelques bribes révélatrices. Dans les vv. 186-187 de la même sourate par exemple, les ennemis désignés, sont les idolâtres mecquois. Attention ! dit le rabbin, pas de pitié pour les Infidèles : ils persécutent les Croyants ; par conséquent si vous les tuez, le mal n'est pas pire que la persécution à laquelle ils se livrent contre les musulmanisés ! Alors, tuez-les partout, chassez-les du lieu dont ils vous ont chassés (La Mecque). C'est la loi du talion que le rabbin demande d'appliquer comme il l'avait déjà enseigné à La Mecque².

Mais c'est à Médine que le rabbin formule cette loi d'une façon claire et explicite en lui donnant le sens de justice qu'elle comporte dans la Bible : « *O vous qui croyez ! la loi du talion vous est prescrite à l'égard des tués : l'homme libre contre l'homme libre, l'esclave contre l'esclave, la femme contre la femme* »³. « *Dans (la Torah) nous avons prescrit : âme pour âme, œil pour œil, nez pour nez, oreille pour oreille, dent pour dent ; les blessures tombent sous le talion* »⁴. C'est bien le texte du Lévitique que reproduit ici le rabbin⁵.

Combattre pendant le mois sacré de ramadan était interdit en principe. Mais comme les Infidèles ne se sentaient pas tenus d'observer cette règle, il leur arrivait d'en profiter pour attaquer les musulmanisés, en s'imaginant que ceux-ci n'auraient pas le droit de se défendre. Pas du tout ! dit le rabbin à ses troupes ; si l'on vous attaque, il faut vous défendre car, si les idolâtres profitent de la trêve du ramadan pour expulser les Croyants de la Ka'ba, sachez que c'est plus grave qu'il ne l'est pour vous de tuer ces impies ! Combattez-les donc, même si vous n'aimez pas ça !

2. Voir aussi sourates XVII, 35 — XVI, 127 et XLII, 38.

3. Sour. II, 173.

4. Sour. IV, 49.

5. Lév. 24, 19-22. Voir aussi Exode 21, 22-25 ; Deut. 19, 21.

Sourate II :

212. *Combattre vous a été prescrit, bien que vous l'ayez en aversion.*
213. *Il est possible que vous ayez de l'aversion pour une chose qui est un bien pour vous, et il est possible que vous aimiez une chose qui est un mal pour vous. Dieu sait, alors que vous ne savez pas.*
214. *(Les musulmanisés) t'interrogent sur le mois sacré⁶ et le fait de combattre durant celui-ci. Réponds-leur : « Combattre pendant ce mois est un (péché) grave. Mais écarter du Chemin de Dieu, être impie envers Celui-ci et la Mosquée Sacrée, expulser de celle-ci ceux qui l'occupent, est plus grave que cela aux yeux de Dieu ; persécuter (les musulmanisés) est plus grave que tuer les Impies. Or, (ils) ne cesseront de vous combattre que quand ils vous auront fait abjurer votre religion, s'ils le peuvent. Ceux qui parmi vous abjureront leur religion et mourront infidèles, vaines seront pour eux leurs actions dans la Vie Immédiate et Dernière : ceux-là seront les Hôtes du Feu, où ils seront immortels. »*

I. — LA RENCONTRE DE BADR

Avec la sourate VIII nous entrons en pleine période de guerre. Il y a, bien entendu, des revers et des victoires. Certains musulmans étaient surtout attirés par le butin pris à l'adversaire et le rabbin dut régler cette question, les événements lui donnant sans doute pour la première fois l'occasion de bien préciser les lois du partage. Il octroie donc les $\frac{4}{5}$ ^e du butin aux combattants, laissant l'autre $\frac{1}{5}$ ^e à Dieu, à « Mohammed » et à ses proches et, parmi les musulmanisés, aux orphelins, aux voyageurs, et aux pauvres. Naturellement ici encore, le rabbin n'était pas pris au dépourvu, le problème du butin ayant été étudié en Israël dès les premières vic-

6. Voir aussi II, 190.

toires de Moïse sur les Madianites⁷ ; et le grand législateur hébreu avait instauré une véritable guerre d'extermination des ennemis d'Israël, qui ne pouvaient être que des ennemis de Dieu. Tous les vaincus devaient être tués, sauf les petites filles vierges. Le rabbin ne copie pas les décisions de Moïse, il se contente de les adapter au champ qu'il cultive.

L'occasion lui en est donnée par la *première grande victoire* des musulmanisés à BADR, à quelque 110 kilomètres au S.-O. de Médine. Le *Pseudo-Coran* est absolument muet sur le rang précis de cette victoire, mais on ne risque rien à l'admettre. Avant elle, les coranologues qui acceptent sans discussion toutes les légendes arabes mentionnent une petite victoire à Nakhil, minuscule localité au Nord de La Mecque et de Badr, avec un luxe de détails qui nous laisse rêveurs devant le néant du texte. Nous la rayons purement et simplement de l'histoire de « *Mohammed* », jusqu'à ce que les érudits nous fournissent la preuve indiscutable de sa mention dans le *Pseudo-Coran*.

Par contre, la rencontre de Badr est rapportée par plusieurs textes qui doivent être rapprochés pour fournir un aperçu de ce dont il s'agit et de la façon dont les choses se passèrent. La sourate III dit en effet : « *Certes, Dieu vous a secourus à Badr, alors que vous étiez humiliés* »⁸. Cette petite localité, proche de la mer, est située dans le Tihama, entre La Mecque et Médine. Le rabbin y parle explicitement d'une expédition victorieuse, et il en profite pour démontrer que, malgré le peu d'empressement que certains éprouvaient pour entreprendre cette sortie d'apparence aventureuse, Dieu sut intervenir en faveur de ses fidèles pour assurer le triomphe de la vérité sur l'erreur. Dieu intervint selon sa coutume antique, au temps des guerres d'Israël : Il a envoyé mille anges en renfort, dit le verset VIII, 9 ; trois mille, dit le verset III, 120 ; et même, c'est Lui qui a dirigé les coups portés aux Infidèles : « *Ce n'est pas vous qui avez tué ces Infidèles ; c'est Dieu qui les a tués.* » Même toi, mon fils : « *Ce n'est pas toi qui as*

7. Voir Nombres, 31, 5-12 ; 17-18 ; 42-47.

8. Sour. III, 119-122 ; voir aussi 124 ; 134-135 ; 151.

visé quand tu visais. C'est Dieu, afin de prouver aux Croyants Sa faveur. » — « Voilà ! » conclut-il ; « sachez que Dieu va réduire à néant le stratagème des Infidèles »⁹.

Plus que les péripéties du combat, ce qui nous importe ici, c'est l'esprit que le rabbin insuffle aux judéo-arabes. On le trouvait déjà dans toutes les « guerres saintes » d'Israël, dans tous ses *combats dans le Chemin de Yahwé*. « Ecoute, Israël, vous qui êtes aujourd'hui sur le point d'engager le combat contre vos ennemis, que votre cœur ne faiblisse pas ! N'ayez ni crainte ni angoisse, et ne tremblez pas devant eux, car Yahwé votre Dieu marche avec vous, pour combattre pour vous, contre vos ennemis, et vous sauver »¹⁰. — « *Je suis avec toi. Affermissez ceux qui croient ! Je vais jeter l'effroi dans les cœurs de ceux qui sont infidèles. Frappez donc sur les cous ! Frappez-les sur les doigts* »¹¹, fait dire le rabbin à Dieu. Les commentateurs qui chercheraient à comparer le mot à mot du *Pseudo-Coran* avec le mot à mot des textes bibliques seraient sans doute déçus dans leurs investigations. Mais l'exégèse qui, au-delà des mots, cherche l'esprit, sera ici largement satisfaite. Celui qui parle de la guerre dans le *Pseudo-Coran* le fait exactement dans le même esprit que les auteurs de la Bible : « Yahwé combattra pour vous, et vous, tenez-vous tranquilles... »¹². — « Les Egyptiens dirent alors : ' Fuyons Israël, car c'est Dieu qui combat pour lui contre l'Egypte ' »¹³. — Le rabbin disait de même : « *C'est le Seigneur qui t'a fait sortir de ta demeure* » ; — « *le secours victorieux ne vient que de Dieu... Il fit cela pour tranquilliser vos cœurs* » ; — « *ce n'est pas vous qui avez tué les idolâtres : votre nombre ne servira à rien, fût-il très grand. Dieu est avec les Croyants* »¹⁴.

Que de fois ne lisons-nous pas pareille réflexion dans le Pentateuque : « Si tu fais ce que je te dis, je serai l'ennemi de tes ennemis et l'adversaire de tes adversaires. » Dans le *Pseudo-Coran* comme dans la Bible,

9. Sour. VIII, 17 et 18.

10. Deut. 20, 1-4.

11. Sour. 8, 11-12. C'est Dieu qui donne des ordres à ses Anges.

12. Exode, 24, 14.

13. *Ibid.*, 25.

14. Sour. VIII, 5, 10 et 19.

c'est toujours Dieu qui conduit les batailles, combat avec les siens, et leur donne la victoire. Le succès militaire a sa racine dans la foi en Dieu et l'obéissance à son Apôtre. Les idolâtres mecquois interpellés par le rabbin s'entendent dire que leur nombre, si grand soit-il, ne servira à rien contre Dieu qui est avec les Croyants, ni contre son Apôtre à qui il faut se soumettre. Le Deutéronome avait exprimé la même idée : « ... Que si tu dis dans ton cœur : ' ces nations sont plus nombreuses que moi, comment pourrai-je les chasser ? ', ne crains point ; rappelle à ton souvenir ce que Yahwé ton Dieu a fait à Pharaon et à toute l'Égypte »¹⁵. — De toute évidence, la mentalité de l'auteur du *Pseudo-Coran* est en tous points semblable à celle de l'auteur du Pentateuque. Comment pourrions-nous comprendre cette totale imprégnation psychologique et religieuse, si celui qui a écrit le *Livre arabe de l'Islam* n'est pas un Juif ? N'est-il pas plus logique, plus savant, plus conforme aux règles de la critique historique, de conclure à l'existence de ce personnage (même si nous n'en connaissons pas le nom), et à la rédaction par lui de l'ouvrage que nous analysons, plutôt que d'imaginer un Arabe inculte, ignare, dont on n'est même pas sûr du nom¹⁶, devenant tout à coup et par miracle docteur ès-sciences bibliques et talmudiques ?

II. — LA DEFAITE D'OHOD (Printemps 625 ?)

La victoire de Badr, si importante fût-elle pour le moral des Croyants, ne fut cependant pas décisive pour le développement de l'Islam arabe. Ce qui importait, c'était la reconquête de La Mecque. Cette idée ne quittait pour ainsi dire jamais le rabbin. Voici qu'il l'inculque avec force à son disciple et à ses convertis :

15. Deut. 7, 17-18.

16. Ce n'est pas nous qui qualifions ainsi Mohammed ; c'est, d'une part toute la tradition arabe qui fait de « Mohammed » un illettré ignare afin de mieux « expliquer » « son livre » par le miracle de la dictée angélique, et d'autre part tous les versets du *Pseudo-Coran* qui affirment qu'il ne savait auparavant absolument rien de ce qui lui est enseigné. Quant à son nom, nous avons expliqué nos réserves dans notre second volume.

Sourate VIII :

40. *Combattez-les (les Infidèles) jusqu'à ce qu'il ne subsiste plus aucune tentation (d'abjurer) et que le culte en entier soit (rendu) à Dieu. S'ils cessent (ils seront pardonnés), car Dieu, sur ce qu'ils font, est clairvoyant.*

41. *S'ils tournent le dos, sachez que Dieu est votre maître ! Quel excellent maître ! Quel excellent auxiliaire !*¹⁷

Après une lutte de « Mohammed » contre les Juifs Qainoqâ, et dont nous chercherions vainement la trace dans le *Pseudo-Coran*, les « historiens » traditionnels nous racontent en des pages interminables une défaite subie à Ohod par les combattants de Dieu. Aucun détail n'y manque : le nombre des cavaliers, la date (en janvier 625), le nom des personnalités qui y prirent part, sans oublier les valeureuses chanteuses qui, installées dans quinze palanquins, célébraient à la cadence des tambourins les mérites des héros tombés au champ d'honneur de Badr. On raconte aussi la défection des Banû Salama et des Banû Hârîta, ces misérables poltrons qui tout à coup décampèrent, provoquant la défaite des musulmanisés. Nous ne pouvons nous livrer ici à la critique de tous les versets que l'on rassemble pour nous expliquer qu'ils racontent cet épisode et qui, manifestement, se rapportent à tout autre chose. Dans les sourates 2, 10, 58, 64, 70, 8, 47, 13, 3, nous n'avons trouvé aucun renseignement susceptible d'être appliqué à un écrasement des judéoarabes à un Ohod dont le nom n'est même pas mentionné¹⁸.

Mais voici qui est plus grave pour le moral des troupes : un bruit court, « Mohammed » est mort !!! Lisons vite le texte :

Sourate III :

136. *Comptez-vous entrer dans le Jardin, alors que Dieu n'a pas encore reconnu parmi vous ceux qui*

17. Voir aussi sour. II, 214.

18. Rappelons que chacune de ces sourates ne forme pas un tout homogène et que chaque verset n'est pas forcément à sa place, loin de là ! Quant à Ohod, c'est une petite localité un peu au nord de Médine.

ont mené combat, ni encore reconnu les Constants ?

137. *Certes, vous souhaitez la mort avant de la rencontrer. Vous l'avez vue, et vous êtes dans l'expectative.*
138. *Mohammed n'est qu'un apôtre. Avant lui, les apôtres ont passé. Eh quoi ! s'il meurt ou s'il est tué retournerez-vous sur vos pas ? Quiconque retournera sur ses pas ne nuira en rien à Dieu, et Dieu récompensera ceux qui sont reconnaissants.*

N'est-ce pas d'une clarté évidente ? Tabari, qui écrit un grand roman d'après le *Pseudo-Coran* et qui mourut en 922, trois siècles après l'Hégire, nous l'assure ; car il était très renseigné sur ces événements, d'après les coranologues. Il raconte toute la vie du « Prophète » dans ses moindres détails. Mais raisonnons un peu. Nous sommes en 1983. Il y a trois cents ans, nous étions en 1683. Nul n'ignore tout le mal que doivent se donner les historiens modernes, usant cependant de grands moyens d'investigation, pour retracer d'une façon aussi objective que possible les événements du XVII^e siècle. Quel crédit pouvons-nous accorder aux *interprétations* d'un Persan écrivant trois siècles après les événements, sans autre source écrite que le *Pseudo-Coran* ! Pouvons-nous accepter sérieusement à cette époque le mythe de « la formidable mémoire des Orientaux », ce « *deus ex machina* » de tous les commentateurs ? Imagine-t-on un Pierre GAXOTE écrivant « La France de Louis XIV » simplement en interrogeant son père, son grand-père, et les grands-pères d'alentour ? Imagine-t-on nos grandes collections historiques écrites ainsi, sans aucun document digne de foi, uniquement d'après des racontars ?

Relisons le texte. De quoi s'agit-il ? C'est le rabbin qui parle. Toujours lui. Il veut soutenir le courage des Croyants médinois qui ont eu sans doute des pertes en hommes ou ont essuyé quelques revers. Aujourd'hui, leur dit-il, vous n'avez pas eu de chance ; mais souvenez-vous qu'en certaines rencontres avec les idolâtres, c'est vous qui avez remporté le succès. Avant de gagner le Paradis, vous devez donner à Dieu des preuves de votre

constance¹⁹. Quand vous êtes partis au combat, la mort ne vous effrayait pas ; vous souhaitiez même mourir en héros. Vous l'avez vue de près, et alors vous êtes restés perplexes²⁰. Mais il faut vous attendre à la mort de « *Mohammed* ». C'est dans l'ordre des choses. Vous savez parfaitement qu'il n'est qu'un apôtre, comme les apôtres qui l'ont précédé et qui sont morts. Lui aussi mourra un jour et Dieu jugera votre constance si vous supportez cette épreuve sans retourner en arrière²¹. Il ne s'agit vraiment ici que de persévérance, et non d'une nouvelle, vraie ou fausse, annonçant la mort de « *Mohammed* ». Ainsi, sur chaque verset, tous les Tabari de la création ont édifié des histoires avec un luxe de détails inouï, remplissant des volumes avec ce que « *le Prophète* » a fait et ce qu'il a dit (?).

Comme les Croyants de Médine et les idolâtres mequois étaient sans cesse en lutte et comme le *Pseudo-Coran* ne nous donne aucune précision, il nous est bien difficile de situer ces rencontres lorsqu'elles ne sont pas nommées. Ce peut être Ohod comme n'importe quelle agglomération.

Nous formulons les mêmes critiques au sujet d'une prétendue « *convention d'Hodaïbiyya* », et d'une prétendue « *campagne des Fossés* », datée de 627 (?), qui, paraît-il, est clairement décrite dans les versets suivants d'après lesquels on a élaboré une très longue histoire : Sourate XXXIII :

9. *O vous qui croyez ! rappelez-vous le bienfait de Dieu envers vous, quand des armées marchèrent contre vous et que Nous envoyâmes contre eux vent et légions (d'archanges) invisibles pour vous ! Dieu, sur ce que faisaient (ces ennemis), fut clairvoyant.*
10. *Quand ils marchèrent contre vous, de toutes parts, quand vos regards se détournèrent (de terreur), que vos cœurs remontèrent à votre gorge, et que vous en vîntes à suspecter Dieu.*
11. *En cette circonstance, les Croyants furent éprouvés et violemment ébranlés.*

19. Sour. III, 134.

20. *Ibid.*, 137.

21. *Ibid.*, 138.

C'est tout. Chacun est libre d'imaginer ce qu'il veut, s'il a l'esprit inventif.

III. — LE PROBLEME DES CAPTIFS

A l'époque mecquoise, où le rabbin ne faisait la *guerre sainte* qu'avec des textes scripturaires, le problème des captifs ne se posait pour ainsi dire que d'une façon toute dogmatique ou théorique : « *Sur terre, ces Craignant-Dieu étaient fidèles à leurs promesses. Ils craignaient un Jour dont le mal sera universel. Ils donnaient la nourriture — pour l'amour (du Seigneur) — au Pauvre, à l'Orphelin et au Captif* »²².

Dans l'Ancienne Alliance, nous trouvons un plan fortement établi pour la conquête des villes païennes. Le cas s'était présenté spécialement dans la guerre contre les Madianites : « Lorsque tu approcheras d'une ville pour l'attaquer, tu lui proposeras la paix. Si elle l'accepte et t'ouvre ses portes, tout le peuple qui s'y trouve te devra la corvée et le travail »²³, revanche de ce que les Hébreux avaient enduré en Egypte. Les captifs, on ne les achète pas comme on fait pour des esclaves. On ne les tue pas non plus s'ils se conduisent convenablement. On les utilise en les faisant travailler. « Mais si cette ville refuse la paix et ouvre les hostilités, tu l'assiègeras. Yahvé ton Dieu la livrera en ton pouvoir, et tu passeras tous les mâles au fil de l'épée. Les femmes toutefois, les enfants, le bétail, tout ce qui se trouve dans la ville, toutes ses dépouilles, tu les prendras comme butin »²⁴. Par la suite, Moïse donna aux guerriers d'Israël des ordres beaucoup plus durs : il recommanda de tuer même les femmes²⁵. En somme, on ne peut parler de captifs ou de captives dans l'Ancienne Alliance que dans le cas d'une reddition *avant* le combat. Sinon, on extermine tout, sauf les vierges, c'est-à-dire les jeunes filles n'ayant jamais *connu* d'hommes. On les emmène captives et on peut même les épouser.

22. Sour. LXXVI, 7 et 8.

23. Deut. 20, 10 et 11.

24. *Ibid.*, 20, 12-14.

25. Nombres, 31, 1-18.

Le rabbin déclare qu'il ne s'agit pas de faire des captifs par plaisir, mais que le but premier est de convertir les infidèles. Ensuite, on avise à ce que l'on doit faire selon leur attitude :

Sourate VIII :

68. *Il n'est d'aucun Prophète de faire des captifs avant qu'il ait réduit à merci les Infidèles sur terre.*

.....

71. *O Prophète ! dis à ceux des captifs qui sont entre vos mains : « Si Dieu reconnaît quelque bien en vos cœurs, Il vous donnera mieux que ce qui vous a été pris et Il vous pardonnera. Dieu est absolu-
teur et miséricordieux »*²⁶.

72. *S'ils veulent vous trahir, ils ont déjà trahi Dieu auparavant. Mais Celui-ci vous a fait saisir d'eux. Dieu sait tout et Il est sage.*

Dans la sourate XLVII qui suit probablement la sour. VIII, et contemporaine des événements médinois, le rabbin, poursuivant son idéal, donne une fois de plus des conseils aux musulmanisés pour leurs luttes contre les idolâtres :

4. *Quand donc vous rencontrerez ceux qui sont infidèles, frappez-les au col*²⁷ *jusqu'à ce que vous les réduisiez à merci*²⁸. *Alors, serrez les liens !*

Alors, deux solutions s'offrent à vous :

5. *Ou bien la libération (= s'ils se convertissent), ou bien une rançon après que la guerre aura déposé son fardeau. C'est l'ordre de Dieu. Si Dieu le voulait, Il se déferait d'eux ; mais (Il se sert de vous) pour vous éprouver les uns par les autres. Ceux qui par contre auront combattu dans le Chemin de Dieu, Dieu ne frappera pas de nullité leurs actions. (Sour. XLVII, suite.)*

26. Les captifs sont « invités » à se convertir au judaïsme.

27. Voir aussi sour. VIII, 12.

28. Voir aussi *ibid.*, 68.

IV. — CRISE INTERIEURE
PARMI LES MUSULMANISES MEDINOIS

Dans la seconde et dernière période médinoise que l'on date environ de 627 à 630, nous assistons d'abord à une crise intérieure parmi les Croyants. La sourate LIX, douzième de cette période, nous jette en pleines bagarres entre musulmanisés, sans que nous puissions assigner une date précise à ces événements :

1. *Ce qui est dans les cieus et ce qui est sur la terre glorifie Dieu. Il est le Puissant et le Sage.*
2. *Il est Celui qui expulsa de leurs habitats, en prélude à leur rassemblement (pour le Jugement Dernier) ceux des Détenteurs de l'Ecriture qui ont été impies. Vous ne pensiez pas qu'ils partiraient, et ils pensaient que leurs fortins les défendraient contre Dieu. Mais Dieu les a atteints par où ils ne l'escomptaient pas. Il a jeté l'effroi dans leurs cœurs. Ils démoliront leurs demeures avec leurs mains, avec le concours des Croyants. Tirez-en une leçon, ô vous doués de clairvoyance !*

De quoi s'agit-il exactement ? L'expression « *ceux des détenteurs de l'Ecriture* » qui ont été impies, a donné lieu évidemment, chez les commentateurs, à tout un échafaudage d'explications fantaisistes selon lesquelles le groupe dont il est question serait une tribu juive de Médine, les Nâdir, qui aurait été expulsée par « *Mohammed* » en août 625. Admirons au passage toutes ces précisions face au mutisme du texte. Lisons posément les versets cités ci-dessus. Le v. 2 parle de « *gens qui croyaient que leurs fortins les défendraient contre Dieu* ». Appliquée aux Juifs, cette réflexion serait complètement inepte. On se représente mal des Juifs du VII^e siècle, habitants de Médine, se réfugiant dans des fortins pour se protéger contre la colère de Dieu !

Par ailleurs, nous connaissons bien le sens de l'expression « *les Détenteurs de l'Ecriture* » dans le langage du compositeur du *Pseudo-Coran* ; elle ne désigne pas les Juifs, *possesseurs*, propriétaires de l'Ecriture, mais les Arabes auxquels a été donnée une adaptation arabe du Coran hébreu. Nous sommes donc autorisés à penser qu'il ne s'agit pas ici de Juifs — qu'ils soient des Nâdir

ou de toute autre tribu — mais d'un groupe d'Arabes qui s'étaient convertis à la foi au Dieu d'Israël. Par la suite, ils étaient retombés dans l'impiété, c'est-à-dire, d'après le contexte, qu'ils avaient renié leur foi.

Les musulmanisés fidèles les avaient obligés à quitter Médine, mais cette expulsion ne les avait pas émus outre mesure. Ils pensaient bien qu'une fois réfugiés dans leurs fortins personne ne pourrait les en déloger. Nous supposons qu'ils étaient médinois d'origine, puisqu'ils disposaient de fortins à proximité de la ville. — Mauvais calcul ! dit le rabbin ; on n'échappe pas à Dieu ! C'est de leurs propres mains qu'ils démoliront leur refuge « *avec le concours des Croyants* », c'est-à-dire dans le combat. Dieu a jeté l'effroi dans leurs cœurs et c'est à vous, les Croyants, que Dieu a confié leur punition, pour exercer Sa vengeance et apaiser Sa colère. — Dans cette entreprise, les Croyants n'avaient pas eu besoin de cavaliers, mais simplement d'équipes de démolisseurs. Les demeures des renégats furent mises à bas, des palmiers furent coupés, et l'on pilla tout ce que l'on put. Le butin recueilli à cette occasion, dit le rabbin, doit être distribué aux émigrés qui se trouvent dans le besoin, puisqu'ils ont été chassés de La Mecque à cause de leur foi par les idolâtres. On aidera ces émigrés plus que soi-même, même si l'on est dans la pénurie. Pas de ladrerie chez les Craignant-Dieu !²⁹ N'est-ce pas au texte du Deutéronome que pensait le rabbin en recommandant cette attitude : « Se trouve-t-il chez toi un pauvre d'entre tes frères, dans l'une des villes de ton pays que Yahvé ton Dieu t'a donné ? Tu n'endurciras pas ton cœur ni ne fermeras ta main à ton frère pauvre, mais tu lui ouvriras ta main et tu lui prêteras ce qu'il lui manque... »³⁰.

Naturellement, *les Hypocrites* ne manquent pas d'intervenir dans ces querelles :

11. *N'as-tu point vu ceux qui ont été hypocrites (quand) ils disaient à ceux de leurs frères qui, parmi les Détenteurs de l'Écriture, ont été impies : « Si vous êtes expulsés, nous partirons certes avec vous.*

29. Voir sour. LIX, 5 à 9.

30. Deut. 15, 7 à 11.

Si l'on vous combat, certes nous vous porterons secours ! » En vérité, Dieu est certes témoin que ces gens sont des menteurs. (Sour. LIX.)

Nous trouvons ici confirmation de la nationalité des expulsés de Médine. Ils encouragent les renégats par de fallacieuses promesses d'assistance. Le rabbin sait très bien qu'ils n'agiront point ; ils fuiront comme des poltrons. Sans abandonner la foi au Dieu unique, ils sont anti-Juifs : « *Nous n'obéirons jamais à personne contre vous* », disent-ils aux renégats. Mais ils ne combattront les musulmanisés dirigés par le rabbin et son disciple que s'ils se sentent forts en nombre et en protection : « *Ils ne vous combattront, unis, que (retranchés) dans des cités fortifiées ou derrière des murailles.* » Ils se croient forts ; en réalité, ils sont faibles. Vous les croyez unis (*avec les Arabes renégats, et non avec les Juifs*) ? En réalité, ils sont faibles : « *Vous les croyez unis, alors que leurs cœurs sont séparés* »³¹. N'ayez pas peur de ces gens-là et surtout, ne vous y fiez pas.

31. Sour. LIX, 14 ; voir aussi sour. XXXIII, 24 à 27.

CHAPITRE VIII

EN ROUTE VERS LA MECQUE ET LA KA'BA

La sourate XLVIII commence par rappeler un grand succès remporté par « *Mohammed* » et ses troupes :

Sourate XLVIII :

1. *En vérité, Nous t'avons octroyé un succès éclatant*
2. *afin que Dieu te pardonne tes premiers et tes derniers péchés, afin aussi qu'Il parachève Son bienfait envers toi et qu'Il te dirige vers une voie droite.*
3. *Dieu te prête un secours puissant.*

De quel succès s'agit-il ? Le verset 1 ne le dit pas. Tout ce qu'il nous suggère, c'est que cette victoire est d'une portée exceptionnelle, qui agit comme une sorte d'absolution générale et comme un gage de béatitude éternelle :

5. *Il (= Dieu) fit cela afin de faire entrer les Croyants et les Croyantes dans des Jardins sous lesquels couleront des ruisseaux et où ils resteront immortels. Il effacera pour eux leurs mauvaises actions et cela formera, auprès de Dieu, un Succès Immense.*

Elle est la condamnation des *Hypocrites* et des idolâtres (v. 6) qui se sont opposés à Dieu, à son Apôtre, et aux Croyants. Mieux, elle *parachève* le Bienfait de Dieu. Or, quel était l'achèvement, le but poursuivi par le rabbin dans ce *combat dans le Chemin de Dieu*, sinon la reconquête de La Mecque ? Dans ce texte, la victoire célébrée reste anonyme. Mais la suite de ce chant de triomphe nous invite à y voir plus clair. La mission conférée à son disciple par le rabbin est aujourd'hui pleinement réalisée :

8. *Nous t'avons envoyé comme Témoin, Annonceur, et Avertisseur,*

9. *afin que vous croyez en Dieu et à son Apôtre, pour que vous L'assistiez et L'honoriez et que vous Le glorifiez à l'aube et au crépuscule.*
10. *Ceux qui te prêtent serment d'allégeance prêtent seulement serment d'allégeance à Dieu, la main de Dieu étant posée sur leurs mains. Quiconque est parjure est seulement parjure contre soi-même. Quiconque est fidèle à l'engagement pris envers Dieu recevra de Celui-ci une rétribution immense.*

Ce dernier verset évoque une cérémonie émouvante, la première de ce genre, qui consacre officiellement l'autonomie de l'Islam arabe. En prêtant serment d'allégeance à « *Mohammed* », les musulmanisés le reconnaissent comme leur chef et le véritable apôtre de Dieu. A leurs yeux, l'Islam arabe acquiert une identité propre et constitue une société hiérarchique. En comptant ses troupes, « *Mohammed* » peut désormais distinguer les éléments les plus fidèles :

18. *Dieu a été satisfait des Croyants quand ils te prêtaient serment d'allégeance, sous l'arbre¹. Il a reconnu ce qui est dans leurs cœurs. Il a fait descendre sur eux la Présence divine², et les a gratifiés d'un proche succès. (Sour. XLVIII, suite.)*

Que suggèrent ces versets, sinon que le grand rêve prêté à « *Mohammed* » par le rabbin est enfin réalisé ?

27. *Dieu a certes montré la véracité de Son Apôtre au sujet de la vision : « Vous entrerez certes en la Mosquée Sacrée, si Dieu veut, paisibles, la tête rasée, (les ongles et la barbe) taillés, sans crainte. » Il a su ce que vous ne saviez point et a placé, en deçà de cela, un proche succès (Ibid.)*

Les musulmanisés seraient donc rentrés à La Mecque

1. Le texte porte « *sous l'arbre* ». Il nous paraît inutile de le compléter en ajoutant « *de Hodaïbiyya* » dont le *Pseudo-Coran* ne fait aucune mention.

2. *Présence divine : sakina*. Ce mot, spécifiquement hébreu que l'on rencontre souvent dans la Bible et plus encore dans de très larges commentaires du Talmud où l'on explique que cette *Schékina* avait de multiples aspects, ne pouvait avoir été inventé par « *Mohammed* » ! — Voir aussi dans la même sourate le v. 4. — En plus du *Talmud*, de COHEN déjà cité, lire surtout J. ABELSON, *The immanence of God in rabbinical Literature*, London 1912 ; et aussi L. BOUYER, *La schekina : Dieu avec nous*, dans *Bible et vie chrétienne*, n° 20 (Déc. 1957-1958), p. 7-22.

et à la Ka'ba sans coup férir, les idolâtres mecquois n'ayant pas osé se mesurer à eux ; ce qui laisse supposer que les Croyants étaient venus nombreux et bien armés³. Si cette victoire décisive a été rendue si facile d'ailleurs, ce n'est pas seulement à cause de leur nombre. A l'intérieur de La Mecque, des Croyants avaient réussi à se maintenir. Ils formaient ce que l'on appellerait aujourd'hui une cinquième colonne, et c'est grâce à leur complicité que ceux de Médine purent reprendre possession de la ville, de leurs demeures et de la Ka'ba :

25. *...N'eussent été des hommes croyants et des femmes croyantes inconnus de vous (parmi les Infidèles) que vous risquiez, à votre insu, de broyer sous vos pieds en sorte qu'une représaille vous aurait atteints de leur part, (vous auriez porté vos coups contre les Infidèles). (Tout cela s'est fait) pour que Dieu fasse entrer qui Il veut, en Sa Miséricorde. S'ils s'étaient signalés, Nous aurions fait subir un tourment cruel à ceux d'entre (ces gens) qui sont infidèles. (Ibid.)*

La honte de l'Hégire est donc vengée. Il y a dans cet événement beaucoup plus qu'une revanche. Cette rentrée consacre l'arabisation de l'Islam, avec sa communauté, son chef, sa première synagogue qui est aussi son « Temple », la Ka'ba, et sa « ville sainte », La Mecque.

Certes, le sort de l'Islam arabe ne fut pas réglé intégralement et définitivement, en un clin d'œil, par ce « succès éclatant » (verset 1). — D'autres expéditions furent entreprises, notamment pour obliger les Bédouins à s'unir franchement et sans retour en arrière aux autres Croyants contre des adversaires « d'une vaillance redoutable ». Ces adversaires n'étant pas nommés, on peut penser qu'ils appartenaient à un autre peuple ou à une autre race. De toute façon c'était des Infidèles, à l'exclusion, semble-t-il, des idolâtres mecquois :

16. *Dis à ceux des Bédouins laissés en arrière : « Vous êtes appelés contre un peuple plein d'une redoutable vaillance. (Ou bien) vous les combattrez, ou bien ils se convertiront à l'Islam. Si vous obéissez. Dieu vous donnera une belle récompense, alors*

3. Voir sour. XLVIII, 20 à 24.

que si vous tournez le dos, comme vous avez tourné le dos antérieurement, Il vous infligera un tourment cruel. (Ibid.)

Il semble bien que nous assistions ici à un grand tournant dans l'histoire de l'Islam. De toute évidence, il a bien fallu que ce tournant fût pris un jour. On continue à convertir les Infidèles qui gravitent autour de la communauté arabo-juive à la pointe de l'épée. Le passage que nous avons souligné ci-dessus l'affirme explicitement. Ces nouveaux vaincus et islamisés étaient-ils syriaques, grecs, persans, ou romains, comme le prétendent certains commentateurs ? Nous n'en savons rien de par le texte. Mais ce que nous savons, c'est que les nouveaux vaincus, à quelque peuple qu'ils appartiennent, ne pourront devenir musulmanisés qu'en apprenant à prier Dieu en arabe.

Pour judaïser l'Arabie, le rabbin avait abandonné l'hébreu et l'araméen, et adopté l'arabe dans son adaptation de la Torah : pour musulmaniser d'autres peuples ou races, les Arabes, eux, imposeront leur langue. Nous assistons ici au début de *l'arabisation du bassin méditerranéen et du déclin de ses civilisations, auxquelles les Arabes du VII^e siècle imposèrent pour très longtemps leurs mœurs avec leur foi.* « Combattez les Infidèles, dit le rabbin, ou convertissez-les à l'Islam. »

Revenus à La Mecque, les musulmanisés y retrouvaient des parents et des amis. Un *statu quo* de bon voisinage fut vite établi tout naturellement. Mais le rabbin dut intervenir pour demander aux judaïsés de ne pas oublier qu'il n'y a plus ni parent ni ami hors de la foi au Dieu d'Israël : « *O vous qui croyez ! ne prenez point vos ennemis et mes ennemis comme affiliés, leur faisant démonstration d'amitié, alors qu'ils sont incrédules en la Vérité venue à vous.* » A l'occasion, ils chercheront à vous ramener au culte des idoles et vous malmèneront de la main et de la langue⁴. Un Croyant ne peut avoir que de la haine contre un idolâtre. « *Qu'entre vous et nous paraissent l'inimitié et la haine à tout jamais jusqu'à ce que vous croyiez en Dieu seulement* »⁵. Sans

4. Sour. LX, 1 et 2.

5. *Ibid.*, 4.

doute Dieu ne vous interdit pas d'être bons et justes envers ceux qui n'ont pas contribué à vous expulser jadis et à vous réfugier à Médine. Vous les connaissez bien. Evitez cependant de les prendre comme affiliés. Ne les appelez plus à votre secours : ils sont exclus de votre communauté.

Le Pseudo-Coran mentionne aussi des combats « *fratricides* » dans le sens où cette fraternité découle de la foi, et non de l'ethnie ou de la race. L'unité islamique ne se conçoit que par l'extermination des partis opposants quand on le peut, du moins en ses débuts, et souvent aussi par la suite.

Sourate XLIX :

9. *Si deux partis de Croyants se combattent, rétablissez entre eux la concorde ! Si l'un d'eux persiste en sa rébellion contre l'autre, combattez (le parti) rebelle jusqu'à ce qu'il s'incline devant l'ordre de Dieu ! S'il s'incline, établissez la concorde entre eux avec justice, et soyez équitables ! Dieu aime ceux qui pratiquent l'équité.*

10. *Les Croyants sont seulement des frères. Établissez donc la concorde entre vos frères et craignez Dieu ! Peut-être vous sera-t-il fait miséricorde.*

Il s'agit bien ici de combattre d'autres groupes de musulmanisés. Sont-ils Arabes ? Il ne semble pas, si l'on veut bien y réfléchir. Il faudrait, en effet, supposer que les Croyants mecquois et médinois se sont scindés en plusieurs partis, qu'ils s'opposent précisément sur la question de leur croyance, ce qui serait absurde. Il pouvait y avoir d'autres causes de désaccord que celle-là, comme il y en a dans toute communauté grande ou petite. Nous avons tout lieu de penser que le rabbin s'adresse à des musulmanisés de races différentes, qui se combattent réciproquement, et à qui la communauté dirigée par « *Mohammed* » doit imposer la paix. En effet, les Arabes étant frères avant même d'être convertis à l'Islam, le rabbin n'aurait aucune raison de leur rappeler ces liens. Du point de vue national ou racial, ils n'auraient eu aucune raison de se faire la guerre. Par contre, le rabbin rappelle que la religion établit aussi des liens de fraternité et que, du fait même que ces groupes sont convertis à l'Islam, quoique de milieux

ou de races différentes, il ne faut pas les laisser se dresser les uns contre les autres. Il faut arbitrer entre eux et, par la force si c'est nécessaire, leur imposer la concorde au nom de l'obéissance à Dieu, et à Son Apôtre évidemment.

Ces versets 9-10 de la sourate XLIX corroborent l'interprétation que nous avons donnée plus haut du v. 16 de la sourate XLVIII et nous pouvons penser qu'à cette époque l'Islam a déjà commencé à déborder le milieu arabe.

I. — MODUS VIVENDI A LA MECQUE

Tout en maintenant l'esprit combattif dans le cœur des musulmanisés, le rabbin avait imposé une trêve aux idolâtres :

Sourate IX :

1. *Immunité de Dieu et de Son Apôtre, pour ceux des Associateurs avec qui vous avez conclu un pacte.*
2. *Allez donc par la terre (durant) quatre mois ! Sachez que vous ne réduirez pas Dieu à l'impuissance et que Dieu plongera dans l'opprobre les Infidèles !*

Il n'est pas question ici, comme l'affirment, toujours sans preuve selon leur habitude, les commentateurs, d'une trêve en vue du pèlerinage. Cette trêve porte sur une durée de quatre mois pendant lesquels les idolâtres devront quitter La Mecque. Désormais, Dieu et Son Apôtre ne seront plus attaqués par les Infidèles. Ceux-ci, qu'ils le sachent bien, ne seront jamais assez forts pour réduire Dieu à l'impuissance. C'est le contraire qui se produira : l'Apôtre de Dieu les réduira à croire ou à périr.

Les versets 3-5 de cette même sourate nous parlent de la rupture de ce pacte à l'occasion du pèlerinage. Du moment que les idolâtres n'ont pas tenu parole, le rabbin proclame que l'état de guerre est rétabli contre ceux qui ont été parjures. Pour eux, pas d'indulgence. Dès que le pèlerinage sera terminé, il faudra nettoyer la terre de tout ce monde-là.

5. *Quand les mois sacrés (du pèlerinage) seront expiés, tuez-les partout où vous les trouverez ! Pressez-les !*

Assiégez-les ! Dressez pour eux des embuscades ! Par contre, s'ils reviennent de leur erreur, s'ils font la prière et donnent l'aumône, laissez-leur le champ libre ! Dieu pardonne et fait miséricorde. (Sour. IX, suite.)

Il n'y a d'entente possible qu'avec ceux des idolâtres qui ont conclu un pacte stipulant qu'ils abandonneront la Ka'ba (v. 7). Mais méfiez-vous quand même, ces gens-là n'ont pas de parole. Il est fort probable que le v. 13 illustre cette méfiance :

13. *Ne combattez-vous pas des gens ayant violé leurs serments et ayant médité d'expulser l'Apôtre, après qu'ils vous ont attaqué les premiers ?⁶ Les redoutez-vous, alors que Dieu est plus digne que vous Le redoutiez, si vous êtes (de vrais) Croyants ?*

14. *Combattez-les ! Par vos mains, Dieu les tourmentera et les couvrira d'opprobre, alors qu'Il vous secourra (victorieusement) contre eux, qu'il guérira le ressentiment des Croyants contre eux et chassera la colère de leurs cœurs. (Ibid.)*

La Ka'ba est désormais interdite aux polythéistes :

28. *O vous qui croyez ! les Infidèles ne sont qu'impureté⁷. Qu'ils n'approchent donc point de la Mosquée Sacrée après la présente année⁸. Si vous craignez une pénurie, sachez que Dieu vous donnera le suffisant, sur Sa faveur, s'Il le veut ! Dieu sait tout et Il est sage. (Ibid.)*

La question de la Ka'ba est bien réglée. Débarrassée de ses cailloux et réservée aux Croyants, que les Infidèles ne viennent plus la souiller par leur présence, même s'ils demeurent dans ses alentours pour des ques-

6. On pourrait croire, de prime abord, que ce verset fait allusion aux querelles qui aboutirent à l'Hégire. Mais celle-ci date de plusieurs années. De plus, ce v. 13 s'encadre bien dans le contexte des versets précédents retraçant les rapports d'insécurité à La Mecque, entre « Mohammed » rentré de Médine avec ses convertis, et les idolâtres mecquois qui essayèrent de les refouler comme nous le constatons au v. 13. Les Arabes islamisés, de leur côté, s'accrochent au berceau de l'Islam arabe. « *Combattez-les* » ! (les infidèles).

7. C'est la doctrine exposée partout dans l'Ancien Testament. Il n'y a qu'un seul peuple qui est pur, c'est celui d'Israël. Tous les autres qui ne reconnaissent pas Yahvé, sont des peuples souillés.

8. Le rabbin laisse un certain temps aux idolâtres pour liquider leurs affaires matérielles à la Ka'ba.

tions commerciales. Ces places sont l'apanage des Croyants⁹.

II. — LA BATAILLE D'HONAIN

Le v. 25 de la sourate IX fait état d'une bataille qui eut lieu dans une oasis — Honain — au sud de La Mecque, bataille qui aurait tourné à la confusion des Croyants grisés par leur nombre, si Dieu n'avait secouru Son Apôtre et Ses fidèles en envoyant Ses légions invisibles, qui permirent aux Croyants d'écraser un groupe de Bédouins. Nous n'en savons pas plus.

Mais les versets suivants nous permettent de récapituler les ennemis de l'Islam. Il y a bien sûr en premier lieu les polythéistes qu'il faut combattre jusqu'à la mort si c'est nécessaire et à qui, une fois soumis, il faut faire payer la taxe en les humiliant (v. 26 à 29). Ensuite, il y a les chrétiens : « *Ceux des gens du Livre qui ne se donnent pas comme religion la religion de la vérité.* » Ceux-là aussi verseront une taxe et, commande le rabbin, « *qu'ils se fassent petits !* » (v. 29).

Or, tout à coup, comme un choc inattendu, au début du v. 30, le *Pseudo-Coran* fait dire au rabbin :

a) *Les Juifs ont dit : « Uzair est fils de Dieu. »*
et aussitôt après :

b) *Les chrétiens ont dit : « Le Messie est fils de Dieu. »*

En lisant la réflexion (b) à la suite de (a), les coranologues en concluent que « *Mohammed* » a déclaré la guerre sainte aux Juifs et aux chrétiens. Or, comment concevoir qu'un rabbin ait désigné à la vindicte des Arabes ses propres coréligionnaires ? Cela est impensable. Les attaques contre les Juifs — *si elles sont vraiment authentiques, c'est-à-dire antérieures à la mort du rabbin* — n'ont pu avoir qu'un caractère extrêmement restreint, accidentel et surtout *laissant le judaïsme entièrement hors de question*. Tous les Juifs n'auraient jamais dit « *Uzair est fils de Dieu* ». Les Juifs n'ont jamais pro-

9. Le commerce autour de la Ka'ba, comportant surtout la charge de subvenir à la subsistance des pèlerins et allant passer aux mains des Croyants, le rabbin recommande à ces derniers de mettre toute leur confiance en Dieu.

fééré pareil blasphème depuis les révélations sinaïtiques. Le rabbin n'aurait donc pu viser, à la rigueur, qu'un groupe de Juifs qui, à une époque donnée, aurait affirmé qu'Uzair est fils de Dieu. Quelle est cette époque ? Qui est cet Uzair ? Personne n'en sait rien. Absolument rien. De sorte que la conclusion des coranologues repose sur un néant total.

L'exégèse la plus vraisemblable est que ce membre de phrase (a), qui arrive là en intrus, a été jeté dans le *Pseudo-Coran* à une époque tardive, par un anti-Juifs qui a inventé n'importe quoi pour arriver à ses fins. L'exégèse comme la rédaction même du texte nous oblige à ne tenir aucun compte de cette incidente. Sa suppression ne brise en rien le rythme du développement ; son maintien, au contraire, est une véritable surcharge :

29. *Combattez :*

1) *Ceux qui ne croient pas en Dieu ni au Dernier Jour,*

30. a) *(Les Juifs ont dit : « Uzair est fils de Dieu »)*
= à supprimer.

b) *(Combattez) :*

2) *Les Chrétiens (qui) ont dit : « Le Messie est Fils de Dieu. » Tel est ce qu'ils disent, de leur bouche. Ils imitent le dire de ceux qui furent infidèles antérieurement, que Dieu a tués. Combien ils s'écartent de la Vérité !*

Les chrétiens sont donc les ennemis de l'Islam après les idolâtres. Nous le savions déjà, puisque nous en avons parlé précédemment¹⁰. Qu'on le remarque bien, cet anathème jeté sur les chrétiens ne comporte aucune restriction dans le temps ni dans l'espace, bien que le rabbin ait incidemment quelques paroles aimables à l'égard de certains prêtres et moines. Maintenant, les musulmanisés sont à La Mecque, en situation de force. Si l'appui de quelques chrétiens « compréhensifs » a pu naguère inciter l'apôtre juif à un peu d'indulgence à leur égard, cela ne change rien à sa position de principe exposée ici sans ambages :

31. *Les chrétiens ont pris leurs docteurs et leurs moines ainsi que le Messie, fils de Marie, comme « Sei-*

10. Voir *L'Islam — Ses véritables origines*, t. II, pp. 74 et ss.

gneurs » en dehors de Dieu, alors qu'ils n'avaient reçu ordre que d'adorer une divinité unique¹¹. Nulle divinité en dehors d'elle ! Combien elle est plus glorieuse que ce qu'ils Lui associent ! (Sour. IX.)

32. *Ils veulent éteindre la Lumière de Dieu avec (le souffle) de leurs bouches, alors que Dieu n'entend que parachever Sa Lumière, en dépit de l'aversion des Infidèles.*

33. *C'est Lui qui a envoyé Son Apôtre, avec la Direction et la Religion de la Vérité, pour la faire prévaloir sur la Religion en entier, en dépit de l'Aversion des Associateurs. (Sour. IX, suite.)*

Sur le terrain dogmatique, le rabbin reproche à tous les chrétiens d'avoir détruit le monothéisme du Sinai. Partout où ils sont, ils assombrissent la Lumière répandue par Dieu sur le monde. Qu'ils se taisent ! Que Dieu les tue ! Combattez-les pour les tuer ! — Sur le plan moral, il reproche aux moines et aux docteurs de s'enrichir aux dépens de leurs fidèles. Tout ce monde-là est voué à l'Enfer.

Remarquons en passant que, si le rabbin évoque continuellement l'issue du Jugement Dernier, en période médiévale les Houris et les Ephèbes ont disparu de son Paradis. Celui-ci n'a plus rien d'excitant ni de luxurieux. Ce n'est plus qu'un lieu de repos et de rafraîchissement ; ici, pas de place pour l'amour charnel :

Sourate XLVII :

16. *(Voici) la représentation du Jardin qui a été promis aux Craignant-Dieu. Il s'y trouvera :*

- a) *des ruisseaux d'une eau non croupissante,*
- b) *des ruisseaux d'un lait au goût inaltérable,*
- c) *des ruisseaux de vin, volupté pour les buveurs¹²,*

17. *d) des ruisseaux de miel clarifié. (Les Craignant-Dieu) y auront toutes sortes de fruits et un pardon de leur Seigneur. (Eh quoi ! est-ce que celui qui*

11. Il s'agit de la vénération des saints docteurs et religieux.

12. On ne voit pas, dans ces conditions, pourquoi le vin est défendu sur terre aux musulmanisés. Il est vrai que cette prohibition est maintenant largement interprétée. Du reste, au début de la seconde période mecquoise, le rabbin attribuait à l'eau les mêmes qualités qu'au vin : « *volupté pour les buveurs* » (sour. XXXVII, 44-45).

est dans ce Jardin est) comme celui qui sera immortel, dans le Feu, et (comme ceux qui) seront abreuvés d'une eau bouillante qui leur dévorera les entrailles ?

La sourate II (v. 23) promet bien, encore, des « épouses purifiées », mais quelle différence entre ces épouses et les Houris aguichantes de La Mecque ! Dans la sour. III (v. 126-130), les femmes disparaissent complètement de ce Paradis promis à ceux qui auront *obéi à Dieu et à Son Apôtre*¹³. Les mêmes perspectives eschatologiques se dessinent dans les autres sourates médinoises, où la représentation imaginative de l'au-delà est en nette régression sur les audacieuses descriptions des premières prédications. A présent, le rabbin ne variera plus dans ses peintures paradisiaques, et sa doctrine des fins dernières demeurera conforme en tous points aux traditions du judaïsme talmudique développées à partir du II^e siècle avant Jésus-Christ. Peut-être avait-il constaté que les plaisirs promis dans l'au-delà aux Arabes pour les attirer au judaïsme n'avaient pas produit tous les résultats escomptés. Les Mecquois s'étaient-ils avisés qu'on se moquait d'eux ? Avaient-ils subodoré, derrière de telles promesses, un mépris difficilement déguisé ? Soupçonnaient-ils une ruse, sans toutefois pouvoir affirmer que ces promesses n'étaient que du vent ? Peut-être ! au moins pour un grand nombre de ceux qui refusèrent l'invitation.

Les descriptions de l'Enfer subissent le même sort que celles du Paradis dans les dernières prédications du rabbin. Si l'on retrouve encore dans la sourate XXII, 1-4 et 18-21, les horreurs décrites à La Mecque, le tableau sera réduit par la suite aux données bibliques, qui sont déjà assez effrayantes. Cette imagerie outrancière, elle non plus, n'avait pas réussi à convertir les Arabes en masse. Pourtant, même à Médine, l'Enfer demeure le plus grand argument pour presser les gens de se convertir. Cette menace se retrouve constamment dans l'Ancien Testament : « Yahwé ton Dieu est un feu dévorant, un Dieu

13. Voir aussi sour. III, 135, 174, 182, 197 ; IV, 17, 35, 123 ; LVII, 22 ; XXII, 14, 55 ; XLVIII, 5, 17 ; LXVI, 8 ; IX, 21-22, 73, 90, 101, 102 ; LXV, 11.

jaloux »¹⁴. — « Sache aujourd'hui que c'est Yahwé qui va passer devant toi comme un feu dévorant qui les détruira »¹⁵.

Le feu de Dieu éprouve, détruit, manifeste la colère divine. Comme châtiment, il est réservé à l'impie : « Humilie-toi profondément, car le feu et les vers sont le châtiment de l'impie »¹⁶. — « L'assemblée des pécheurs est un tas d'étoupe qui finira dans la flamme du feu »¹⁷, etc. Nous pourrions multiplier les références bibliques ; n'importe quel connaisseur de l'Ancien Testament peut s'en assurer.

Nous disions donc que les ennemis de l'Islam signalés à la vindicte des musulmanisés sont d'abord les idolâtres, puis les chrétiens. De ce fait, ils sont voués à l'Enfer. Dans la polémique du rabbin, les Juifs sont parfaitement exclus de ces châtements et, que ce soit à Médine ou ailleurs, il n'a jamais entrepris une « guerre sainte » contre eux malgré ce qu'affirme une exégèse enchaînée aux légendes traditionnelles.

L'état de lutte est endémique entre musulmanisés et idolâtres. Toute occasion est bonne, de part et d'autre, pour s'insulter ou se battre. Il ne s'agit pas toujours de batailles en règle ; on devrait plutôt parler de querelles et d'empoignades que les conteurs ont amplifiées en combats mémorables, dans le but de magnifier les qualités militaires du général « *Mohammed* », assisté par la Puissance Divine qui ne lui ménageait pas ses secours miraculeux, et lui envoyait *in extremis*, à l'occasion, ses cohortes de mille, trois mille, ou cinq mille anges. Le rabbin évoque parfois le souvenir de ces querelles sans les localiser. Nous nous garderons par conséquent de chercher des noms géographiques à cette poussière d'escarmouches qui surgissent au hasard des rencontres.

Après avoir parlé d'Ohod, d'Odaïbivva, et de l'extermination des Juifs, voici que les coranologues nous parlent de « l'escarmouche de TABOUK », sans plus de preuves que pour les combats précédents. Certains n'hésitent pas

14. Deut. 4, 24.

15. Deut. 9, 3.

16. Eccl. 7, 17.

17. *Ibid.*, 21, 9.

à nous raconter que c'est en octobre 630¹⁸ que « *Mohammed* » aurait organisé une expédition « contre l'oasis de Tabouk, en Transjordanie, à la limite du territoire byzantin »¹⁹. D'où extraient-ils ces précieux renseignements ? De quelques versets où le rabbin parle des Bédouins qui refusèrent de prendre part au combat et qui, semble-t-il, entraînaient à leur suite d'autres poltrons²⁰.

Ne perdons pas de temps à chercher dans le *Pseudo-Coran* ce qui ne s'y trouve pas.

Ce qui nous paraît capital par contre, c'est de constater que, aussitôt après la fuite à Médine, il existe effectivement un état de guerre entre les musulmanisés et les idolâtres ; que, parmi les Croyants, beaucoup manquaient de zèle pour combattre les Infidèles qu'ils connaissaient, parmi lesquels se trouvaient des amis, voire des parents. Ces tièdes et ces réticents formaient le parti des Hypocrites et celui des Bédouins. « *Parmi ceux des Bédouins qui sont autour de vous et parmi les habitants de Médine, il est des Hypocrites qui sont diaboliques en (hypocrisie). Vous ne les connaissez pas ; Nous, Nous les connaissons* », dit le rabbin²¹. De ceux-là, on doit se méfier.

III. — LA MOSQUEE DISSIDENTE

Voici qu'un nouveau sujet de discorde apparaît dans La Mecque reconquise : une mosquée. Pour comprendre les réactions du rabbin en cette affaire, nous devons une dernière fois jeter un regard sur l'ensemble de son entreprise.

Nous avons examiné au cours de cet ouvrage les raisons qui déterminèrent le prédicateur juif à poser avec audace les jalons d'un Islam arabe indépendant de toute direction politique juive. Seule, la religion juive devait guider les Arabes, analogiquement, comme elle

18. C'est dans la sourate IX, 82, 84, et 102, qu'on trouverait tous les détails concernant le lieu et les péripéties de cette bataille ! Nous n'avons pas assez d'imagination pour les suivre sur ce terrain.

19. BLACHÈRE, *Le problème de Mahomet*, p. 121-122.

20. Sour. IX, 82.

21. *Ibid.*, 102.

guidait tous les Juifs, chaque peuple devant obéir à ses propres chefs. A Médine, apparemment, les Juifs ne tardèrent pas à réagir de plus en plus nombreux contre les idées « révolutionnaires » de leur trop zélé apôtre. Alors que ce dernier se tenait strictement sur le plan religieux, bon nombre de ses coréligionnaires se souciaient de nationalisme plus que de religion. Le choc était inévitable. Il se produisit ; et le *Pseudo-Coran* nous en donne de larges échos. Le profond antagonisme des deux races²² en présence s'y manifeste de plusieurs façons :

— de la part des Juifs, par le refus de recevoir les Arabes judaïsés dans leurs synagogues, en reprochant au rabbin d'avoir livré la Torah à ces étrangers incultes, et en se moquant d'eux ;

— de la part des Arabes, d'abord par le refus de recevoir le Coran arabe, sous prétexte que ce n'est pas un Livre directement révélé à l'un d'entre eux, mais aux Juifs. Ensuite, lorsqu'ils constatent que, sur le plan religieux, le rabbin leur fait accomplir un progrès appréciable qui les conduit vers l'union politique des tribus, ils adoptent une autre attitude. Les riches en particulier, et les Hypocrites de Médine, pressentent en effet que leur unité politique, si elle se réalise, leur permettra un jour d'abattre dans le Hedjaz l'hégémonie prospère des communautés juives. Alors, même s'ils sont disposés à adopter la foi au Dieu Unique, « *les Lois et coutumes de Yahwé* » (ou d'Allah, ou de Dieu), ils conspirent contre le Coran arabe, tentent de le défigurer, sapent l'autorité de « *Mohammed* », derrière lequel ils voient le Juif qui commande tout. C'est un des principaux aspects de l'histoire de Médine.

Dans l'ardeur de son zèle, par idéalisme religieux, mais aussi par manque de sens politique, ce Juif manœuvre si bien à l'avantage des Arabes, qu'il leur impose lui-

22. Au cas où certains seraient tentés de donner une résonance « raciste » à cette phrase, de notre part, nous rappelons que la mentalité des hommes du VII^e siècle ne s'embarrassait pas sur ce point des scrupules des hommes du XX^e. Nous ne faisons pas ici de l'ethnologie, mais de l'histoire.

même cette organisation grâce à laquelle, un jour, l'Islam « arabe » tentera de supplanter en ces lieux et ailleurs l'Islam juif son père, et y réussira.

En cette période terminale de l'histoire des origines de l'Islam arabe, nous assistons à la réinstallation des musulmanisés à La Mecque. Ceux de Médine, avons-nous vu, y sont venus en force, aidés par des complicités mecquoises. A présent, la Ka'ba, enfin nettoyée des marques de l'idolâtrie, est *rendue* — (selon les légendes confectionnées par le rabbin) — au culte de Dieu Seul « *Mohammed* » a été déclaré grand chef des musulmanisés, Apôtre de Dieu auquel il faut obéir comme à Dieu même. Désormais, il ne tolèrera plus d'autre religion que celle-là, et déjà beaucoup lui ont prêté serment d'allégeance.

Alors tout est-il parfaitement réglé ? Est-ce que tout est bien clair ? Les Arabes sont-ils unanimes à comprendre que leur unité religieuse, fondement de leur puissance politique, dépend de l'obéissance absolue à « *Mohammed* » porte-parole du rabbin ? Eh bien, non. Il y a encore des récalcitrants, anti-Juifs exacerbés, qui risquent de tout remettre en question. *Ne viennent-ils pas de construire une mosquée ?* Dans quel but ? On le devine aisément : ils jugeaient sans doute insuffisantes les mesures prises par le rabbin pour séparer l'Islam arabe de l'Islam juif car, malgré les multiples différenciations établies par l'apôtre juif quant au Livre (Coran arabe), quant à la *qibla*, et quant au lieu de culte, il restait un fond spécifiquement juif :

— le Coran arabe n'était qu'un duplicata du Coran hébreu ;

— la Ka'ba débarrassée de ses idoles devenait le Temple du Seigneur ; mais ce n'était pas tout à fait une nouveauté spécifiquement arabe puisque, à l'origine imaginaire de cette Ka'ba, on trouvait désormais Abraham, le père des Hébreux.

Ces liens, qui rattachaient l'Islam arabe à l'Islam juif, certains avaient cru le briser en construisant une mosquée toute neuve, exempte d'attaches judaïques ; une mosquée purement arabe, dans laquelle les musulmanisés pourraient invoquer le Dieu Unique certes, mais en se sentant chez eux.

Dès qu'il eut connaissance de ce fait, le rabbin anathématisa vigoureusement cette mosquée. Elle était pourtant le symbole d'une émancipation politique qu'il avait voulue ; mais elle était, sur le plan religieux, dangereuse et nuisible pour l'unité des fidèles dans la même foi :

108. *Ceux qui ont pris (pour eux) une mosquée, par nuisance, impiété, schisme entre les Croyants et piège, sont certes parmi ceux qui ont fait la guerre à Dieu et à son Apôtre, antérieurement. Et (ceux-là) jurent certes : « Nous n'avons voulu que la Très Belle (Récompense)! » (Mais) Dieu est témoin, en vérité, qu'ils sont certes des menteurs. (Sour. IX.)*

Il semble que cette mosquée fut construite par des Mecquois qui avaient d'abord guerroyé contre les musulmanisés, puis s'étaient convertis (de bon ou de mauvais gré?). Mais pour rompre tout lien avec les Juifs, ils avaient refusé d'adopter la Ka'ba comme lieu de culte à cause de ce que le rabbin avait raconté sur sa fondation. En parlant d'Abraham, bien sûr, le rabbin avait mis l'accent sur sa qualité de *muslim*, de premier craignant-Dieu. Il avait aussi nommé Ismaël à plusieurs reprises, mais en le noyant pour ainsi dire dans le flot des Apôtres juifs dominés par la figure immense de Moïse. Un personnage aussi falot qu'Ismaël, à qui Dieu n'avait jamais rien dit, qu'Il n'avait chargé d'aucun message, disparaissait totalement devant le grand patriarche Abraham, ancêtre des Hébreux et des Juifs. L'histoire du Peuple Elu ne passait pas par Ismaël, tout en partant quand même d'Abraham. La « restitution » supposée de la Ka'ba au culte du Vrai Dieu ne suffisait donc pas, aux yeux de certains, pour établir l'Islam arabe sur des bases neuves. Une faction de Croyants affligée d'anti-judaïsme à fleur de peau ne se sentait pas assez chez elle dans ce Temple. D'une part, ces Croyants y éprouvaient l'impression de la présence juive en pensant à Abraham, père des Juifs, d'autre part, ils y percevaient leur propre qualité de bâtards en pensant à Ismaël, leur père présumé.

Le rabbin, dès qu'il apprend l'existence de cette mosquée, rivale de la Ka'ba, s'insurge donc contre elle et

contre ceux qui l'ont établie. Ces gens-là affirment qu'ils n'ont eu que de bonnes intentions, qu'ils n'ont recherché que la satisfaction de Dieu, qu'ils croient ainsi mériter le ciel ? Pas du tout ! s'écrie le rabbin qui connaît bien son monde. J'en prends Dieu à témoin, ces gens-là sont des menteurs ; ils ne cherchent que la séparation, le schisme entre les Croyants ; leur mosquée n'est qu'un piège pour briser l'unité du culte, symbolisée par la Ka'ba. « *Mohammed* », ne va pas honorer de ta présence cette mosquée nuisible ; elle est bâtie sur le sable et vouée aux flammes de l'Enfer. La Ka'ba est beaucoup plus digne de toi, car elle est fondée sur la crainte de Dieu. La mosquée dissidente ne sera pour ceux qui l'ont construite qu'une occasion de doute ; mais le doute fera éclater leur cœur en morceaux ! Dieu le sait bien.

109. *Ne te tiens pas en cette Mosquée (de la nuisance) ! Une mosquée fondée sur la piété dès le premier jour est certes plus digne que tu (t'y) tiennes. En celle-ci sont des hommes qui aiment à se purifier. Or Dieu aime ceux qui se purifient.*
110. *Eh quoi ! qui vaut mieux ? celui qui a fondé son édifice sur de la piété envers Dieu et (sur Son) agrément, ou bien celui qui a fondé son édifice sur le bord d'une berge rongée qui s'est abîmée avec lui dans le feu de la Géhenne ? Dieu ne dirige point le peuple des Injustes.*
111. *L'édifice qu'ils ont construit ne cessera d'être doute en leurs cœurs, à moins que leurs cœurs ne se déchirent (sic). Dieu sait tout, et Il est sage.*
(Sour. IX, suite.)

En méditant sur cet épisode de la mosquée dissidente, nous ne pouvons éviter de noter une observation capitale pour la suite des événements. Au fur et à mesure que le rabbin approche du but, un double mouvement se dessine : les Juifs, d'une part, semblent se détacher de plus en plus de son apostolat ; on a l'impression, à la fin du *Pseudo-Coran*, qu'il n'est plus soutenu par beaucoup de ses coréligionnaires ; il semble au contraire que, peu à peu, tous se sont détachés de lui pour se regrouper autour de ceux qui refusent toute compromission religieuse avec les Arabes. Le rabbin est un

homme seul ; un homme qui va de l'avant et qui se moque de l'approbation de ses amis ou de leur désapprobation, pourvu qu'il ait la conviction intime de réaliser une mission digne du Dieu d'Israël. Soutenu par son seul zèle et sa foi, il ira jusqu'au bout, aveuglé par l'unique problème religieux, sans soupçonner un instant que son entreprise pourra se solder par une hostilité durable contre les Juifs.

Chez les Arabes d'autre part, plus l'Islam s'affirme, s'organise et gagne du terrain, plus l'effort de dégagement hors de l'emprise juive se fait sentir. Ils ne veulent supporter aucune ingérence directe des Juifs sur leur communauté. Le rabbin l'a très bien compris, qui a placé devant lui son disciple comme un paravent en le proclamant apôtre de Dieu. Ce n'est plus à un Juif que l'on obéit ; on devrait être satisfait ! Voire ; les Hypocrites, les riches, les Arabes influents ne s'y laisseront pas prendre. Ils biaiseront ; ils patienteront. Le rabbin n'est pas éternel ! Son disciple non plus. En attendant, ce Juif est en train de forger l'unité arabe. Ce n'est pas du temps perdu. La création d'une mosquée dissidente n'est qu'une manifestation intempestive, — une parmi d'autres —, de l'effort arabe pour se dégager de l'étreinte juive ; l'effort d'une faction seulement, mais considéré sans doute avec plaisir par les ambitieux qui, méprisant ce parvenu de « *Mohammed* », sont entrés mollement dans le mouvement en attendant leur heure. En écartant péremptoirement la mosquée dissidente au seul bénéfice de la Ka'ba, le rabbin a supprimé cependant un grave danger de scission et a consolidé la base de l'Islam arabe.

Par la suite, les Arabes persévérèrent dans leur volonté d'autonomie. *Et un jour, c'est le Coran arabe lui-même qui disparaîtra.* Nous pouvons risquer ici une hypothèse, en dehors de l'exégèse du *Pseudo-Coran* évidemment :

Dans un horizon plus ou moins proche, après la mort du rabbin et de son disciple, nous voyons se profiler la formidable escroquerie d'Othman et consorts. Le Coran arabe, adaptation de la Torah hébraïque, était un document compromettant. Ce n'est pas avec ce Livre qu'on allait prouver que Dieu avait fait « des révéla-

tions » nouvelles à un chamelier arabe ! Il n'y avait absolument rien de spécifiquement arabe dans ce Coran, sauf la langue ; mais rien qui se rapportât à « *Mohammed* », à La Mecque, à Médine, à la conversion des habitants du Hedjaz. Tout y était spécifiquement juif et sans aucun rapport historique avec les événements qui secouèrent cette contrée au VII^e siècle de notre ère. Le seul moyen d'écartier ce témoin gênant de la judaïsation des Arabes était de le camoufler soigneusement ou mieux, de le détruire. Qu'avait-on à faire, en somme, d'un Livre qui ne s'adressait qu'aux Juifs, et qui ne racontait que des histoires juives ?

Restait le livre, ou plus exactement la collection des feuillets, du *Pseudo-Coran*. Certes, c'était là un témoignage de l'origine de l'Islam arabe pour qui savait lire, mais moins compromettant que le premier. Sa forme même pouvait prêter à confusion en laissant croire, ici ou là, que c'était Dieu qui parlait à « *Mohammed* »... Ainsi pensaient du moins les Arabes qui ourdirent la disparition du Coran arabe, en comptant sur l'ignorance persévérante des lecteurs de toute nation jusqu'à la fin du monde. Pour accroître encore la confusion de ce texte et décourager quiconque d'en apercevoir le sens exact et historique, ils se livrèrent à une mystification qui n'a rien de génial : ils alignèrent les chapitres les uns après les autres par ordre décroissant, mêlant aussi les versets, sans aucun souci — bien au contraire — de chronologie ni de logique. Ruse enfantine ; mais elle réussit. Comme le rabbin qui avait écrit ce livre ne lui avait pas donné de titre, ils n'eurent pas de peine à lui en trouver un : sur l'assemblage informe de textes qu'ils venaient de « bricoler », ils collèrent l'étiquette de celui qu'ils avaient fait disparaître. Ce fut leur *Coran*, leur Livre de Direction.

La tradition arabe a tout fait pour minimiser, voire pour anéantir, le souvenir de la présence juive à Médine même. « A propos d'Israël, » — écrit Lammens —, « les annales de La Mecque se montrent encore plus sobres de renseignements que la Sîra. La tendance générale, presque un mot d'ordre, semble de supprimer, à tout le moins d'atténuer, le rôle de la Diaspora. L'histoire de

Médine nous aurait offert le même phénomène, si elle n'avait dû se préoccuper de commenter anecdotiquement les philippiques antijuives conservées dans les prolixes sourates posthégiriennes » (*L'Arabie Occidentale avant l'Hégire*, p. 64). Cette conspiration du silence sur la présence des Juifs aux lieux mêmes où naquit l'Islam arabe s'inscrit parfaitement dans la ligne des efforts répétés, tentés par les musulmanisés pour se libérer des Juifs, « pour rompre leurs amarres ». Il est assez significatif que ce complot se retrouve chez les commentateurs musulmans qui écrivirent plusieurs centaines d'années après les événements. Ils ne parlent des Juifs que pour « expliquer » à l'aide de leurs historiettes les versets anti-juifs ou prétendus tels, contenus dans les chapitres médinois du *Pseudo-Coran*. Mais à l'époque où ces historiens-romanciers viennent déverser leurs tombereaux de fantaisies sur les pages de ce livre, l'action conjuguée des faussaires et du temps a déjà répandu l'oubli sur l'origine de l'Islam arabe. En un sens, les diatribes anti-juives étaient elles-mêmes bien gênantes, puisqu'elles obligeaient malgré tout à reconnaître l'activité, et donc la présence, de Juifs à Médine. Le silence, parfaitement observé au sujet de La Mecque, ne pouvait plus l'être au sujet de Médine. Mais il ne faut pas oublier que ces diatribes furent très utiles, en un autre sens, aux Arabes qui justifièrent par là, tout au long de l'Histoire, leur acharnement contre les Juifs chaque fois qu'ils trouvèrent quelque intérêt à les combattre. Leur hostilité originelle a trouvé dans ces chapitres un aliment inépuisable qui, de surcroît, vient d'Allah, c'est-à-dire de Dieu.

Revenons à présent à notre texte. En quelques phrases qui ont dû être prononcées et écrites vers la fin de son apostolat, après le retour à La Mecque, et qui, par conséquent paraissent prématurées à la place qu'elles occupent dans la sourate V, le rabbin se réjouit de voir que ses musulmanisés ont une foi solide face aux Infidèles. Maintenant, il leur a tout donné. Il n'a plus rien à leur apprendre. Ce sont de vrais musulmans !

4.
 « Aujourd'hui, ceux qui sont infidèles désespèrent

de (vous arracher) à votre religion. Ne les redoutez pas, mais redoutez-Moi!

5. *Aujourd'hui, j'ai parachevé votre religion et vous ai accordé Mon entier bienfait.*

J'agrée pour vous l'Islam comme religion »²³...

(Sour. V.)

Ces paroles de Dieu passent évidemment, comme toujours, par la bouche du rabbin. Le maître a formé des disciples fermes dans leur foi; l'Islam arabe est en marche. Ceux qui demeurent dans le Chemin de Dieu, les Craignant-Dieu, peuvent aller avec confiance. Ils n'ont rien à redouter de personne, car Dieu seul est redoutable en son Jugement.

23. Sour. V, fin du v. 4 et début du v. 5; enclave qui n'a aucun rapport direct avec ce qui la précède et ce qui la suit.

CHAPITRE IX

NOUVEAUX CRIS DE GUERRE PROFESSION DE FOI ET LOUANGE FINALE

L'incident de la mosquée dissidente, qui avait assombri un instant la joie du rabbin après son retour à La Mecque, avait été promptement réprimé. Et la sourate IX, qui nous a fourni tant d'éléments sur le développement de l'Islam arabe, se termine par de nouvelles exhortations au combat contre les Infidèles. Une fois de plus, l'apôtre juif s'adresse aux habitants de Médine et aux Bédouins pour débusquer les poltrons et les paresseux qui s'éclipsent à l'heure des combats. Il les assure par ailleurs qu'ils n'ont rien à craindre, puisque Dieu assiste tous ceux qui *combattent dans son Chemin*, et qu'Il récompensera le plus petit effort accompli en vue du bien, qui est évidemment l'imposition de la foi aux Infidèles. Ce que l'on doit rechercher avant tout, dit-il, ce ne sont pas les aises personnelles. La première place dans les cœurs appartient à Dieu ; et à Dieu seul¹.

Du reste, ajoute-t-il, il n'est pas nécessaire que tous les Croyants se lancent chaque fois en campagne militaire. *Il y a une autre campagne à mener, tout aussi importante et pressante, c'est l'instruction religieuse.* La guerre n'est que le moyen immédiat, rapide et radical, d'arracher les récalcitrants à l'idolâtrie. Mais il y en a un autre plus pacifique et apostolique, plus formateur et didactique, qui est d'établir une classe coranique. On y accepterait quelques Bédouins pris parmi les divers clans ou tribus ; on les instruirait soigneusement de la religion ; on leur apprendrait et on leur explique-

1. Sour. IX, 120 à 122.

rait le Coran arabe. Puis, une fois instruits, ces Bédouins retourneraient dans leurs tribus et les instruiraient à leur tour. Avec cette méthode, il est probable que l'on arriverait à susciter des conversions sincères :

123. *Les Croyants n'ont pas à se lancer en campagne en totalité. Pourquoi, de chaque fraction parmi eux, un groupe ne se lancerait-il pas pour s'instruire en la Religion et avertir les siens, quand il reviendra à eux ? Peut-être en arriveraient-ils à craindre (Dieu) ?* (Sour. IX.)

Allons, Croyants ! Plus d'hypocrites, plus de couards, plus « d'embusqués » parmi vous ! « *Combattez sans pitié les Infidèles de votre voisinage ! Soyez durs ! Sachez que Dieu est avec ceux qui le craignent !* » Depuis des années, je vous enseigne la Loi de Moïse ; je vous révèle, au fur et à mesure des circonstances, les divers aspects de la Religion de Vérité. « *Quand ils entendent une nouvelle sourate (c'est-à-dire une nouvelle précision de la Torah), il y en a qui disent : 'A quoi cela sert-il ? Est-ce que cela augmente votre foi ?'* » Eh bien oui ! Les vrais croyants sont grandis dans leur foi par ces enseignements complémentaires, affirme le rabbin. Il n'y a que les Hypocrites, ceux dont le cœur est mauvais, qui n'en sont nullement changés. Au contraire, « *ils ajoutent souillure sur souillure. Ils finiront par mourir dans l'Infidélité.* » Ils manquent de réflexion et de constance : « *Ne sont-ils pas tentés d'abjurer une ou deux fois par an ? A chaque enseignement nouveau, ils se regardent les uns les autres en disant : 'quelqu'un vous voit-il' ? Et aussitôt ils s'esquivent* ». Ils ne comprennent rien, ne veulent rien comprendre. « *C'est pourquoi Dieu ferme leurs cœurs* »²

« *Un Apôtre de votre race est venu à vous* »³. Cet

2. Sour. IX, 124 à 128.

3. Ce texte nous fait penser au Deutéronome, 18, 18-19 : « Je leur susciterai, du milieu de leurs frères, un Prophète semblable à toi, je mettrai mes paroles dans sa bouche et il leur dira tout ce que je lui commanderai. Si un homme n'écoute pas mes paroles que ce prophète aura prononcées en mon nom, alors c'est moi-même qui en demanderai compte à cet homme ».

Le rabbin, qui achève de « fabriquer » le Prophète de l'Islam arabo-juif, pensait, lui aussi, probablement à ce texte, tout en le transposant hors du milieu biblique.

Apôtre, vous le connaissez. Il est arabe comme vous, et il ne désire que votre bien. Cependant, votre conduite est encore loin de la perfection. « *Le mal qu'il vous arrive de faire l'afflige, bien que Dieu soit indulgent et miséricordieux envers ceux qui croient en Lui* »⁴.

Le dernier verset de cette sourate IX se termine par quatre formules que l'on retrouve, plus ou moins isolément, en bien d'autres chapitres du *Pseudo-Coran* et qui sont, pour les personnes familiarisées avec la Bible, comme une signature de l'auteur juif de ce livre. C'est une véritable profession de foi typiquement juive, que le rabbin demande à son disciple de proclamer devant ceux qui ne le suivent pas avec l'empressement qu'il attend, ou qui même se détournent de lui ostensiblement :

130. *DIS : « DIEU ME SUFFIT.
NULLE DIVINITE EXCEPTE LUI.
SUR LUI JE M'APPUIE.
IL EST LE SEIGNEUR DU TRONE
IMMENSE »*⁵

Et la sourate V, classée ordinairement comme la dernière du *Pseudo-Coran*, après une ultime attaque contre le dogme trinitaire des Chrétiens, se termine par un verset qui sonne comme un ALLELUYAH final :

120. *A DIEU LA ROYAUTE DES CIEUX ET DE
LA TERRE ET DE CE QU'ILS CONTIENNENT.
SA TOUTE-PUISSANCE S'ETEND SUR TOUTE
CHOSE.*

Ainsi finit ce Livre que nous avons été conduit à nommer un *Pseudo-Coran*. Qu'arriva-t-il par la suite ? Qu'advint-il du maître juif et de son disciple devenu — pour combien de temps ? — le chef politico-religieux des Arabes du Hedjaz ? Dans quelles circonstances périrent-ils ? Ensemble ou séparément ? Aucun

4. Sour. IX, 129.

5. Ainsi, jusqu'au bout, c'est le rabbin de La Mecque qui dicte la foi et la loi.

document sérieux ne nous l'apprend. C'est un de ces mystères que les historiens auront à éclaircir, car tous ceux qui ont écrit sur ce sujet jusqu'à présent n'ont fait état que de « traditions » incontrôlables qu'ils rapportent en faisant plus ou moins semblant d'y croire, afin de combler ce vide historique.

Après cela, on peut rechercher par quelles alliances, par quelles complicités, par quelles ruses, à la faveur de quelles circonstances favorables, les Arabes du Hedjaz étendirent leur domination sur un monde en pleine effervescence où foisonnaient des sectes religieuses, ayant à se défendre contre les ambitions politiques des plus puissantes d'entre elles, elles-mêmes rivales les uns des autres. Aux historiens de démêler cet écheveau.

Pour ce qui concerne notre travail, nous pouvons affirmer, après les analyses de tous les textes que nous avons étudiés — et ils sont beaucoup plus nombreux, on s'en doute, que ceux que nous citons dans nos livres — que nos conclusions sont fermes et irrévocables. Nous les avons exprimées sans aucune ambiguïté, afin que ceux qui voudraient les discuter ne passent pas à côté de la question et établissent leur raisonnement sur les textes mêmes, et non point sur des dissertations plus ou moins filandreuses à *propos de l'Islam* ou du « Coran ». C'est pourquoi nous répétons une dernière fois, très clairement, que le *Pseudo-Coran* que nous nommons de préférence *le Livre arabe de l'Islam*, et le véritable Coran, détruit ou introuvable jusqu'à ce jour, sont l'œuvre d'un maître juif.

L'Islam, entreprise juive, n'est qu'un judaïsme extrêmement appauvri sous le rapport de la doctrine, mêlé de vieilles superstitions païennes et de pratiques barbares dont il n'a pas pu ou su se débarrasser.

Dans la composition du *Livre arabe de l'Islam* et du *Coran arabe*, aucun Arabe n'a jamais pris la moindre part.

Moïse y reste le grand législateur religieux et le grand Apôtre de Yahvé — ou d'Allah — qu'il faut écouter.

Les « Fils d'Israël » y restent toujours le peuple au

témoignage duquel on doit se référer pour connaître la Torah dont il est le premier, authentique, et seul possesseur. Pour pratiquer les *us et coutumes de Yahvé*, ce sont les Juifs qu'il faut imiter.

L'organisation théocratique de la société musulmanisée, avec son dogme unique, sa ville sainte, et ses lois, n'est qu'une réplique de l'ancienne société biblique, aménagée parfois par les maîtres du Talmud.

L'opposition du *Pseudo-Coran* et, par la suite, de l'Islam arabe, aux dogmes spécifiquement chrétiens n'est rien d'autre que celle des Juifs qui ont refusé le Christ.

Aussi terminerons-nous notre travail par cette citation que le P. Gabriel Théry avait mise en exergue de son immense travail et que nous avons maintenue dans les livres auxquels nous avons collaboré :

« S'agit-il de mon style, je l'abandonne.
 Veut-on s'attaquer à ma personne ?
 Ma conscience est mon refuge.
 Est-il question du fond de cet ouvrage ?
 Qu'on entre en lice ;
 Mais qu'on prenne garde aux raisons
 qu'on y apportera »⁶.

6. FABRE D'OLIVET, *La langue hébraïque restituée*, t. I, Paris, 1815, p. X-XI.

TABLE DES MATIERES

Avant-propos	7
CHAPITRE I	
Attitude du rabbin envers les juifs et les chrétiens de Médine	9
I. — <i>La Torah et l'Évangile</i>	14
II. — <i>Le Livre et la Sagesse</i>	18
III. — <i>Nouvelle polémique anti-chrétienne</i>	20
IV. — <i>Les Juifs dans la sourate V</i>	33
A. Les prescriptions alimentaires	33
B. Considérations générales sur les rapports entre l'Islam arabe et l'Islam juif ou Judaïsme	34
CHAPITRE II	
Les musulmans à la recherche d'un lieu de culte ..	41
I. — <i>Les musulmanisés à la Synagogue</i>	41
II. — <i>La Mosquée sacrée</i>	46
III. — <i>La nouvelle Qibla</i>	51
CHAPITRE III	
Islamisation de la société médinoise	59
I. — <i>Les femmes et le mariage</i>	59
II. — <i>Une aventure de «Mohammed» ou l'exégèse en délire</i>	66
III. — <i>Le harem de «Mohammed»</i>	73
CHAPITRE IV	
Leçons de politesse et protocole du chef	83

CHAPITRE V

Le combat dans le chemin de Dieu	91
--	----

CHAPITRE VI

Le jeûne et le pèlerinage	99
-----------------------------------	----

CHAPITRE VII

La guerre médinoise	107
<i>I. — La rencontre de Badr</i>	109
<i>II. — La défaite d'Ohod</i>	112
<i>III. — Le problème des captifs</i>	116
<i>IV. — Crise intérieure parmi les musulmanisés médinois</i>	118

CHAPITRE VIII

En route vers la Mecque et la Ka'ba	121
<i>I. — Modus vivendi à la Mecque</i>	126
<i>II. — La bataille d'Honain</i>	128
<i>III. — La mosquée dissidente</i>	133

CHAPITRE IX

Nouveaux cris de guerre, profession de foi et louange finale	143
--	-----

Achévé d'imprimer
sur les presses d'I.R.B.
61300 L'Aigle

N° d'Editeur : 1312
Dépôt Légal : Juillet 1984

L'ISLAM, SES VÉRITABLES ORIGINES

Dieu a-t-il dicté à Mahomet le livre arabe nommé « CORAN » ?

Oui, sans aucun doute, répond le musulman...

Non, répond l'auteur de « *L'Islam — Ses véritables origines* », qui fonde son étude sur un élément certain et irrécusable : le texte même du « Coran » et son analyse historique et littéraire.

Dans son premier livre « *Un prédicateur à la Mecque* », l'auteur nous a conduit à la découverte d'un prédicateur inattendu et apporté une explication cohérente et satisfaisante pour l'esprit au mystère jusqu'ici inélucidé des origines de l'Islam.

Dans le deuxième livre « *De la Mecque à Médine* », l'auteur analyse la suite des événements qui se sont produits à la Mecque et qui ont obligé la communauté naissante des « islamisés » à se réfugier à Médine. Nous y découvrons le vrai Coran arabe et l'expression définitive que va prendre l'Islam.

Dans ce troisième et dernier livre, « *Vers un Islam arabe autonome* », nous suivons avec l'auteur l'islamisation de la société médinoise, les guerres « saintes »... et les autres, la reconquête de La Mecque, la prise de possession de la Ka'ba, le pèlerinage et la profession de foi de l'islam arabe.

NOUVELLES ÉDITIONS LATINES

1, rue Palatine
75006 Paris